Vol. 46—No 1

# LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 3 AVRIL 1959





## La situation scolaire au Manitoba

### Des changements utiles aux nouvelles lois

La deuxième session de la 25e Législature manitobaine n'a pas produit une riche moisson de lois nouvelles, mais les projets de lois qui ont été présentés et certaines interventions de l'opposition méritent une attention spéciale, au point de vue scolaire.

D'abord le discours du trône comprenait trois projets importants. Le gouvernement annonça qu'il y aurait des changements au sujet des limites des divisions. De fait, l'hon. M. McLean a présenté finalement un amendement dans le but de créer un Board of Reference, avec pouvoir de transférer les districts scolaires d'une division à l'autre. Ce "Board" remplacerait, paraît-il, à la longue la Commission pour la répartition des divisions. Ce bill est resté sans effet à cause de la défaite du gouvernement, mais il mérite une étude attentive à la prochaine session, car il laisse tomber certaines fonctions qu'on avait attribuées en partie à la Commission pour la répartition des divisions, et notamment le pouvoir de se prononcer sur demande sur les nouveaux sites de high schools. Si cette fonction disparaît avec cette commission, ce pouvoir sera exercé par le ministre seul.

Un deuxième projet remarquable est celui de contribuer aux dépenses capitales des collèges "affiliés" de l'Université. Par "affiliés" il faut entendre "confessionnels", et cela représente le prolongement d'un programme qui avait été commencé par le gouvernement antérieur. La contribution provinciale sera plus élevée que par le passé, cependant, étant basée sur le coût de construction plutôt que sur les octrois d'Ottawa. On peut se demander cependant si l'on tiendra compte suffisamment du nombre des élèves qui profitent des services des collèges, plutôt que du luxe des édifices à construire.

Finalement, sous ce chef, un autre projet de loi peut avoir des conséquences importantes. Il s'agit de l'établissement d'un comité de la Chambre pour revoir les règlements émis sous autorité statutaire. La loi sur les divisions scolaires — ainsi que la loi pour l'assurance hospitalisation — laisse beaucoup, peut-être trop, à la discrétion du ministère. Ce comité empêcherait des abus.

Ces projets sont dus à l'initiative du gouvernement. L'opposition pour sa part a soulevé une question des plus pratiques. M. Bend, ancien ministre d'Education, a entamé le sujet, mais M. Edmond Préfontaine l'a développé avec plus de vigueur. Il s'agit de modifier l'échelle pour octrois de construction scolaire parce que, tout simplement, le principe de base de cette échelle a été modifié.

En effet, la Commission Royale sur l'Education et, à sa suite, le gouvernement, ont imaginé des octrois qui seraient gradués selon le nombre de salles de classes en vue. Cette gradation avait pour effet d'augmenter la participation provinciale au coût de construction d'une école en proportion du plus grand nombre de salles qu'elle comprend. Cette politique était compréhensible et logique, si l'intention de la réforme scolaire était de constituer des divisions scolaires ayant chacune un high school central, de 12 salles ou plus. Les commissions de divisions, ayant à choisir entre deux petites écoles, pour lesquelles elles recevraient des octrois de 50 pour cent de la construction, et une grande école pour laquelle elles auraient 75 pour cent du coût, seraient fortement tentées d'accorder la préférence à la seconde solution au problème.

Mais voilà qu'en pratique les divisions ont été faites en général beaucoup trop grandes pour un high school central, à cause des distances, de l'éparpillement des élèves, etc. Dans ces conditions, il faut se contenter de deux écoles, tandis qu'une division plus petite, avec une plus haute densité de population scolaire, peut bâtir un high school central. La première recevra seulement 50 pour cent, plus ou moins, en octrois de construction, et la deuxième, probablement plus prospère, recevra 75 pour cent. Il y aura certainement des précisions à apporter à cette description du problème, mais il semble bien que l'argument principal se tient. Il doit y avoir moyen d'élaborer une formule comprenant distances, nombre d'élèves et évaluation foncière par élève, qui permettra des octrois supplémentaires pour des écoles qui n'ont pas le nombre de salles requis pour mériter les octrois les plus élevés, mais qui représentent un effort sincère pour réaliser au plus haut point les bienfaits de la consolidation.

La discussion à la session de la législature a semblé parfois stérile. Les points indiqués ici peuvent conduire cependant à des lois fructueuses, à la prochaine session...

L'hon. Duff Roblin
Chef du parti conservateur
Premier ministre

M. Douglas L. Campbell
Chef du parti libéral

M. Lloyd Stinson
Chef du parti CCF

La campagne électorale qui a débuté sur le parquet de la chambre le 12 mars se poursuivra avec une intensité accrue au Manitoba jusqu'au 14 mai, date des élections, qui a été fixée à la suite de la dissolution mardi soir. Ci-dessus les chefs des principaux partis en cause.

**Le parti créditiste, qui n'avait pas de représentant à la législature, ne présentera pas, semble-t-il, de candidats aux prochaines élections.**

## Commissaires des nouvelles divisions

Voici les résultats des élections qui ont eu lieu le 31 mars pour choisir les commissaires des nouvelles divisions scolaires. Cette liste se réfère aux régions qui intéressent davantage nos lecteurs:

**St. Vital No. 6.**
(Sept à élire)

MM. Joseph Mager (1,175), John Hansell (1,130), Donald W. Penner (1,110), Alfred E. Davies (990), George Whicker (984), Colin McDougall (983), Mme May Ranson (859), etc.

**Agassiz**

**Quartier 3** (1 à élire)—E.-J. Bouvier (157), J. E. Gaffray (138), Albert Desautels (119), James L. Desilets (67).

**Rivière la Seine**

**Quartier 1** (2 à élire)—Paul Lord (650), Louis LeGal (346), Philip Tencha (274), Gaston Rochon (248).

**Quartier 2** (2 à élire)—Joseph Grossman (468), Denis Dorge (443), Albert Legal (250), Leslie Norman (129).

**Quartier 3** (2 à élire)—Francis P. Doyle (263), Camille Chaput (261), Jean-P. Lamurette (215).

**Quartier 4** (1 à élire)—Joseph-A. Tétrault (225), Louis Granger (153).

**Quartier 5** (1 à élire)—Noël Huppé, accl.

**Rivière-Rouge**

**Quartier 1** (2 à élire)—Pierre Baril (490), Albert Sabourin (349), Napoléon Comeault (314), Arthur-S. Beaubien (222).

**Quartier 2** (1 à élire)—Joseph Hébert, accl.

**Quartier 3** (1 à élire)—Lionel Lussier, accl.

**Quartier 4** (2 à élire)—René Préfontaine (419), Victor Joubert (384), Alex Bell (213).

**Quartier 5** (1 à élire)—Louis-D. Nolette (240), Albini Robert (131).

**Cheval-Blanc**

**Quartier 1** (2 à élire) (Incomplet)—Adrien Chartrand (275), Napoléon Dumont (237), Laurence Enstrone (128).

**Quartier 2** (1 à élire)—Roland Allard (142), Richard Willing (53).

**Quartier 3** (1 à élire)—Clément Lachance, accl.

**Quartier 4** (1 à élire)—Clarence Franklin (78), Charles Jarvis (36).

**Quartier 5** (1 à élire)—Léopold Girard, accl., Jean Mollot, retiré.

**Montagne**

**Quartier 1** (1 à élire)—Antonio Dumont (233), Jean Hacault (230).

**Quartier 2** (1 à élire)—Morris DeRoo (395), Yves Rocan (384).

**Quartier 3** (1 à élire)—Joseph Comte (203), Raynald Labossière (125).

**Quartier 4** (1 à élire)—Hubert Delaquis, accl.

**Quartier 5** (1 à élire)—Louis Bazin, accl.

**Turtle River**

**Quartier 1** (1 à élire)—Jean-Joseph Molgat, accl.

**Quartier 2** (1 à élire)—Jean-Louis Saquet (196), René Mignon (95).

**Quartiers 3, 4, 5, 6, 7**—MM. Thomas Floyd, George Carr, John Thompson, Thomas Mack et Joseph Johnson, élus, respectivement.

**Duck Mountain**

**Quartier 3** (1 à élire)—Aimé Ménard (101), William Richard (47), Pieter Bilinduke (42), Jack Parsons (30), Delphis Mongeon (12).



**L'oie domestique prendra bientôt place parmi les oiseaux dont la production a été harmonisée avec les exigences du marché moderne. En effet les expériences à la Ferme centrale d'Ottawa ont fait passer la ponte annuelle des "sujets" de 14 à 34 oeufs, en sept générations. En comparaison du dindon et du poulet, l'oie offre les avantages économiques suivants; croissance ultra-rapide, habileté à se nourrir sur pâturage, résistance aux maladies, rusticité qui dispense d'abris et de logements.**
(Ministère de l'Agriculture)

## "Les libertés humaines sont étouffées, éteintes ou... menacées" — Jean XXIII

(Voir message du Papé à la huitième page)

## La Grande-Bretagne prépare une "révolution" atomique

BERKELEY (La Presse) — La Grande-Bretagne est à l'aube d'une autre révolution dont les effets pourraient fort bien dépasser en importance ceux de la révolution industrielle du début du siècle.

En effet, la Grande-Bretagne est à l'avant-garde des nations occidentales dans l'utilisation pacifique de l'atome, particulièrement dans le domaine de la production électrique. D'ici 1965, plus de 75 p. 100 de son énergie électrique seront produits par la fission atomique.

Ce programme de construction de stations d'énergie nucléaire devant être parachevé d'ici cinq ans va coûter au Royaume-Uni une somme de près de $2 milliards. Mais il permettra à la Grande-Bretagne de connaître bien avant les autres nations toutes les possibilités qu'offre l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et donnera à son industrie un essor qui la servira avantageusement dans la concurrence avec les autres nations européennes.

**Le carburant se fait rare**

Mais pourquoi les Britaniques se lancent-ils à fond de train dans un tel programme de construction quand on sait que les centrales atomiques coûtent beaucoup plus cher que les autres de type conventionnel? Tout simplement parce que la Grande-Bretagne souffre d'une pénurie de charbon et que le pétrole est un carburant trop coûteux pour elle pour l'utiliser comme source d'énergie.

Les spécialistes admettent que le coût de construction de stations atomiques est plus élevé que celui des centrales conventionnelles. Mais ils prétendent qu'il va diminuer à mesure que les ingénieurs prendront plus d'expérience et auront appris tous les moyens de régler les problèmes d'une telle construction. On fixe à environ $40 millions les frais d'aménagement des premières centrales nucléaires.

Ces spécialistes ajoutent, toutefois, que le coût d'exploitation d'une centrale atomique est moins élevé que celui des autres de type ordinaire.

**Contraste du paysage**

Les quatre journalistes de la province de Québec qui ont été invités à parcourir la Grande-Bretagne pendant un mois ont visité le chantier de construction de l'une de ces centrales, celle de Berkeley, dans le comté de Gloucestershire. Les deux réacteurs et leurs aménagements connexes s'élèvent sur le bord de la rivière Severn à proximité d'un vieux château datant du 12e siècle.

Le visiteur est frappé par l'aspect futuriste des structures qui s'élancent vers le ciel dans un décor pastoral où l'on renifle l'histoire à plein nez. Ce spectacle est d'ailleurs typique de la Grande-Bretagne où les réalisations de la science rivalisent avec les témoignages du passé pour attirer l'attention du voyageur.

Le premier des deux réacteurs de la centrale de Berkeley sera parachevé d'ici six mois environ tandis que le deuxième sera en fonctionnement au début de 1961. Cette centrale, développant une puissance de 275 megawatts, serait suffisante pour approvisionner en électricité une ville comme Bristol d'une population d'un demi-millions d'habitants.

**Durée de 40 ans**

Chaque réacteur recevra une charge de 250 tonnes d'uranium acheté en grande partie au Canada au prix de $48 à $60 la tonne. Cette quantité d'uranium est l'équivalent de 2 à 3 millions de tonnes de charbon.

Ces 250 tonnes d'uranium pourront actionner les réacteurs pendant une durée de deux ans et ils seront rechargés continuellement, de sorte qu'ils fonctionneront sans arrêt pendant 40 ans. Les spécialistes avouent à ce point-là, qu'ils ignorent si cette centrale pourra continuer à servir après cette période-là. Actuellement, selon les données que nous connaissons, il faudrait prévoir qu'après 40 ans de telles centrales deviendraient inutilisables à cause de l'usure des pièces soumises à une aussi longue radiation.

Mais les ingénieurs disent: "Savons-nous où la science en sera dans 40 ans? Nous aurons peut-être trouvé d'autres moyens de faire durer les centrales."

## Une voiture qui coûtera $400,000,000

DAYTONA BEACH — Une "attitude sympathique" de la part de l'Administration et $400,000,000 doteraient les Etats-Unis d'un véhicule piloté de l'espace en trois ans.

L'affirmation a été formulée par le coordonnateur de la science et de la technologie de l'espace David A. Young pour l'organisme des projets de recherches avancées du secrétariat de la Défense.

Il vient de déclarer devant 650 membres de la Société américaine des fusées que la production d'un véhicule piloté de l'espace dès 1962 reste possible si le projet reçoit la sympathie et l'appui financier nécessaires.

Il estime que la construction d'un tel véhicule coûterait $400,000,000. L'appareil pèserait approximativement 20,000 livres et son lancement exigerait une fusée d'une poussée de 1,500,000 livres. La fusée américaine la plus puissante encore lancée, le projectile Titan, ne possède qu'une poussée d'environ 400,000 livres.

## Prochaine semaine sociale consacrée à "La Famille"

QUEBEC — La semaine sociale du Canada aura lieu à Québec du 8 au 11 octobre. Elle aura pour thème "Mission et droits de la famille" et s'intègrera dans la série des manifestations commémoratives du tricentenaires de l'arrivée de Mgr de Laval à Québec.

Pourquoi revenir sur la famille qui a déjà fait l'objet de trois autres semaines sociales? C'est pour répondre à un voeu de l'Episcopat canadien.

L'automne dernier les archevêques et évêques du Canada exprimaient leurs inquiétudes à la vue des dangers qui menacent de plus en plus la famille: limitation des naissances, divorce, exiguité ou manque de logements, travail féminin hors du foyer, chômage ou insuffisance de salaires. Et l'Episcopat rappelait aux individus et à l'Etat leurs devoirs de protéger le foyer, assise de la société.

## Une motocyclette en cadeau au St-Père

VATICAN — Le pape Jean XXIII a reçu une motocyclette noire toute neuve, comme cadeau de Pâques, de la part de la Fédération des motocyclistes italiens.

Une délégation a porté le petit véhicule jusqu'aux appartements du Saint-Père.

Des sources vaticanes ont dit ne rien savoir encore sur ce que le pontife fera de cette motocyclette.

## Traité de 1817 encore observé

OTTAWA — Les navires de guerre seront peut-être nombreux sur les Grands Lacs l'été prochain. N'empêche que le traité Rush-Bagot continuera à être respecté scrupuleusement.

C'est ce que font savoir des porte-parole de la Marine canadienne et de notre ministère des Affaires extérieures.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont conclu en 1817 le traité Rush-Bagot. La guerre de 1812 venait alors de prendre fin. Le traité stipule notamment que les Grands Lacs ne doivent recevoir aucun navire de guerre de plus de 100 tonneaux. En 1941, il a été modifié pour permettre aux Etats-Unis et au Canada d'accroître le nombre de leurs navires de guerre sur les Grands Lacs. Les deux pays ont construit des navires de guerre sur des chantiers maritimes des Grands Lacs durant le second conflit mondial. De plus leurs marins ont alors subi un entraînement sur des navires de guerre qui avaient pour théâtre d'opération les Grands Lacs.

De gros navires de guerre se rendront dans les Grands Lacs à l'occasion de l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent, mais ce sera une exception autorisée par les signataires du traité Rush-Bagot.

## M. Macmillan portait un paletot de 50 ans

OTTAWA — A son arrivée à Ottawa, le premier ministre britannique Macmillan ne portait pas la coiffure de fourrure argentée qui avait fait sensation à Moscou. Son couvre-chef était un simple chapeau de feutre.

Son paletot de gabardine bleu au collet en astrakan semblait impeccable, mais M. Macmillan a avoué sans rougir aux reporters qu'il avait été confectionné il y a plus de 50 ans.

## Ottawa prolonge sa politique de travaux d'hiver

OTTAWA — Le ministère du Travail a annoncé aux Communes, que la politique gouvernementale de stimulation des travaux d'hiver est prolongée d'un mois, soit jusqu'au 31 mai.

Elle entrait en vigueur le 1er décembre.

Le 20 mars, dit M. Starr, elle avait créé 32,000 emplois, "qui ne l'auraient pas été sans elle".

## Les Canadiens français ont fait plus que la moitié du chemin

QUEBEC (La Presse) — Mgr Arthur Maheux, président général de l'Alliance canadienne, membre de la Société royale du Canada et archiviste du séminaire, a déclaré au représentant de la "Presse" que les Canadiens français ont toujours été prêts à négocier avec la majorité, pour promouvoir la cause de la bonne entente entre les deux principaux groupes ethniques de notre pays, mais qu'il y a toujours eu une partie de l'opinion anglaise — une partie seulement, dit-il — à ne pas vouloir accepter le "fait français" en Amérique du Nord et reconnaître la qualité de la culture française. Toutefois, Mgr Maheux estime que, sous le rapport de la "bonne entente", on a enregistré des progrès notables depuis quinze ans.

Au sujet de la fraction anglo-saxonne hostile à notre minorité, le président de l'Alliance canadienne dit notamment:

"Ce groupe a, de tout temps, espéré et souhaité que nous cessions d'être Français, que nous devenions des Anglais. Pour ce groupe, il n'y a rien de bien au monde que ce qui est anglais. A sa décharge, on peut dire que c'est l'orgueil qui le pousse; il ne faut pas oublier que, pendant le règne de la reine Victoria, l'empire britannique s'étendait d'une extrémité du monde à l'autre et que, sur cet empire, le soleil ne se couchait jamais."

Quant à nous, fait observer Mgr Maheux, "nous avons tout accepté des Anglais. Nous avons accepté en 1763 un changement d'allégeance. Nous avons accepté la couronne britannique. Nous avons accepté la constitution britannique. Nous avons accepté le parlementarisme britannique. Nous avons accepté le droit constitutionnel britannique. Nous avons accepté le droit pénal britannique. Nous avons accepté le droit commercial britannique. Nous avons accepté le droit maritime britannique. C'est quelque chose. Nous avons tout accepté des Anglais, mais nous pouvions espérer qu'en retour ils estimeraient notre culture française... Je dis ça parce que, dans certains milieux anglo-canadiens, encore aujourd'hui, on croit nous faire constamment des concessions.

"Nous, nous n'avons demandé que de garder notre droit civil, notre langue, nos écoles. Or ce sont ces points-là sur lesquels la chicane a porté."

**Code civil et "common law"**

Le président général de l'Alliance canadienne note que le groupe de gens en question a fait la guerre à notre code civil, en prétendant que la "common law" était meilleure, à notre langue et à nos écoles, "même ici où nous étions en majorité". En 1840 avec l'Acte de l'Union, on supprimait l'usage du français.

"Mais, poursuit Mgr Maheux, ils ont vite compris que c'était impossible... Ils ont donné au pacte de la Confédération un sens qu'il n'avait pas. Nous avions cru qu'il s'agissait d'un pacte entre gentilhommes et que les deux cultures seraient respectées partout au Canada..."

**Il y a eu des hommes de bonne volonté**

Cependant, le président de l'Alliance remarque que, "dès le début, en 1759, il y a eu des Anglais bien disposés à notre égard: James Murray, Guy Carleton, (Lord Dorchester), plus tard Lord Elgin, et d'autres. De 1764 à 1791, il y eut le "French Party" composé d'Anglais favorables aux Canadiens français. Pendant les désordres de 1837-1838, il y avait des Anglais de notre côté, du côté de Papineau et le reste. Après l'Union, les cabinets conjoints de Draper, Cartier, Lafontaine, Baldwin, c'était "de l'entente" au point de vue politique et administratif..."

Mgr Arthur Maheux poursuit: "En 1867, il n'est pas douteux que les Pères de la Confédération avaient dans l'esprit un Canada uni, mais un autour du principe de l'égalité."

**L'antipathie et sa conséquence**

Pourtant à côté de ces éléments sympathiques à la bonne entente, "un certain nombre d'Anglo-Saxons se sont toujours vivement opposés à tout ce qui était français: évidemment les orangistes, évidemment les loyalistes, puis, à côté de cela, des Américains..."

Qu'on se souvienne, par exemple, du fameux "règlement 17" en Ontario!

C'est cette antipathie qui a créé le nationalisme canadien-français, affirme le président de l'Alliance canadienne.

"Car on peut l'avouer, les Canadiens français ont fait bien plus de la moitié du chemin, en faveur de la bonne entente. Et souvent même ils ont fait tout le chemin, sans jamais rencontrer "les autres" qui fuyaient toujours..."

A ce propos, Mgr Maheux rappelle que S. G. Mgr Plessis "a payé de sa poche des écoles anglaises non-protestantes"... que vers 1860, le maire de Québec, quoique Canadien français, écrivait en anglais, etc., etc.

**Le rôle des écrivains**

Le président général de l'Alliance canadienne termine en brossant un tableau de l'oeuvre accomplie par des hommes de bonne volonté qui, anglophones, ont mis leur plume au service de la cause d'une meilleure compréhension, entre les éléments ethniques: Loren Pierce avec "Towards Bonne Entente"; William Henry Moore avec "The Clash"; Percival Morley avec "Bridging the Chasm"...

## Au congrès des instituteurs

Le congrès des instituteurs de langue française du Manitoba a débuté mercredi soir. Le programme comportait des séances d'études techniques et quelques conférences. Nous en publierons un rapport complet dans notre prochain numéro.

Antérieurement, à Winnipeg, les instituteurs de langue française ont joué un rôle constructif au congrès de la Manitoba Teachers' Society. La Rév. Soeur Corinne a été élue de nouveau à l'exécutif. Une motion favorisant l'enseignement du français dès les bas grades a été approuvée avec beaucoup d'enthousiasme et provoqua une intervention favorable très puissante de Mlle Sybil Schack, nouvelle première vice-présidente de la M.T.S.

## Congrès des commissaires d'écoles françaises en mai

OTTAWA (Le Droit) — Une des plus grandes démonstrations françaises jamais tenue dans la capitale canadienne réunira, les 27, 28 et 29 mai, 1,200 délégués de tout le pays qui assisteront au grand congrès national de l'Association canadienne des commissaires d'écoles de langue française du Canada, qui se tiendra au Colisée d'Ottawa.

Les dix provinces canadiennes seront officiellement représentées par des délégués.

Voici les grandes lignes de ces assises qui ont été communiquées aux journalistes à l'occasion d'une conférence de presse qui a été tenue par l'Association en la Maison franco-ontarienne.

Le mercredi 27 mai: Bienvenue par les représentants de l'Eglise, de la ville et de l'Etat. Conférences et séances d'étude toute la journée.

Mercredi soir: Soirée récréative sous les auspices des exposants.

Le jeudi 28 mai: Conférences et séances d'études.

Jeudi soir: Grand banquet au Château Laurier.

Le vendredi matin 29 mai: Rapport des commissions d'étude et élection.

On a annoncé aussi qu'une grande exposition d'objets et d'instruments pédagogiques serait également tenue au cours du congrès. En plus des délégués, le public pourra visiter l'exposition.

Le thème général du congrès portera sur "Le rôle du commissaire d'école de langue française du Canada et son orientation dans l'exercice de ses fonctions".

Ont rencontré les journalistes à cette conférence de presse: le président national de l'Association, M. R.-D. Chénier, d'Eastview, M. l'abbé Charles-Auguste Demers, aumônier national, le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., M. Léo Chartrand, de L'Epiphanie, directeur de l'Association professionnelle des industriels, M. Raymond Groulx, secrétaire national de l'Association, M. Paul Desrochers, vice-président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. Roland Auger, directeur de l'Association des exposants, M. Roger Charbonneau, secrétaire de l'Association des commissaires bilingues de l'Ontario, M. Markland Smith, président provincial de l'Association des parents et instituteurs. Le maire Roland Théorêt, de Gatineau, trésorier national, était absent de la réunion.

## Le nouveau timbre de la Voie maritime

OTTAWA — Washington et Ottawa sont tombés d'accord sur le nouveau timbre qui sera émis simultanément par le Canada et les Etats-Unis, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Voie maritime du St-Laurent. Le timbre canadien est actuellement chez le graveur et il sera imprimé par la Canadian Bank Note Co. Le dessin doit être officiellement révélé le 17 avril.

Toutefois, nous avons pu apprendre de diverses sources que:

1) Le timbre canadien sera de 5 cents et le timbre américain, de 4 cents; les dessins seront sensiblement les mêmes.

2) Une feuille d'érable (Canada) et un aigle (Etats-Unis) seront en relief; la feuille d'érable sera à gauche et l'aigle, à droite.

3) Le timbre comportera, en arrière-plan, une illustration du fleuve St-Laurent et des Grands Lacs.

## Hausse continue du déficit touristique

OTTAWA — Les Canadiens, amateurs de voyages, dépensent plus de dollars à l'étranger que n'en rapportent les voyageurs étrangers qui viennent au Canada. Dans un certain sens, ces Canadiens contribuent à l'accroissement du déficit commercial du pays.

Le déficit s'accroît d'année en année depuis que le gouvernement a supprimé les restrictions sur les frais de voyage en 1950. En 1950, le surplus était de 49,000,000. En 1951, le déficit atteignait $6,000,000 et il a augmenté chaque année depuis, pour atteindre le chiffre record de $192,000,000, l'an dernier.

**Augmentation des dépenses**

Malgré la régression économique, les dépenses canadiennes à l'étranger ont augmenté. En 1958, les touristes étrangers ont dépensé au Canada $352,000,000 en regard de $363,000,000 l'année précédente. Pour la même période, les Canadiens ont dépensé à l'étranger $544,000,000 contre $525,000,000.

Les détails de ces dépenses doivent faire l'objet d'une compilation du Bureau fédéral de la statistique, qui les publiera plus tard.

L'échange de touristes se fait surtout par la frontière canado-américaine. Cependant, bon nombre de Canadiens se rendent en Europe de plus en plus.

## M. Jean Bruchési nommé ambassadeur en Espagne

OTTAWA — Le gouvernement Diefenbaker a nommé M. Jean Bruchési, sous-secrétaire d'Etat de la province de Québec, au poste d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Espagne, où il succédera à M. Léon Mayrand, qui vient d'être nommé ambassadeur en Italie.

M. Bruchési a été président du Conseil des arts canadiens et de la Société historique canadienne.

**Lettre de Paris**

## Le gouvernement doit informer et éclairer l'opinion publique

par Maurice HERR

A la réunion du Conseil des ministres qui se tint le surlendemain du second tour des élections municipales, le général de Gaulle avait un visage sévère. "Messieurs, dit-il, à ses ministres, j'attends vos explications!"

Les yeux se tournèrent vers M. Berthoin, ministre de l'Intérieur, qui avait devant lui le volumineux dossier des résultats électoraux. Mais c'est M. Pinay que le général regardait, et le ministre des Finances comprit qu'il allait avoir à justifier sa politique économique et financière.

En effet, il n'est pas douteux qu'une large fraction du corps électoral a sanctionné, par des votes de mécontentement et d'hostilité certaines des mesures de redressement prises par le ministre des finances. Ces mesures particulièrement impopulaires — suppression de la retraite des anciens combattants, diminution des remboursements de la Sécurité Social, fiscalité aggravée pour les revenus modestes — ne figuraient que pour une part relativement faible dans le vaste plan de remise en ordre des affaires françaises. Mais elles ont été fort maladroitement présentées à l'opinion et appliquées plus maladroitement encore. Bien des électeurs, touchés ou non par elles, s'en sont irrités.

Donc, ces élections ont été, dans une certaine mesure, décevantes pour le gouvernement. La chose était fatale, car, comme l'a souligné le secrétaire général de l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.), "il n'y a pas de redressement sans impopularité". Cependant, compte tenu du climat qui règne en France depuis le début de l'année et du grave malaise qui étreint le monde ouvrier menacé par le chômage, le gouvernement devra faire un effort particulier pour dissiper la mauvaise humeur et les inquiétudes de l'opinion.

* * *

Si certaines des décisions de M. Pinay sont à revoir — mais le ministre des Finances estime, après trois mois d'expérience, que le temps n'est pas encore venu de desserrer la ceinture de l'austérité —, c'est davantage les méthodes gouvernementales qui sont à reviser. A l'heure où, en France, il est beaucoup question d'"Action psychologique" parmi les fondateurs et les soutiens du nouveau régime, il semble que les pouvoirs publics ont manqué d'experts en ce domaine.

Le contact a été perdu avec l'opinion publique en raison de la vacance du parlement, qui ne reprendra ses travaux que le 28 avril, et du secret épais qui entoure les délibérations et les décisions gouvernementales. Si la radio et la télévision d'Etat abondent en émissions, dans bien des cas, celles-ci relèvent bien plus d'une propagande, au demeurant fort légitime, que de l'information. Mais la presse en

(Suite à la troisième page)

**Notes agricoles**

## Autre puceron dépisté dans les prairies

Vers la mi-septembre de l'an dernier, on fit une découverte au laboratoire du ministère fédéral de l'Agriculture à Saskatoon. Les parcelles de mélilot (trèfle d'odeur) étaient fortement infestées de pucerons.

Pour la première fois on notait la présence du puceron du mélilot en Saskatchewan.

Selon M. Howard McDonald, de la Division de l'entomologie à Saskatoon, le nouvel insecte peut devenir dangereux. Les spécimens suspects doivent être envoyés immédiatement à la Division de l'entomologie, à Saskatoon.

Fait curieux, certains dégâts attribuables aux pucerons ont été observés dans des parcelles semblables, à Saskatoon, en 1957, mais aucune identification n'a été faite dans le temps.

Peu après la dernière infestation de septembre 1958, on a trouvé un petit nombre de ces insectes à une parcelle de mélilot située dans le centre est de la province.

Découvert pour la première fois aux Etats-Unis en 1948, l'insecte s'est vite répandu. Il est entré au Canada en 1956, causant des dommages aux parcelles de mélilot de l'Université du Manitoba, à Winnipeg. On l'a repéré à Portage-la-Prairie, au printemps de 1957, mais en nombre limité. A la fin de juin et au début de juillet 1957, on signalait des dégâts sérieux causés par les pucerons à Portage-la-Prairie et à Mordon (Man.).

A Saskatoon, seules les parcelles de mélilot ont été infestées; les parcelles voisines de luzerne ne furent pas touchées. De même, aucun dommage aux parcelles de lotier, de colza, de graminées et des autres cultures avoisinantes.

Le premier indice est un jaunissement de la feuille qui commence au bas de la plante et progresse vers le sommet, suivi de la chute des feuilles; en même temps, les excréments des pucerons ("miellat") rendent très collantes les parties infestées. A ce stade, la plante est recouverte de pucerons dans toutes ses phases de développement.

A Saskatoon on a réprimé les insectes par la pulvérisation à main du mélilot avec 10 onces de l'élément actif de malathion à l'acre. La pulvérisation est dirigée vers le haut à partir de la base de la plante afin de bien arroser les pucerons groupés à la surface inférieure des feuilles.

Tout appareil capable de projeter une buée ou une poudre qui atteint les pucerons abrités sous les feuilles permet d'enrayer l'infestation en un seul traitement.

Les cultures destinées à l'alimentation des animaux ne doivent pas être traitées dans les sept jours qui précèdent la coupe à cause de résidus toxiques pour les animaux.

• • •

**Lieux où loge le rhume des foins**

Vous souffrez de la fièvre des foins?

N'allez pas passer vos vacances à Kincardine alors!

C'est le conseil qui se dégage d'un rapport du ministère de l'Agriculture du Canada sur les nouveaux indices du pollen de l'herbe à poux établis pour vingt stations, en Ontario.

Les endroits dont l'indice est supérieur à 10 ne sont pas recommandables aux personnes qui souffrent du rhume des foins.

L'indice l'an dernier à Kincardine était de 21.3.

Généralement, les indices en 1958 étaient inférieurs à ceux de l'année précédente. Parmi les stations pour lesquelles nous possédons des relevés antérieurs, seul Madoc accuse une augmentation, et c'est la seule station où l'indice ait dépassé 10.

A Ottawa, l'indice était de 6.1, soit le plus bas pendant les neuf années qu'a duré l'enquête. Voici les indices des nouvelles stations établies l'an dernier: Pembroke 3.1, Renfrew 0.5, Mattawa 0.4, Timmins 0, Lions Head 8.3, Wiarton 6.1 et Kincardine 21.3.

• • •

**Tout nouvel exportateur gêne la vente d'excédents**

**(Aucun programme visant à une consommation accrue du blé)**

La production mondiale de blé a atteint le chiffre sans précédent de 8.7 milliards de boisseaux l'année dernière, principalement à cause de récoltes exceptionnelles aux Etats-Unis, en URSS et en Chine continentale. Ce chiffre dépasse de 43 pour cent celui d'avant-guerre.

M. Frank Shefrin, spécialiste des affaires extérieures au ministère de l'Agriculture du Canada, fait observer que l'accroissement n'est ni accidentel, ni imprévu. Une hausse des superficies et des rendements à la fois a contribué à augmenter les moissons, sans compter la part attribuable au temps favorable, aux progrès technique, aux méthodes culturales améliorées et aux mesures gouvernementales.

Dans le rapport le plus complet publié ces derniers temps relativement à la situation mondiale du blé, M. Shefrin déclare que le commerce mondial et la consommation n'ont pas progressé au même rythme que la production. (Voir l'Agriculture à l'étranger, février 1959.)

Depuis la deuxième guerre mondiale, la production des pays importateurs a augmenté plus rapidement que l'accroissement des importations. Aussi les stocks accumulés par les quatre principaux exportateurs atteindront-ils probablement le chiffre sans précédent de deux milliards de boisseaux à la fin de la campagne agricole 1958-1959.

Les trois secteurs de l'économie céréalière, production, consommation et commerce, font de plus en plus l'objet d'interventions ou de réglementation de la part des gouvernements.

Les programmes visant le prix des céréales dans la plupart des pays, sauf le Canada et l'Australie principalement, continuent d'encourager une production accrue.

Tel est le cas, en particulier, de pays normalement importateurs, comme l'Italie, la Belgique et l'Espagne qui sont devenus exportateurs.

On se rend de plus en plus compte de la nécessité d'effectuer certains changements. Plusieurs gouvernements encouragent les cultivateurs à passer de la production du blé à celle des céréales secondaires. Le rajustement est dans la bonne direction, mais dans l'ensemble, si l'on voit de nombreux pays importateurs subventionner le prix du pain en raison des prix élevés de soutien, on ne trouve aucun programme national d'envergure pour augmenter la consommation de blé.

Les programmes des pays importateurs ne permettent pas à leur population de profiter des bas prix à l'étranger et la demande en est réduite d'autant. En outre, les producteurs de ces pays importateurs sont protégés contre la concurrence des céréales à bas prix provenant de l'extérieur.

Les mesures prises par les pays exportateurs touchent principalement les producteurs des autres pays exportateurs. Les prix au producteur national supérieurs au cours mondial entraînent souvent des mesures spéciales en matière de commerce étranger, comme les subventions à l'exportation, les ventes à sacrifice, les ventes contre devises étrangères, le troc et les octrois.

Dans la mesure où ces procédés avilissent les prix d'exportation et dépossèdent les fournisseurs coutumiers de leurs marchés, il en résulte une diminution de revenus pour les producteurs des autres pays exportateurs. En outre, les moyens mis en oeuvre pour écouler les surplus et combler l'écart entre la demande possible et la demande réelle peuvent aboutir à une rigidité accrue des procédés commerciaux et provoquer des conflits d'intérêt entre les pays concurrents.

On peut obtenir des exemplaires de "L'Agriculture à l'étranger" en s'adressant à la Division de l'Economie, ministère de l'Agriculture, Ottawa (Ont.).



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 23 avril 1959, à l'égard du contrat no 60/59/SP, Pavage, Terminus des Douanes et de l'Immigration, Emerson (Man.)

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), et de M. J. A. Flatt, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis. devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 18 mars 1959. (DEV 59-11)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 22 avril 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CONSTRUCTION D'UNE COQUE EN ACIER POUR DRAGUE NO. 210 (MANITOBA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, 169 est, ave Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.), et de l'ingénieur régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P.&R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.) et Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis à l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 mars 1959. (HR 59-113)



# Changement à la direction de la Banque de Montréal

MONTREAL — On a annoncé aujourd'hui d'importants changements à la haute direction de la Banque de Montréal à la suite du décès récent de M. Gordon R. Ball, qui était le président de la Banque depuis 1952. Le vice-président du comité de direction, M. Arthur C. Jensen, a été élu président du conseil d'administration et président du comité de direction. Le vice-président et gérant général de la Banque, M. G. Arnold Hart, a été élu à la présidence et à la direction générale de la Banque et M. R. D. Mulholland, qui remplissait les fonctions de gérant général adjoint, lui succède au poste de gérant général.



M. A. C. Jensen

M. Jensen, un Terre-Neuvien, remplissait les fonctions de vice-président du comité de direction depuis le 1er janvier 1957 après avoir rempli celles de gérant général depuis 1952. Il avait auparavant occupé plusieurs postes au siège social de la Banque, à Montréal, y compris ceux de gérant général adjoint et de surintendant. Au début de sa carrière, qui a commencé à Montréal, il a fait des séjours aux succursales que la Banque possède à Londres et à New York.



M. G. A. Hart

C'est en décembre dernier que M. Hart a été élu à l'un des postes de vice-président de la Banque et il était le gérant général depuis le 1er janvier 1957. Il a rempli auparavant les fonctions de gérant général adjoint, d'assistant du gérant général, d'agent à la succursale new-yorkaise de la Banque, de gérant du bureau principal de la B de M à Edmonton, de surintendant adjoint des succursales de l'Alberta à Calgary et de secrétaire du président. Il a servi outre-mer sous le grade de major durant la guerre et, avant la guerre, il a passé de nombreuses années dans plusieurs succursales de la Banque à Montréal et à Toronto, où il est né.



M. R. D. Mulholland

M. Mulholland était le gérant adjoint de la Banque depuis juin dernier et il avait rempli les fonctions d'assistant du gérant général à Toronto et à Montréal depuis 1954. Auparavant, il avait occupé le poste de gérant aux bureaux principaux de la Banque à Montréal à Ottawa et à Victoria (Colombie-Britannique) et celui de gérant adjoint à Vancouver. Il avait aussi le grade de major, outre-mer, durant la guerre. Au cours des années précédentes, il avait travaillé à plusieurs succursales, y compris celles de Londres et de Paris. Il est entré à l'emploi de la B de M dans sa ville natale, Peterborough, en 1923.

## Un "mort" vit avec un coeur électrique

FLORENCE — Un Italien de 75 ans, M. Umberto Bacchini, vit depuis le 9 mars, à l'hôpital de Florence, avec un "coeur électrique".

Cliniquement mort à la suite d'une paralysie cardiaque totale, M. Bacchini a été sauvé par réanimation du coeur au moyen d'un "coeur électrique", appareil doté de transistors et fonctionnant sur pile, mis au point par le mécanicien Guildo Pizzichi.

Les praticiens soignant M. Bacchini ont déclaré que l'état de leur patient s'était sensiblement amélioré ces derniers jours, mais qu'ils ne pouvaient cependant se prononcer encore sur la date de sa guérison totale.

Le réalisateur du "coeur électrique" a présenté d'autre part aux médecins qui soignent M. Bacchini un autre appareil qu'il a baptisé "cardiostimulant de poche". Cet appareil, gros comme un étui à cigarettes et pesant 200 grammes, est indispensable pour assurer la vie du patient, lorsque celui-ci quittera l'hôpital.

## TRIBUNE LIBRE

Dear Father:

On behalf of the Volunteer Bureau Metropolitan Block Plan may we extend our sincere appreciation for the wonderful co-operation you extended Mrs. J. M. Huot and her committee in their St. Boniface Red Cross Residential Blitz.

The extensive publicity that you gave in support of their efforts did a great deal to make the Blitz the tremendous success that it was.

Yours very truly

Mrs. C. J. GARVIE,
Mrs. V. FABRIS,
Co-Chairman of the Block Plan.

## Contrat adjugé Prolongement de quai Gull-Harbour (Man.)

L'honorable Howard Green, ministre des Travaux publics, annonce aujourd'hui qu'un contrat de $47,800 a été adjugé à Macaw and MacDonald Limited, de St-Boniface (Man.) en vue de la construction d'un prolongement de quai à Gull-Harbour (Man.). Cette compagnie a présenté la plus basse soumission en réponse à la demande ministérielle de soumissions publiques. La date stipulée pour le parachèvement est le 31 mars 1960.

Gull-Harbour, petit établissement situé à l'extrémité nord de l'île Hecla, dans le lac Winnipeg, est une base de bateaux de pêche commerciale de tous genres. C'est aussi un port d'abri étant donné que c'est le premier port de quelque importance qu'atteignent les bateaux en direction sud. Ces bateaux comprennent des cargos à gaz, des cargos ordinaires, des remorqueurs et des chalands.

Le quai actuel est un ouvrage en encaissement en bois rempli de pierre de 209 pieds de longueur sur 22 de largeur. Le contrat qui vient d'être adjugé comporte la construction d'un prolongement en encaissement en bois de 200 pieds sur 22 au quai actuel. Cela diminuera la congestion qui survient par mauvais temps alors qu'il y a plus de vaisseaux qui cherchent refuge au quai que ce dernier ne peut en recevoir.

Les plans et devis ont été préparés par le bureau régional de Winnipeg de la Direction du génie (ports et rivières) du ministère des Travaux publics.



## Les repas en classe économique

Il y eut la guerre des Deux-Roses, la guerre en dentelle et, plus récemment, la guerre des sandwiches entre les compagnies aériennes.

Tout cela est maintenant du passé; Air France est certainement, parmi les compagnies aériennes, la plus heureuse de la signature de cette paix qui sanctionne la disparition du fameux sandwich, ouvert ou fermé, auquel on devait se limiter en classe économique.

C'est qu'Air France a une réputation à défendre; celle de la cuisine française; et il est bien difficile de faire valoir les qualités gastronomiques d'un pays avec des sandwiches, si bien présentés soient-ils; Brillat-Savarin, Prosper Montagné, Escoffier, sans parler du fameux Curnonsky lui-même, y auraient perdu leur latin.

A partir du 1er avril, les compagnies aériennes pourront donc offrir des repas froids complets à leurs passagers de la classe économique. Persuadée, comme toujours, que le pain n'est qu'un accessoire du repas, Air France reviendra donc, même en classe économique, à la vieille, mais toujours vivante tradition de la bonne cuisine française.

Comme la midinette parisienne peut, avec un rien, se donner une silhouette de grande dame, le chef français, soucieux de sa réputation, parvient, lui aussi, avec le minimum qu'on lui impose, à faire un succulent repas.

Les sandwiches sont morts! Vive la République du bon manger!

## La "stigmatisée de Konnersreuth"

KONNERSREUTH — Vendredi dernier, comme chaque Vendredi saint depuis des années, Thérèse Neumann, la "stigmatisée de Konnersreuth", a saigné, mais seulement des yeux et de la plaie du côté.

Pour la première fois, la foule des visiteurs qui se pressent habituellement pour voir la stigmatisée n'avait pas été admise dans la maison des Neumann.

C'est le curé du petit village de Bavière qui les a reçus et leur a donné des nouvelles de Thérèse. Cette dernière est âgée de 61 ans.







**La Liberté et le Patriote**



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa




par Gamin d'Or

## La chute du gouvernement

Les Manitobains qui se sont rendus aux urnes cinq fois depuis un an, auront l'occasion d'exercer leur droit de vote, encore une fois, vers la mi-mai. En effet, le gouvernement Roblin a été défait lundi après-midi par un vote de 30 contre 26 sur un amendement du chef de l'opposition, que l'hon. M. Roblin a déclaré être une motion de manque de confiance. Les 19 membres du parti libéral, sous la direction de M. Douglas Campbell, ancien premier ministre, se sont ligués avec les 11 membres du parti CCF, que dirige M. Lloyd Stinson, pour réaliser la majorité de quatre voix contre le bloc de 25 membres du parti conservateur, et M. Stephen Juba, indépendant. La deuxième session de la 25e Législature manitobaine s'est poursuivie cependant sous forme de comité de la chambre, afin d'assurer au gouvernement les fonds nécessaires jusqu'à la prochaine session législative, à partir du 1er avril, le commencement d'une nouvelle année fiscale.

La session actuelle qui a débuté le 12 mars a été caractérisée par une série continuelle de manoeuvres, le gouvernement minoritaire se servant de toutes sortes de tactiques parlementaires pour donner la plus grande publicité possible à ses plans pour l'avenir, tandis que l'opposition majoritaire s'appliqua à contrôler le débat pour faire ressortir les lacunes du programme législatif et pour faire croire aux électeurs que ce programme coûterait très cher. M. Campbell a critiqué spécifiquement le manque de progrès du gouvernement vers une nouvelle entente fiscale avec Ottawa et le manque de souci pour le sort de la classe agricole, tandis que M. Stinson a demandé un plan plus compréhensif de santé pour les contribuables.

Le discours du trône prévoyait une participation provinciale beaucoup plus grande dans le financement de presque tous les services offerts au public, ci-inclus un système de canaux et de barrages pour le contrôle des eaux des rivières Rouge et Assiniboine, au coût de quelque 85,000,000 de dollars. M. Roblin profita alors de toutes les occasions pour faire parler ses ministres, tandis que l'opposition a fait suspendre le débat ordinaire deux fois pour discuter des questions d'urgence — par exemple l'attitude à prendre envers le gouvernement Smallwood de Terre-Neuve en marge de l'affaire des bûcherons. Par trois fois, les efforts de l'orateur pour maintenir le débat dans les cadres habituels ont été défaits par vote majoritaire de l'opposition.

M. Roblin a été obligé enfin de demander la permission de présenter son budget avant le 31 mars, mais M. Campbell a exigé par amendement que la présentation soit accompagnée d'une discussion illimitée. Le premier ministre a rejeté cette condition et en a fait une question de confiance, au grand étonnement de l'opposition, qui a été ainsi amenée à renverser le gouvernement.

M. Campbell et M. Stinson, n'ayant pu établir un gouvernement de coalition l'an passé, la démission du gouvernement Roblin entrainera des élections provinciales vers la mi-mai, cette année. Les Manitobains sont en bonne forme pour voter, car en plus des élections fédérales, provinciales et municipales en 1958, ils ont pris part à un référendum sur la réorganisation scolaire au mois de février 1959 et le 31 mars dernier, à la campagne, ils déposaient leurs bulletins pour choisir les commissaires de nouvelles divisions scolaires. En dépit des divergences politiques, il y a unanimité sur un point: on souhaite que les prochaines élections provinciales aboutissent à un gouvernement stable. Tous semblent fatigués de campagnes électorales et de voyages aux urnes.

Trois nouveaux facteurs entreront en jeu aux prochaines élections. D'abord, les Créditistes ont annoncé qu'ils n'auront pas de candidats. Le nombre de votes que ce parti a obtenus dans trois comtés en 1958 était supérieur à la majorité de celui qui a gagné. On se demande à qui iront ces votes cette année? Deuxièmement, le mécontentement des agriculteurs et les victoires du parti CCF dans deux comtés ruraux, l'an passé, peuvent indiquer que ce parti plutôt urbain se répandra davantage à la campagne. Troisièmement, le North End de Winnipeg, château fort du parti CCF depuis longtemps, se transforme lentement à cause des développements résidentiels et attire l'attention ardente des organisateurs conservateurs. Le parti libéral a souffert plus que les autres de la réforme de la carte électorale qui, il y a quelques années, donnait une importance agrandie aux comtés urbains. Les élections provinciales cette année semblent destinées à fixer pour longtemps un nouveau visage politique basé sur ces différents facteurs.

A la fin des travaux le mardi soir, M. Roblin a pu annoncer la dissolution de la chambre et la tenue des élections provinciales qui auront lieu le jeudi 14 mai. On laisse ainsi le temps minimum légal pour la campagne électorale, ce qui fait prévoir la première session de la 26e législature pour le début du mois de juin.

# La natalité et l'immigration ont grossi notre population en 1958

La population du Canada est montée à 17 millions et quart d'habitants au cours de l'année dernière et l'accroissement s'établit à une proportion de deux et demi pour cent en une année, grâce sans doute à la forte natalité des Canadiens (ceux du Québec en particulier) et à la poussée de l'immigration. L'augmentation atteint presque les quatre cent mille, soit l'équivalent de huit villes importantes de cinquante mille habitants. Chacune des provinces a contribué à ce remarquable résultat, et c'est la Colombie Canadienne qui se distingue le plus avec un gain de près de douze pour cent depuis le recensement quinquennal de juin 1956; l'Alberta et l'Ontario suivent ensuite avec une hausse de neuf pour cent, puis c'est le Québec avec une augmentation de sept pour cent.

Le Canada bénéficie de l'accroissement naturel de sa population dans une proportion de 340,000 personnes dans la seule année 1958; le Québec en fournit pour sa part 110,000. Les naissances ont dépassé la moyenne quinquennale de 453,000, pour s'acheminer graduellement vers le demi-million en une année; elles y parviendront avant peu d'années si le taux de natalité se maintient aussi élevé qu'au cours de la dernière période de cinq ans; le taux demeure à 28 et une fraction par mille de population, ce qui est l'un des meilleurs du continent et l'un des plus favorables entre les pays du monde.

Maintenant, l'immigration devient un apport précieux de l'augmentation de la population du pays. En 1958, il est entré 124,000 immigrants qui ont été distribués d'une façon fort inégale entre les dix provinces: l'Ontario en a absorbé plus de la moitié soit 63,000, et le Québec à peine le quart, soit 28,000, et la Colombie Canadienne en a pris 13,000 pour sa part, et les trois provinces des Prairies un peu plus de 15,000. Il faut convenir que ce flot de nouveaux-venus en quête d'un établissement permanent en notre pays provenait en majeure partie des Iles Britanniques, puis de l'Italie, de l'Allemagne et des Pays-Bas; leur destination naturelle était donc les milieux plus industrialisés de l'Ontario, de l'Alberta et de la Côte du Pacifique.

On signale une baisse sensible de l'immigration survenue au cours de l'an dernier, une baisse qui est motivée par la situation du chômage, par une certaine récession économique et par une politique plus équilibrée du pouvoir d'absorption de la population. En 1957, le Canada avait accueilli un nombre imposant de 282,000 immigrants qui sont venus grossir les rangs de la main-d'oeuvre canadienne, à une période critique du marché de l'emploi; l'année suivante, les services d'immigration ont restreint sensiblement leur activité pendant que le gouvernement fermait quelque peu les portes de notre pays, pour rétablir un juste équilibre.

(Le Soleil)

---

Ce n'est ni la Providence, ni la vie qui nous trompent: c'est nous qui nous trompons sur les desseins de l'une et sur les buts de l'autre.—JOUFFROY

## Le gouvernement . . .

(suite de la première page)

arrive à se battre les flancs pour informer utilement ses lecteurs. "Le nouveau régime s'engagerait dans une impasse s'il concevait l'exercice du pouvoir comme des éclairs qui jaillissent de temps en temps de nuées inaccessibles", a écrit à ce propos un journal au jugement habituellement modéré.

Le gouvernement, en tout cas, semble avoir compris qu'il faisait fausse route. Jusqu'à présent, les ministres tenaient leur porte close et avaient un boeuf sur la langue. Désormais, ils s'épancheront davantage, et le chef du gouvernement a donné l'exemple en commentant devant les micros de la radio et les caméras de la télévision les points les plus critiqués de la politique gouvernementale. L'opinion française était trop habituée à discuter des affaires de l'Etat sur la place publique pour qu'on la prive brusquement d'excellents éléments de conversation, que le petit peuple du métro n'est pas le dernier à réclamer.

* * *

Il faut néanmoins reconnaître que ce changement de méthode aurait été plus lent à se manifester si le coup de semonce des élections municipales n'avait pas désagréablement retenti aux oreilles des ministres.

Certes, la remontée du parti communiste, qui récupère une partie des voix perdues lors des élections législatives de novembre, ne doit pas être surestimée, non plus que les manifestations du type Front Populaire qui se sont produites dans un certain nombre de localités. Mais le fait que les communistes aient pu rallier en quelques mois une partie des mécontents qui les avaient abandonnés et qu'ils aient réussi, pour la première fois depuis douze ans, à briser leur isolement politique est, en soi, assez grave.

On objectera, et c'est vrai, que les partis de la majorité gouvernementale l'ont largement emporté, même s'ils ont été, les uns ou les autres, affectés par des transferts internes de suffrages. La formation gaulliste U.N.R. (Union pour la Nouvelle République) n'a peut-être pas obtenu le succès qu'elle escomptait. Mais, à sa décharge, il convient de noter que les élections municipales se font le plus souvent au bénéfice des notables solidement implantés; une formation politique jeune ne pouvait évidemment posséder d'emblée de tels candidats.

* * *

Cependant, la relance du Front Populaire donne à réfléchir. Des socialistes, des communistes, des partisans de M. Mendès-France et de M. Mitterrand ont ainsi figuré sur des listes communes dans plus de 70 villes. Dans la plupart des cas, ces unions se sont révélées malheureuses et, seules, une quinzaine d'entre elles ont subi avec succès l'épreuve électorale. C'est peu et c'est beaucoup, trop même, car le courant psychologique ainsi créé peut aller en s'amplifiant, pour peu que la politique gouvernementale continue d'exciter les humeurs du pays. En tout cas ce qu'on appelle la gauche non communiste, c'est-à-dire les groupuscules qui s'agitent d'une façon parfaitement inefficace, a eu une révélation: en emboitant le pas aux gros bataillons communistes, elle peut espérer sortir de l'impasse nommée "stérilité" dans laquelle elle piétine depuis si longtemps. Elle va s'efforcer désormais de rameuter autour du parti communiste cette fraction de l'opinion faite d'idéalistes, d'ambitieux et d'insatisfaits sur laquelle elle exerce son influence.

Le parti socialiste se laissera-t-il emporter par le courant ainsi créé? C'est bien peu probable. Car si, çà et là, le Front Populaire a été accepté à la base par des élus socialistes désireux de conserver leur place, l'état-major de la S.F.I.O. a une fois encore vigoureusement repoussé l'alliance qui lui est inlassablement proposée par les communistes. Plutôt que de devoir à ceux-ci son siège de Maire d'Arras, M. Guy Mollet a préféré s'allier avec le M.R.P., ce parti, dont il disait naguère, "qu'il ne devrait pas exister". Et au Havre, seule grande ville de France dont le maire sortant était communiste, c'est un socialiste qui a été porté à la tête de la ville par la coalition des voix modérées et gaullistes.

* * *

Si le crédit du gouvernement Debré s'est effrité au contact des urnes, le prestige du général de Gaulle n'est apparemment pas atteint. Le Chef de l'Etat s'est tenu soigneusement à l'écart de la mêlée électorale: il conduit la politique générale de la France avec une souveraine autorité et sait, lorsqu'il le faut, donner les impulsions et les coups de barre nécessaires. L'oeuvre de redressement est en bonne voie, et le bout du tunnel est en vue. Dans quelques mois, sans doute, les Français tireront bénéfice des efforts qui leur sont actuellement demandés. Il sera alors possible de relâcher l'étreinte économique et fiscale.

En attendant, le gouvernement lance dans toutes les directions une vigoureuse offensive pour lutter contre la récession naissante, en même temps qu'il met en oeuvre un vaste plan d'équipement économique de l'Algérie, avec la création, à Bône, d'un énorme complexe sidérurgique alimenté par le gaz du Sahara.

Une telle action, énergiquement menée, ne peut que donner satisfaction aux Français, surtout si les responsables prennent la peine de leur en expliquer le sens et la portée.

Maurice HERR.



L'un des attraits pittoresques du Québec est illustré ci-dessus: la sculpture sur bois. L'on voit M. Zénon Alarie, de Ste-Adèle, tenant l'un de ses chefs-d'oeuvre.

Billet du vendredi

## Comment il arriva que de fait O. Henry apprit à écrire en prison

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La plupart des gens n'auront rien compris à la demande de pardon soumise à la Maison blanche, à Washington, en faveur de l'écrivain américain O. Henry. Celui-ci mourut en 1910 et il s'agissait d'une tentative de réhabilitation. Les pétitionnaires n'obtinrent qu'une lettre polie d'un haut fonctionnaire, les avisant qu'il ne pouvait être donné suite à leur requête, le président Eisenhower n'ayant le pouvoir d'accorder des pardons à titre posthume. Si peu important qu'il soit, l'incident rappelle un chapitre oublié de l'histoire littéraire.

O. Henry, qui s'appelait de son vrai nom William Sydney Porter, fut d'abord un maître Jacques qui tâta d'une demi-douzaine de métiers, dont le journalisme, avant de devenir l'un des conteurs populaires des Etats-Unis, et c'est en prison qu'il prit goût aux lettres. Il fut condamné pour prétendu détournement de fonds, alors qu'il était responsable d'une caisse à la First National Bank d'Austin, capitale du Texas. Il commit alors l'erreur, s'estimant non coupable, de narguer la Justice en se sauvant en Honduras. Revenu en vitesse, à cause d'une grave maladie de sa femme, il fut arrêté, traduit devant un juge, condamné à trois ans de pénitencier, qu'il passa à celui de l'Ohio, à Columbus. C'est là que commence sa carrière littéraire.

* * *

Il avait 36 ans quand son premier récit, The Miracle of Lava Canon, parut en 1898. Quelques années plus tard, établi à New-York, il donna des contes comme un pommier ses fruits, au rythme d'un par semaine, pendant un temps. Il fut une sorte de Maupassant américain, avec les variantes qu'il faut. Son histoire de vol fut toujours assez embrouillée, et peut-être aurait-il obtenu un acquittement des tribunaux, s'il n'avait aggravé son cas en s'enfuyant au premier soupçon contre lui. Au dire des historiens, la banque qui l'employait était assez mal administrée, la somme en cause minime, et le départ pour l'Amérique centrale joua contre lui.

Il reste que la détention fut peut-être pour lui un bien plutôt qu'un mal, lui révélant ses possibilités. Après avoir été, dans sa jeunesse, commis dans une pharmacie et caricaturiste en sa ville natale de Greensboro, Caroline du Nord, il partit à l'aventure en 1882 et poussa vers le sud-ouest jusqu'au Texas, où il travailla sur un ranch d'élevage et comme journaliste au Daily Post de Houston, avant d'entrer à la banque d'Austin. Il avait pas mal roulé sa bosse, ayant plus de 30 ans. Quelques années plus tard, ne sachant que faire de ses dix doigts dans sa cellule, il commença d'écrire pour passer le temps et obtint l'autorisation d'envoyer ses contes à journaux et revues.

* * *

Ce fut tout de suite le succès, à vrai dire inespéré. Le nouvel auteur exploita d'abord son expérience du Texas, du Honduras, et il y avait là, pour la plupart des lecteurs, un accent nouveau. Quand il recouvra sa liberté, jugeant qu'il s'était fait la main de façon acceptable, Porter partit pour New-York. Sous le pseudonyme d'O. Henry, il écrivit d'abord dans les magazines populaires, puis passa au World. Pendant des années, il s'attarda dès lors à peindre les gens du peuple ou, comme il disait, les quatre millions d'oubliés de la ville tentaculaire.

On trouve chez lui de longues nouvelles, des contes, de simples tranches de vie, comme chez Maupassant son modèle, mais il est loin d'atteindre à la stature de celui-ci. Il tombe trop souvent dans la sentimentalité et le mélodrame. Dans les 206 récits que contiennent ses neuf recueils, c'est à peine s'il en est une douzaine d'excellents, autant de passables. D'autres sont amusants et lisibles, mais de la qualité qui plait au populo, construits autour d'antithèses et de coups de théâtre. Il a quand même un sens aigu du réalisme, saisit avec habileté l'esprit et les moeurs de son temps. Son meilleur recueil serait "The Four Million", consacré aux petites gens de l'immense ville de New-York.

L'ILLETTRE.

## Bilinguisme et . . . "Parisian French"

Récemment, au début de mars, une troupe canadienne-française de théâtre, Le Cercle Molière, de St-Boniface (Manitoba), a fait un essai audacieux en allant à Calgary (Alberta) donner un spectacle en français. La représentation fut donnée à l'auditorium de l'école Queen Elizabeth. La troupe a offert "Le Médecin malgré lui", de Molière, et "La Fable du Secret bien gardé", d'Aléjandro Casona.

Deux femmes, professeurs au département des langues romanes de l'Université de l'Alberta (Edmonton), Geneviève Colleville et Germaine l'Abbé, furent présentes et elles ont préparé un compte rendu qui a paru dans le quotidien de Calgary, "The Albertan", du 7 mars.

Ce compte rendu est élogieux. On regrette le petit nombre de Canadiens anglais présents à ce spectacle. On donne comme excuse une joute de hockey donnée au même moment. Mais on peut aller plus loin; il y a là le fait que la population anglophone de Calgary s'intéresse peu au français, même comme amusement, même pour un plaisir culturel.

Or, il se trouve que la ville de Calgary est "jumelée" avec celle de Québec. En ce cas on peut risquer une comparaison. A Québec, même pour un spectacle anglais, le groupe français offre toujours une forte proportion d'auditeurs de langue française; on apprend assez d'anglais à Québec pour grossir un auditoire pour pièces anglaises. Le "jumelage" porte donc d'un seul côté. Le beau geste posé par Calgary est, de cette année-ci: Un citoyen éminent de Calgary a envoyé l'une de ses enfants passer une année au Collège de Sillery pour y apprendre le français.

Une remarque assez curieuse des dames Colleville et l'Abbé est ceci: "Pour ceux qui s'étonnent de constater la présence d'un accent canadien-français dans le parler des acteurs, disons que cet accent a été peu perceptible, et lorsqu'il a paru il ajoutait une authentique saveur 17e siècle." Singulière remarque. En quoi l'accent est-il de si haute importance? Les Anglais de l'Ouest, ceux de l'Ontario, n'ont pas d'accent? Il y a là une intrusion — intempestive — de la légende du Parisian French.

(L'Action Catholique)

## Bourassa vivant

Parmi les moins de quarante ans, combien y en a-t-il qui ont entendu Henri Bourassa? Quelques milliers seulement, soit au Plateau, soit au marché St-Jacques ou au Stadium. Durant les vingt dernières années de sa vie, le grand tribun fut avare de ses interventions publiques. L'Action nationale fait revivre l'éloquence de Bourassa en mettant sur le marché trois disques microsillon contenant des extraits de conférences et de discours, le tout précédé d'une introduction du chanoine Groulx.

Ces trois disques, de tirage nécessairement limité, se vendront $25. On peut commander immédiatement en envoyant un chèque au Fonds Henri Bourassa, a/s de François-Albert Angers, 535, Avenue Viger, Montréal.

Y a-t-il une seule institution d'enseignement qui soit autorisée à se priver d'un document aussi extraordinaire?

G. F. (Le Devoir)

## La reine-mère en audience pontificale le 26 avril

ROME — On confirme dans les milieux compétents que la reine-mère Elizabeth d'Angleterre sera reçue en audience par le Pape, le 26 avril, avec tous les honneurs dus à son rang. On sait que Pie XII avait reçu en audience la princesse Elizabeth et son époux, avant l'accession au trône de la reine actuelle, ainsi que la princesse Margaret.

# Le réseau français prend de l'ampleur

Il y a environ vingt ans, il fallut à la population de langue française de l'Abitibi et du Témiscamingue presque remuer ciel et terre pour obtenir les services du réseau français de Radio-Canada. Dans la ville minière de Rouyn, des hommes d'affaires venaient d'obtenir un permis de poste émetteur. Quand arriva l'inauguration de ce poste, on eut la désagréable surprise de constater qu'il était relié au réseau anglais par la ville ontarienne de Kirkland Lake, située à une cinquantaine de milles plus à l'ouest. Conséquemment, sauf quelques programmes présentés "en direct", la plupart des émissions venaient de la C.B.C. et de Toronto. Elles étaient donc de langue anglaise. Cela dans la province de Québec, au coeur d'une population en très grande majorité d'expression française.

La bataille s'engagea et l'on dut batailler ferme pendant plus d'un an avant d'obtenir que ce nouveau poste de radio fût relié au réseau français de Montréal. Un hebdomadaire, appuyé des sociétés nationales et des corps publics, Conseils municipaux, Commissions scolaires, Chambres de Commerce, etc., réveilla l'opinion publique sur cet illogisme — et cette injustice — de refuser la radio française à des Canadiens français vivant non pas à Halifax, non pas à Winnipeg ni à Edmonton, mais en pleine province de Québec. Engagé dans cette lutte, je me souviens m'être alors fait dire à Ottawa par de hauts fonctionnaires de notre radio d'Etat que nous demandions l'impossible et que, pour des raisons d'ordre technique et d'ordre économique, c'était impensable de vouloir relier à Montréal des postes radiophoniques perdus dans l'Abitibi et le Témiscamingue. L'"impossible" et l'"impensable" devinrent cependant possibles et pensables grâce à la ténacité de tous ceux qui là-bas s'étaient juré d'arracher le morceau. Aujourd'hui, cette vaste région a cinq postes de radio et un poste de télévision, tous rattachés au réseau français de Radio-Canada.

### Les temps sont changés

Je me remémorais ces faits, l'autre jour, en lisant les excellentes nouvelles qui nous viennent d'un peu partout sur l'expansion du réseau français qui de plus en plus devient réseau transcanadien. Ainsi, dans les Maritimes, il est fortement question de l'établissement prochain d'un poste de radio-télévision d'expression française. A Toronto, des professeurs de l'Université ont demandé que Radio-Canada accorde un permis de poste émetteur pour le service de la population de langue française de la ville-reine. Dans le nord de l'Ontario, à Sudbury, on aura prochainement la télévision française. On l'a déjà à Timmins, dont le poste vient d'étendre ses émissions jusqu'à Kirkland Lake, toujours dans le nord de la province voisine. Dans l'ouest canadien, à Winnipeg et à Edmonton, les postes français de radio sont en pleine expansion et augmentent leur puissance émettrice. Bien plus, il y a à peine quelques jours, on annonçait d'Ottawa que Radio-Canada projette d'acquérir un excellent canal de télévision dans la région de Winnipeg pour y desservir la population manitobaine de langue française.

On pourrait citer d'autres cas de ce genre indiquant qu'aujourd'hui le français est bien établi et à demeure sur les ondes de l'est à l'ouest du pays. Les choses sont bien changées depuis qu'il fallait se battre d'abord dans la province de Québec puis entreprendre de vigoureuses campagnes comme celle de la "radio-ouest-française" pour obtenir un peu d'expansion au service du réseau français de Radio-Canada. Sans doute ne faut-il pas s'illusionner et ne faut-il pas croire qu'en ce domaine de la radio, il n'y aura pas encore des batailles à mener pour que nos compatriotes aient pleine justice et pleine satisfaction. Il faudrait cependant être de mauvaise foi pour ne pas admettre que le caractère bilingue du pays s'affirme de plus en plus depuis quelques années à la radio et à la télévision et que de plus en plus la radio et la télévision vont servir à mettre ce caractère en évidence, tout en se faisant l'expression de la culture française au Canada.

A ces constatations il est cependant un côté amusant. Presque toutes les excellentes nouvelles concernant la radio et la télévision françaises, on les a apprises pendant la ridicule et inutile grève des réalisateurs, alors que quelques-uns de nos beaux esprits, immédiatement intéressés à conserver leurs fantastiques cachets de Radio-Canada, devenaient d'ardents nationalistes et découvraient dans la durée de cette grève un complot de la "C.B.C." pour faire disparaitre le réseau français, et . . . la culture française. Comme si la disparition momentanée ou non, de "Stan Labrie" et du "Père Gédéon" avait pu être une menace à notre langue et à notre civilisation! Car, encore une fois, c'était pendant la grève, prétendument complotée pour tuer le réseau français, qu'à Toronto, des professeurs d'université demandaient un poste français et qu'à Ottawa Radio-Canada annonçait ses intentions de retenir un "excellent canal" pour établir un poste français de télévision à Winnipeg.

Décidément, même parmi les comédiens il y a des comédiens qui s'ignorent et qui ne connaissent pas tous leurs talents.

Julien MORISSETTE
(Notre Temps)

# Autrefois un homme de 45 ans était vieux

Les progrès de l'hygiène et de la science médicale, ainsi que des habitudes alimentaires plus saines ont puissamment contribué, depuis le début du siècle surtout, à augmenter la longévité de l'être humain. Comme le déclarait récemment le Dr H. Vallois, directeur du Musée de l'Homme de Paris, lors de sa visite à Montréal, la limite d'âge de l'homme préhistorique s'établissait entre 30 et 40 ans et l'on croit qu'il avait atteint, à 45 ans, l'ultime vieillesse.

Aujourd'hui, il n'est pas rare que l'on puisse dire d'un homme de 70 ans qu'il est encore vert et plusieurs atteignent un âge beaucoup plus avancé sans même avoir besoin de lunettes ou d'appareils auditifs et sans que leurs facultés soient affaiblies.

### Un problème

Par contre, à mesure que s'allonge son existence, l'homme voit sa période dite productive, celle pendant laquelle il est le bienvenu sur le marché du travail, se rétrécir dangereusement.

Les mesures sociales instaurées pour le protéger sont à double tranchant, si l'on peut s'exprimer ainsi, puisque à cause des pensions de retraite instituées dans les grandes entreprises au bénéfice des employés de longue date, non seulement, ceux-ci doivent-ils souvent quitter le travail à 65 ans même s'ils ne le désirent aucunement, mais les autres qui ne peuvent compter sur une telle pension se voient impitoyablement refuser l'accès de ce marché du travail en raison de leur âge et cela, alors qu'ils sont loin d'être encore assez âgés pour recevoir la pension de vieillesse du gouvernement.

### Science nouvelle

De même que l'étude des maux propres à l'enfance se nomme pédiatrie, de même a-t-on baptisé du nom de gériatrie l'étude des maux propres aux personnes âgées et découlant en partie de leur désoeuvrement, de leurs soucis financiers, de leur insatisfaction lorsqu'ils logent chez leurs enfants, de la mort de leurs amis, de leur isolement quand ils habitent l'hospice ou le refuge pour vieillards.

Il existe donc maintenant des centres gérontologiques et des cliniques gériatriques. Ce centre, établi à l'Institut Allan Memorial en 1943, et cette clinique, située au Jewish General Hospital, sont dirigés par le Dr V. A. Kral, professeur adjoint en psychiatrie à McGill qui, avant la guerre, était attaché à l'université allemande de Prague.

Selon lui, les vieillards devraient pouvoir continuer de tenir maison, pendant que des travailleurs sociaux et des volontaires les visiteraient régulièrement. "Sur les 88 patients de 75 à 78 ans actuellement sous traitement à ma clinique, dit-il, très peu souffrent de sénilité, ou d'affection cérébrale organique. La plupart ont des problèmes psychiatriques, souffrent de dépression et souhaiteraient mener une vie plus active, moins solitaire, moins dépendante. Souvent, leur amour-propre est blessé parce que leur prestige est amoindri aux yeux de leur famille."

Les gens âgés, ajoute-t-il, devraient tous avoir un passe-temps lorsqu'ils ne peuvent plus travailler pour gagner leur vie. Cette dernière solution est encore préférable, cependant, à un simple hobby.

Les femmes, dit-il, sont plus favorisées, car elles peuvent toujours aider à la tenue d'une maison. Quant aux hommes, nous tentons de les occuper dans des ateliers à l'abri de la concurrence.

(Le bureau "Age and Opportunity" de Winnipeg, centre de recherches et d'initiatives, est un des premiers du pays. On s'y préoccupe surtout des problèmes de logement, d'emploi, de loisirs et de santé des gens âgés.)

## "God Save the King" chanson française

La correspondante qui a écrit au "Droit" a probablement oublié, comme des millions de Français, que "God Save the King" est une ancienne chanson française du temps de Louis XIV.

Et c'est Lulli qui en a composé la musique. En français, pour Louis, le roi-soleil, cette chanson s'appelait "Dieu protège le Roi". Les historiens, à la douzaine presque, ont déjà retracé la chose depuis longtemps.

Ce sont les élèves de St-Cyr qui l'avaient une première fois chantée, cette chanson, à l'occasion d'une visite que leur faisait Louis XIV.

Or, un Anglais voyageur l'a entendue en France et en a été parfaitement épaté. Il en a pris les paroles et apporté aussi la musique dans son pays. On l'a traduite cette chanson qui est devenue "God Save the King", et l'hymne national anglais depuis lors.

(Le Droit)

# La population bénéficie d'un service postal qui lui coûte $178 millions

Indispensable à tous les citoyens, le service de la poste coûte au pays la somme imposante de $178 millions; il joue un rôle essentiel dans la vie économique et sociale et contribue à entretenir les bonnes relations entre les membres de la société, et aussi à établir les contacts nécessaires dans le commerce et l'industrie. Son importance est manifeste dans son fonctionnement qui absorbe un vaste réseau de bureaux de postes, grands et petits, distribués sur tout le territoire des dix provinces et jusqu'aux confins des régions les plus éloignées, au nombre de 12,000; pour l'assurer, il faut un ensemble imposant de moyens de transport par rail, par route, par avion, par bateau, et une armée de quelque 50,000 postiers, facteurs et commis qui manipulent au delà de 3,722 millions de lettres, colis et objets divers de correspondance.

Le bureau de poste est un endroit de rencontre du public qui a besoin de la poste et qui sent le besoin de recourir à ses services; aussi le ministère tend-il à l'améliorer et à le moderniser dans son installation et son efficacité. Dans les campagnes, où la population se donne rendez-vous chaque jour, l'arrivée du courrier et la distribution des lettres et des journaux et colis constituent une occupation pleine d'intérêt; on s'est ingénié à transformer les locaux, à les rendre plus attrayants et à les adapter davantage aux besoins nouveaux; les constructions et les immeubles ainsi rénovés, forment une part respectable des dépenses encourues dans le but de mieux servir la population.

L'énorme manipulation des lettres et des objets de correspondance fait l'objet de recherches techniques où la mécanique et l'électronique apparaissent comme des moyens essentiels d'alléger la tâche et d'accélérer le service. Des machines automatiques à oblitérer, les convoyeurs, les tapis roulants et autres dispositifs ingénieux fonctionnent dans les grands bureaux et font l'objet d'améliorations incessantes. Tout est mis en oeuvre pour l'expédition rapide et la livraison du courrier de chaque jour; on fait diligence pour expédier le travail, se libérer chaque jour et ne rien laisser pour le lendemain; le service postal combat les retards le mieux qu'il peut et cherche avant tout à donner pleine satisfaction à ses clients qui se comptent par millions.

L'avènement de l'avion a bien servi l'acheminement du courrier par la voie des airs. Non seulement la poste franchit ainsi de grandes distances en quelques heures, mais elle se rend jusqu'aux endroits les plus reculés du pays; ainsi les vastes solitudes de l'Extrême-Nord qui possèdent des postes de surveillance, des installations de radar et des terrains d'atterrissage sont maintenant desservies par des avions qui apportent régulièrement le courrier aux gens qui y sont stationnés. Les développements qui se poursuivent sur la baie de l'Ungava et à Frobischer Bay, ont amené l'établissement d'un service postal aérien qui fonctionne plusieurs fois la semaine; les Iles de la Madeleine bénéficient maintenant d'un service aérien pour l'expédition du courrier quotidien, et de nombreux circuits aident ainsi la poste à accélérer son service.

Les services routiers se sont grandement améliorés depuis ces dernières années, et la poste rurale dessert maintenant plus de 600,000 familles dans les dix provinces; les chemins de fer ont maintenu la transmission du courrier dans chacune des gares qu'ils desservent, pendant que les postiers se mettent à l'oeuvre pour livrer les sacs de malle et faire la distribution du courrier. Dans les villes, la livraison à domicile est maintenant organisée dans 152 localités avec près de 5,000 itinéraires qui occupent plus de 23,000 facteurs.

Le service postal offre au public deux autres avantages: une caisse d'épargne qui compte plus de 300,000 déposants dont l'ensemble des dépôts dépasse les $35 millions, et l'émission de mandats dans plus de onze mille bureaux; les sommes ainsi confiées à la poste ont atteint l'an dernier, le chiffre impressionnant de $845 millions, répartis entre 51 millions de mandats.

(Le Soleil)



# Projet d'amalgamation métropolitaine déposé à la législature manitobaine

Le ministre des Affaires municipales du Manitoba, l'hon. John Thompson, a déposé devant la législature mardi le rapport de la Commission d'Enquête sur le Winnipeg Métropolitain. Le gouvernement avait été défait la veille, mais les législateurs poursuivirent la session en comité de la Chambre afin de passer les évaluations de dépenses pour l'année fiscale qui commençait le 1er avril. Le document dont les recommandations ont été formulées en vue d'une législation provinciale sera étudié par les représentants du peuple et les candidats aux prochaines élections, car il fera partie du programme de la prochaine session provinciale.

Il est à remarquer en effet que les enquêteurs proposent l'établissement d'un gouvernement métropolitain à Winnipeg sans consultation populaire, mais par l'autorité de la législature. Les auteurs proposent même en général que les consultations populaires soient limitées et éliminées et que les membres des conseils proposés aient la responsabilité et l'autorité pour gouverner à leur goût. On relève en passant une suggestion à l'effet que les réunions de comités des conseils métropolitains et locaux soient fermées au public et à la presse.

Le rapport en quatre volumes, qui retrace l'histoire de la ville aux fourches de la Rouge et de l'Assiniboine depuis 1880 et qui scrute l'avenir jusqu'à l'année 1981 quand la population s'élèvera à 700,000 personnes, demandera une étude approfondie pour faire ressortir tous ces détails.

En voici les grandes lignes:

Les 16 régions municipales de la région métropolitaine seront supprimées et amalgamées pour en faire huit villes, à savoir: Winnipeg (avec Tuxedo en partie et Charleswood en partie); St. James, (avec des parties de Rosser et d'Assiniboia); West Kildonan (y compris Old Kildonan et West St. Paul); East Kildonan (y compris North Kildonan, East St. Paul et Elmwood); Transcona; St-Boniface (avec une partie de St-Vital et de Transcona); St-Vital et Fort Garry (y compris une partie de Tuxedo). Les limites de la nouvelle métropole se conformeront en général avec le chemin périmètre.

Cette vaste région sera gouvernée par un conseil métropolitain composé de huit maires et de six échevins représentant autant de "quartiers". Le premier super-maire sera nommé par la province.

**Vastes pouvoirs**

Ce conseil jouira de tous les pouvoirs importants de taxation partout dans la région métropolitaine et aura comme mission d'égaliser le fardeau aussi bien que les bienfaits. Il contrôlera spécifiquement les provisions et la distribution de l'eau, le transport public, les services d'électricité, le zonage, l'aérogare, les égouts, les chemins et ponts principaux, les parcs, les cimetières, les hôpitaux municipaux et, à la longue, la police et le service de pompiers. Les conseils locaux garderont l'autorité sur les rues secondaires, les finances spéciales, l'administration du bien-être, mais sans pouvoir faire des emprunts indépendants.

Le rapport propose que les districts scolaires aient les mêmes limites que les villes (il y en aura deux dans St-Boniface) sous le contrôle d'un "comité" du conseil local (deux échevins et cinq citoyens), le tout sous la direction d'un conseil scolaire métropolitain qui décidera les sites des écoles, le financement, le placement des enfants dans un district ou l'autre, etc. Le rapport diffère sur ce point radicalement avec celui de la Commission Royale sur l'Education. Les présidents de comités locaux seront les membres du conseil scolaire métropolitain.

Les six échevins ou contrôleurs seraient avec le président les seuls membres à plein temps du conseil métropolitain et deviendraient en pratique les administrateurs de la région.

Les membres de la commission, qui ont tous signé le rapport, étaient MM. J. Les Bodie, président, George Sharpe, Thomas Findlay, C. N. Kushner et J. Van Belleghem.

La plupart des recommandations assez radicales de la commission sont basées sur une analyse approfondie des difficultés actuelles, la lutte pour l'industrie entre municipalités; la part disproportionnée de certaines dépenses qui incombent à quelques municipalités: (Winnipeg et St-Boniface, par exemple, ont plus que leur part des bénéficiaires de l'assistance publique); l'inégalité du fardeau de taxes et du niveau des services; les conflits dans la planification de chemins, de ponts, d'égouts, de services d'eau, du transport public, etc. Les développements à prévoir ne feront qu'intensifier tous ces problèmes à moins d'intervention d'une autorité centrale.

L'uniformité financière et politique s'appliquerait au système scolaire.

Etant donné que la région métropolitaine comprend à l'heure actuelle plus d'une vingtaine de sièges à l'Assemblée législative, il se peut que le rapport de la commission joue un rôle important dans le choix des législateurs lors des élections provinciales qui précéderont la nouvelle session provinciale.



Le jeudi 19 mars, en la fête de saint Joseph, avait lieu au Jardin Langevin la réception de 17 nouveaux Croisés et de 6 Apôtres.

Le Révérend Père A. Fortin, O.M.I., aumônier de cette maison présida la cérémonie. Dans une allocution appropriée à la circonstance, il rappela aux nouveaux élus, leurs obligations envers la Croisade et leur donna quelques conseils pratiques. Vint ensuite la Bénédiction du T. S. Sacrement suivie d'un joyeux banquet.

Voici les noms des nouveaux Croisés et Apôtres: de gauche à droite, 1ère rangée: Louis Carrière, Gilbert Hince, Gilles Bérard, Denis Verreault, Paul Major; 2e rangée: Raymond Dufort, François Laflèche, Jean Lauzière, Roger Moquin, Jean-Marie Boisjoli, Gérald Allard; 3e rangée: Cameron Denby, Marcel St-Laurent, Roger Vankrieckenge, Denis Hébert, Germain Simard; 4e rangée: Gérard Brétécher, Jean-Pierre Lukowycz, René Nault, Marc Soulodre; 5e rangée: Maurice Fontaine, Richard Lauzière, Gérald Desaulniers.

## Télévision française à Moncton et St-Boniface

OTTAWA — Le Bureau des gouverneurs de la radio-diffusion vient d'accorder à Radio-Canada la permission d'établir un poste de télévision de langue française à Moncton, et un autre à St-Boniface, Manitoba.

En guise de commentaires à la suite de cette annonce, le Bureau des gouverneurs a fait la déclaration que voici: "le Bureau est d'avis que les nouveaux postes de télévision projetés constitueront une expansion désirable du service de télévision de Radio-Canada. Le Bureau est assuré que Radio-Canada tiendra compte de ces besoins dans ses plans d'expansion des services de télévision."

La décision du Bureau des gouverneurs répond au désir depuis longtemps exprimé par la population de langue française de Moncton et de St-Boniface.

## "Ici On Parle Français"

(Winnipeg Free Press)

The decision last week of the Board of Broadcast Governors to permit the CBC to operate a French-language television station in St. Boniface will be warmly welcomed by TV viewers in southern Manitoba.

The CBC's studios in Montreal produce many fine television shows, but French programs here have been restricted to a couple of hours on Sunday afternoon over CBWT. This has two weaknesses. It is disappointing for the many French-speaking people of Greater Winnipeg and the surrounding area. And, regrettably, it is irritating to some English-speaking viewers who begrudge even two hours a week being devoted to programs that they cannot understand.

The now station should remove much of the irritation all round. CBWT will be able to devote its entire Sunday to English-language programs; and while the St. Boniface station will not be able to originate programs, it will carry tape and film recordings of the CBC's French network productions. It is to be hoped that this will please more than the viewers whose natural tongue is French. English-speaking people will have an opportunity to appreciate the outstanding contribution that French-speaking Canada is making in this relatively new medium of communication and entertainment.

## Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Plusieurs sont encore inquiets, et à juste droit, de l'efficacité du nouveau rayonnement de CKSB à sa puissance de 10,000 watts. Tel que nous vous l'expliquions dans les colonnes de ce journal la semaine dernière, nous avons eu des difficultés à surmonter depuis le 8 mars. Laissez-nous, cependant, vous rassurer. Depuis le mardi 31 mars, un nouveau câble a été installé et nous espérons que cette fois-ci il aura la résistance voulue pour retransmettre adéquatement le signal de CKSB à sa "toute puissance".

Pour certains, ces difficultés peuvent sembler longues à résoudre, mais nous tenons à souligner que notre équipe de techniciens ne peut travailler que durant la nuit afin que le poste puisse continuer ses opérations le jour.

Nous voulons profiter de l'occasion qui nous échoit de féliciter d'une façon toute spéciale notre ingénieur en chef, M. Yves Savignac, qui n'a certes pas compter les heures supplémentaires et les nuits qu'il a passées à St-Norbert pour faire les changements et voir aux réparations à l'émetteur.

Les déficiences du câble coaxial ont créé un déséquilibre de l'émetteur et, pour nous servir d'un terme connu, il faut maintenant que notre ingénieur fasse coïncider les axes afin que notre rayonnement reflète les devis soumis dans le mémoire technique présenté au Ministère du transport. Ces rectifications prendront encore quelques jours, mais nous espérons, Dieu aidant, qu'après cela tout sera normal et que nous pourrons de nouveau atteindre nos auditeurs les plus éloignés qui ont goûté durant quelques heures les programmes de leur poste français.

**Réunion annuelle**

Mardi de cette semaine, le Bureau des administrateurs se réunissait pour approuver le bilan de votre compagnie et fixait l'assemblée annuelle au mardi 28 avril. Cette réunion sera tenue à la salle académique du Collège et commencera à 10 h. Nous vous donnerons plus de renseignements concernant cette réunion annuelle.

**Mgr d'Eschambault**

Les administrateurs profitaient de cette réunion pour exprimer à leur secrétaire, Mgr Antoine d'Eschambault, leurs vives félicitations. De fait, Mgr d'Eschambault a été un des ouvriers de la première heure et si aujourd'hui l'Ouest canadien se voit desservi par quatre postes français, c'est certes dû dans une large mesure à son enthousiasme et à son travail.

**A l'opéra**

Dimanche, nous vous présenterons "Mignon", opéra en trois actes d'Ambroise Thomas, avec choeur du Théâtre Royal de la Monnaie, de Bruxelles, et l'orchestre National de Belgique, dirigés par Georges Sebastian.

Le samedi 4 avril, à 7 h. 30 du soir, le conférencier à l'émission du Conseil de la Vie française en Amérique sera M. Georges-Henri Daignault. Il vous parlera de la fraternité française de l'Amérique.

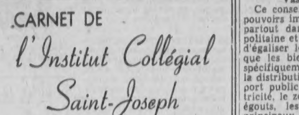
En terminant, nous voulons féliciter encore une fois l'équipe de St-Boniface au programme "Match intercités", et nous invitons nos auditeurs à suivre cette émission le dimanche soir à 8 h.



M. Michel Chartrand, chef provincial du parti Social-Démocrate (CCF) du Québec visite actuellement quelques centres du Manitoba, au cours d'une tournée nationale. Il a parlé à St-Boniface à l'occasion de l'assemblée qui a choisi M. Ben Cyr comme candidat provincial aux prochaines élections.

Dans une interview, M. Chartrand a fait allusion à la situation des écoles catholiques et françaises en Colombie-Britannique, exemple de discrimination raciale et religieuse, dit-il, qui est contraire aux principes de son parti.

L'homme religieux sert Dieu: l'hypocrite le prend à son service. — Comte de BELVEZE.



CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

### Fête de saint Joseph

Le 19 mars, à l'occasion de la fête de saint Joseph, c'est jour de réjouissance chez nous. C'est bien légitime de célébrer le glorieux et saint patron de notre Institut. Mais, cette année, nous y avions une raison toute particulière. D'abord, c'était la fête de notre Saint-Père le Pape Jean XXIII que nous aimons bien. De plus, c'était la fête patronale de notre dévoué surintendant, le R. F. J.-H. Bruns, S.M.

Pour la circonstance, il y eut un grand ralliement de tous les élèves de l'école Provencher et de notre Institut au gymnase Notre-Dame. Le saint Sacrifice de la messe y fut offert par le R. P. R. Ouellette, S.M. Tous nous y avons participé d'une façon active. Un grand nombre reçurent la sainte communion. C'était le premier rassemblement du genre au gymnase. Nous étions frappées par l'atmosphère de recueillement et de piété qui régnait dans cette immense salle. Tout s'est déroulé dans un ordre parfait sous la direction de quelques étudiants.

Le Père Ouellette eut l'obligeance de nous adresser quelques mots. Après nous avoir souhaité une bonne fête, il nous exhorta à imiter l'esprit de foi, d'humilité et de travail de saint Joseph. Il nous pria d'unir nos prières aux siennes afin d'implorer le Seigneur en faveur du bon Frère Bruns. De fait, nous lui avions fait parvenir nos voeux et nos prières. Pour terminer cette imposante cérémonie, notre chorale entonna un hymne à saint Joseph le priant de veiller sur la barque de Pierre et de son "vaillant nautonnier".

Au retour à l'Institut, on se réunit pour prendre notre petit déjeuner, puis l'on se remit au travail avec ardeur. A trois heures, on nous accorda un congé "tout court", mais toujours appréciable.

Vive saint Joseph! Vive le Saint-Père! Vive notre surintendant!

Lorraine GAUTHIER
et Lucille LEMARBRE,
Xe année, cours commercial.

### Témoignage

La Rév. Sr Marie-Léonille n'est plus . . . Elle nous a quittées définitivement pour le ciel. Depuis plusieurs semaines déjà, nous prions pour elle. Son état de santé était inquiétant, disait-on. Comme nous aurions voulu obtenir sa guérison!

Ma soeur était notre professeur d'art. Nous l'estimions bien et nous nous sentions aimées d'elle. Pour nous, ses élèves, elle fut d'un dévouement et d'une patience inlassables.

Après nos heures de classe, nous affluions au studio. Toujours elle nous accueillait avec une grande bonté. Sous sa tutelle nous nous mettions au travail avec entrain. Elle savait nous encourager, nous stimuler, découvrir nos bons points, réparer nos faux coups de crayon ou de pinceau, nous faire aimer, désirer le beau. Soeur Marie-Léonille nous faisait comprendre l'importance du travail bien fait en vue de l'éternité. Comme elle avait le tour de nous rapprocher du bon Dieu. Que de belles choses elle nous permit de réaliser. Aussi, toutes, nous lui devons une grande reconnaissance. Son départ nous est très sensible.

Si Soeur Marie-Léonille s'est tant dévouée pour nous, il nous semble qu'au ciel elle ne nous oubliera pas. Elle continuera à nous aider et à nous inspirer, à nous encourager, à nous aimer. Ne lui marchandons pas le secours de nos ferventes prières. C'est la meilleure preuve de reconnaissance que nos coeurs puissent lui donner.

### Meli-Melo

Du nouveau dans notre Institut! Au rez-de-chaussée gît un appareil qui d'abord piqua la curiosité de plusieurs. Ce fameux "machin" n'est autre qu'un aspirateur électrique servant au nettoyage de nos brosses à tableau . . .

"P FFF . . ." et c'est fait. Fini plusieurs petits problèmes, grâce à la bienveillante générosité de notre Commission scolaire. En choeur nous chantons: "Il n'y en a pas comme eux".

(Joan D.)

Félicitations aux étudiants du Collège de St-Boniface! Leur pièce "L'ours et le Pacha" fut un véritable succès. Jeux, décors, costumes, interprétation, tout fut superbe et bien goûté.

(Linda L.)

Partout dans l'Institut, on ne parle que du prochain "Prom", le gala de Pâques. Les affiches abondent dans nos corridors. Que l'on s'organise pour faire un succès de cette soirée, c'est fameux. Cependant, il ne faudrait pas oublier le ton de la semaine sainte et perdre de vue l'idée que le saint jour de Pâques est la fête des fêtes, le gala par excellence.

(Rita B.)

Notre dévoué inspecteur, en terminant sa visite dans l'une des classes de nos benjamines de l'école Marion, pose une dernière question:

"Eh bien, mes chères élèves, pouvez-vous me dire ce que j'ai le mieux aimé dans votre classe, aujourd'hui?"

Les mains se lèvent . . .

"Oui, toi."

"La maîtresse, M. l'inspecteur."

Les vacances approchent. Nous désirons souhaiter à toutes nos institutrices un heureux congé bien mérité.

(Germaine H.)

### Concours à l'école Marion

Depuis plusieurs semaines, un bon nombre de Croisées collectionnent des images de la sainte Vierge et de Sa Sainteté Jean XXIII, en vue d'un montage. Elles ont réalisé plusieurs projets aussi intéressants qu'artistiques. On demanda aux religieuses de l'Institut de juger les divers travaux. Ce travail bien délicat se fit minutieusement. Heureusement qu'il y avait de nombreux prix à distribuer. Une Croisée de la sixième année voulut exprimer sa reconnaissance et de sa propre initiative adressa la lettre suivante:

Révérendes Soeurs,

Je vous remercie sincèrement d'avoir pris la peine de choisir les albums. C'était difficile, n'est-ce pas? Mais si toute cette difficulté est offerte à Dieu, cela mérite une grâce pour le ciel! Je suis certaine que la sainte Vierge a eu, comme vous, bien du plaisir à se promener entre les allées et à regarder les albums. Elle a certainement été amusée de quelques-uns, car il y en avait de très drôles.

Je vous remercie aussi d'avoir donné de si magnifiques prix. Vous étiez très bonnes. Jésus lui-même a dit: "Tout ce que vous ferez au plus petit des miens, c'est à moi que vous le faites". Comme vous nous avez rendues très heureuses, nous les petites de l'école Marion, je suis certaine que le petit Jésus est aussi content. Quand je vais être plus grande, je vais me faire soeur et je vais suivre votre bon exemple et pratiquer la charité qui a été véritablement connue "chez vous" Révérendes Soeurs.

Encore un grand merci et aussi: "Joyeuses Pâques".

Que Jésus et Marie vous gardent et vous amènent au ciel à la fin de vos jours.

Une Croisée de la 6e année,
classe no 15.

### Remerciements

La famille Roy désire remercier très sincèrement, son excellence Mgr Maurice Baudoux, les membres du clergé, les religieux et les religieuses, tous les parents et amis qui lui ont témoigné une si vive sympathie lors du décès de M. l'abbé Léon Roy.

Les familles Lemire et Dupont remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de la Rév. Sr Marie-Léonille (née Florida Lemire), et tout spécialement la Très Rév. Soeur Supérieure, de l'Académie St-Joseph, et autres religieuses pour leurs offrandes de messes et bouquets spirituels. Merci aussi au R. P. J. Morin, O.M.I.

Les familles Vermander désirent remercier sincèrement les parents, amis et connaissances pour leurs témoignages de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou messes, à l'occasion du deuil cruel qui les a frappées. Elles remercient spécialement les porteurs, honoraires et autres, le personnel du "Manitoba Technical Institute", le conseil et les autorités civils, les diverses sociétés et les cercles de St-Boniface.

Les membres de la famille A. Bélanger tiennent à remercier les parents et amis et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père, survenu le 17 mars dernier. Merci spécial aux membres du clergé et aux communautés religieuses pour leurs sincères condoléances envers la famille.

## Décès

**M. Raymond Le Gros**

M. Raymond Le Gros, de 461, rue St-Jean-Baptiste, est décédé le lundi 30 mars à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 32 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Rose; un fils, Denis; trois filles, Elaine, Joanne et Louise-Anne; son père, M. Thomas Le Gros, de Fort William; deux frères, Claude et Laurent; quatre soeurs, Mmes E.-J. Mousseau et Gordon Felon, Gracia et Lorraine.

Le service fut chanté le jeudi 2 avril en l'église de Holy Cross. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

**M. Brunot Ritchot**

M. Bruno Ritchot, de 374, rue Deschambault, est décédé le dimanche 29 mars à sa résidence, à l'âge de 81 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Ernestine; un fils, William; deux filles, Mmes H. Deschamps et M. Zébière; 10 petits-enfants; quatre soeurs, Mmes C. Dufour, A. Plouffe, W. McIvor et M. Wellman.

Le service fut chanté le mercredi 1er avril en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Green Acres. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

# Me Laurier Régnier préconise une défense civile efficace

Dans une interview qu'il a accordée au journal **La Liberté et le Patriote**, pendant le congé de Pâques, Me Laurier Régnier, député de St-Boniface à la Chambre des Communes, a souhaité une organisation plus efficace de la défense civile. Me Régnier a aussi profité de l'occasion pour souligner la bienveillance générale à l'égard d'un poste satellite de la télévision à St-Boniface.

Me Régnier croit que la première tâche des responsables de la défense civile consiste à convaincre le grand public qu'il y a vraiment quelque chose à faire pour limiter les effets d'une attaque nucléaire. Ses études l'ont convaincu d'abord que l'attaque avec des projectiles à longue distance n'est pas si précise que le laisse entendre le mot "pin-point". Il ne faut pas non plus sous-estimer l'efficacité des moyens d'interception de projectiles.

Surtout ne faut-il pas sous-estimer l'efficacité d'un système d'abris dans les grandes villes. Les expériences militaires ont démontré, selon le député de St-Boniface, qu'une cave à deux ou trois pieds sous terre serait une protection suffisante contre la radioactivité d'une bombe. Une bonne provision d'aliments en boites permettrait aux occupants d'attendre que le danger se dissipe. Me Régnier cite en exemple la Norvège et la Suède qui ont construit des salles immenses dans le roc sous leurs villes principales. Il y aura lieu de songer au Canada à suivre cet exemple. On suggère même que les plans de toutes les résidences en construction soient modifiés pour inclure un endroit à l'épreuve des bombes. En moyenne, cela n'ajouterait que 2 pour cent au coût initial. Avant tout il importe de vaincre le défaitisme actuel.

**Le poste de la télévision**

Me Régnier s'est intéressé très activement aux délibérations qui ont entouré la discussion sur l'établissement d'un poste satellite de la télévision à Winnipeg. Il a révélé que les remarques de M. Carlyle Allison au sujet de l'opportunité de donner un canal si recherché à un groupe si minime étaient moins acerbes que ne le laissaient entendre les rapports dans la presse et que les commentaires de M. Bushnell, de Radio-Canada, étaient à leur tour plus vigoureux. La discussion aux sessions du Bureau des Gouverneurs à Ottawa a suscité un peu d'inquiétude à cause des activités de M. J. O. Blick, du poste CJOB, qui essaya d'obtenir le canal 6 pour son entreprise. M. Bushnell a fait comprendre que Radio-Canada avait un devoir à accomplir à l'égard des groupes français minoritaires et que la Société ne priserait pas la "discrimination". D'autre part, il a indiqué aux protestataires que le canal 13 offrirait autant de possibilités d'exploitation moyennant un peu plus de placement initial.

(La demande de Radio-Canada a été approuvée depuis, ce qui assure que d'ici six ou sept mois, les 45,000 Canadiens de langue française de la région de St-Boniface auront un service de la télévision en leur langue moyennant l'usage de films faits à Montréal. A ce sujet, ajoutons deux précisions qui ont été apportées à la nouvelle par M. Roger Duhamel dans une interview diffusée, à savoir que l'approbation du Bureau des Gouverneurs a été unanime et qu'il s'agit de "Winnipeg", ce qui veut dire que Radio-Canada utilisera la tour qui sert déjà pour les émissions du poste CBWT.)

**Le problème agricole**

Faisant allusion à la "Marche sur Ottawa" par les fermiers de l'Ouest, Me Régnier a dit qu'ils ont fait une bonne impression auprès des législateurs. Sur la question des paiements de compensation sur les trois denrées, il n'y a pas d'entente, mais la position générale du fermier de l'Ouest a été bien expliquée et appréciée. Me Régnier et son épouse ont reçu les membres de la délégation de St-Boniface à diner et le député de St-Boniface, membre du comité d'Agriculture de la Chambre, a assisté à une réunion spéciale à la veille de la présentation du mémoire. Il profita de l'occasion cependant pour rappeler que la demande pour les prix de parité aurait dû être faite en 1946 quand la Grande-Bretagne a obtenu un prix de faveur de $1.55 le minot, au moment où le prix mondial s'établissait à $1.05, ce qui a valu aux producteurs des trois provinces une perte de $500,000,000. Me Régnier se demande cependant comment l'on peut espérer un prix de parité quand le blé se vend moins cher, quand on n'a pas agi pour l'obtenir alors que le blé était cher. En somme, les Pools auraient dû agir en 1946.

En conclusion de son interview, Me Régnier a révélé que plusieurs parlementaires anglophones profitent de l'hospitalité de leurs collègues de la province de Québec pour visiter, pour la première fois, Montréal, Québec, etc., et ainsi se renseigner sur place au sujet d'une partie du pays qu'ils ignorent ou dont ils ne possèdent que des idées erronées. Au cours de la session actuelle, un bien considérable a été accompli par ces "excursions". La cause des chèques bilingues en bénéficie à l'heure actuelle.



# Jeunes artistes de St-Boniface en vedette à CBWT lundi dernier

Mme Betty Nickerson, organisatrice de l'émission hebdomadaire "Busy Fingers" à CBWT, présentait à ses auditeurs lundi dernier à 5 h. 30 p.m. quelques dessins exécutés par des élèves du cours de dessin et de peinture que Mme Pauline Boutal donne chaque samedi matin à l'école Marion de St-Boniface. L'animatrice du programme sut faire ressortir les qualités artistiques de ces oeuvres variées et ajouter un mot d'appréciation à l'adresse des jeunes artistes: Robert Kirouack, Roger Labossière, Jeanne Benoist, Larry Hamilton, Louise Chénier, Sandra Mitchell, Gisèle Boux, etc.

La deuxième partie du programme montra quatre jeunes à l'oeuvre: Christine Ouvrard, 11 ans, école Marion, fille de M. et Mme Jacques Ouvrard, Bernard Monnin, 11 ans, école Provencher, fils de l'honorable juge et Mme Alfred Monnin, Jimmy DeCruyenaere, 10 ans, école Frontenac, fils de M. Mme George DeCruyenaere, et Hélène Chenoweth, 12 ans, école Prendergast, fille de M. et Mme H.-B. Chenoweth.

Pendant quelques minutes, sous la direction de Mme Nickerson, ces artistes mirent en oeuvre un procédé, "la bruine" qui était beaucoup employé au début du siècle et qui, selon Mme Boutal, semble revenir à la mode. Ce procédé très simple n'exige comme instruments de travail qu'un sas, une brosse à dent et une connaissance au moins rudimentaire des couleurs. Il s'agit de répandre "en bruine" la peinture sur les parties non couvertes du papier; puis on enlève les feuilles d'arbres ou autres objets qui couvraient certaines parties du papier et l'on a comme résultat de jolies silhouettes blanches ou encore toutes sortes de nuances d'ombre. Un tel procédé sert aussi pour l'exécution de travaux de gravure, de pochoirs, même pour des travaux d'art véritable ou d'art commercial.

L'application des quatre artistes à leur travail ne les empêcha pas de bien répondre aux diverses questions posées en anglais par l'animatrice, occasionnellement amusée par l'une ou l'autre réponse en excellent français. Ce qui incita sans doute Mme Nickerson à terminer son programme en disant "bonjour" à ses auditeurs. Félicitations à Mme Boutal et à tous ses élèves ainsi à l'honneur lundi dernier, grâce à la gentillesse de l'animatrice du programme intéressant et instructif "Busy Fingers".



# Scouts catholiques

**Diocèse de St-Boniface**

**Etape du noviciat routier**

Vers l'âge de 17 ans, le scout ou le Foulard-Rouge devient novice routier. Il commence alors la dernière étape de sa formation scoute. Celle-ci a pour but de le faire déboucher dans la vie réelle et de le rendre apte à servir le mieux possible Dieu, l'Eglise et sa patrie. Pour ce faire le clan veut se débarrasser des cadres artificiels des étapes précédentes comme le jeu et l'aventure ou plutôt leur donner une signification beaucoup plus vaste. Un cadre reste cependant, celui de la fraternité scoute faite d'entr'aide dans la joie. Ce n'est qu'après quelques années au clan que le routier sera prêt à faire son "départ", cérémonie par laquelle il devient scout-routier. Alors seulement il devra "marcher seul", "faire sa route" et ne compter "après Dieu que sur lui-même". (Ce sont là des extraits du départ.)

Les activités du routier s'exercent sur trois plans, physique, intellectuel et moral. Le routier développe son corps par des excursions en plein air et par la marche sur la route. Il y pratique la charité fraternelle et y forme sa volonté par des activités rudes.

Le routier prend contact avec les problèmes sociaux et politiques dans des discussions en groupe que l'on appelle palabres. Le palabre a aussi l'avantage de lui apprendre à penser et à exprimer librement son opinion, de même qu'à respecter l'opinion d'autrui.

Mais la devise du routier est "servir" et c'est par le service qu'il veut rayonner dans son milieu. Dans la vie il considérera son métier ou sa profession comme un service à Dieu, à l'Eglise et au Canada. Le routier est sur la route pour servir.

**Activités**

Le dimanche soir 5 avril, à 8 h. 15, une grande partie de cartes au profit des routiers et Foulards-Rouges aura lieu dans la salle des Fils Natifs. Cette soirée spéciale a lieu afin d'aider le clan Béliveau à trouver des fonds pour participer au "Rover Moot" cet été à Banff.

Le Jouvetisme perd une de ses cheftaines très dévouée: Marie Barnabé, connue sous le nom de Bagheera, a décidé de fonder sa propre meute. Elle se marie demain à la cathédrale. Bonne chance!

TOUJOURS PRET.

## *Filles d'Isabelle de St-Boniface*

Notre soirée sociale du lundi saint commença par l'assistance à la messe et la communion en groupe. Après la messe, les soeurs se rendirent fidèlement à la salle pour finir la soirée. Soeur L. Hébert, qui était en charge du programme social, sut nous entretenir avec ses causeries intéressantes et amusantes.

Un coussin éponge fait par les religieuses et des roses confectionnées par Soeur E. Beaudry furent tirés et gagnés par Soeurs Cécile Boulet et Régina Sylvestre. Une boite de sucre à la crème fut aussi tirée et gagnée par Soeur A. Duhamel.

La soirée se termina par une tasse de café. Les soeurs retournèrent à la maison, sûrement joyeuses et contentes de la belle soirée.

Les soeurs sont priées de venir en grand nombre à notre assemblée d'affaires le lundi 13 avril.

**Banquet**

Il a été décidé que notre initiation pour les nouveaux membres aura lieu le dimanche 19 avril et sera suivie d'un banquet. Tous sont cordialement invités à ce banquet en l'honneur des nouveaux membres, à 6 h. p.m., au Cercle Ouvrier. Mme Irène St-Hilaire sera en charge de l'organisation générale.

On peut se procurer les billets en s'adressant à Mme Doreen Askew, WH2-5973, à Marie Courchaine CE3-1373 ou à notre régente, Mme B. Desrochers, AL3-5005.

Ellebasi d'ELLIF.

*C. S. B.*

# Le Coin du Collège

**Directeur: Rémi Lafrenière**
**Rédacteur en Chef: Paul Proteau**
**Rédacteurs:** Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe

## La Versification

A 9 heures du matin, le mardi 24 mars, les Versificateurs présentaient leur séance de classe. Le thème: Une journée en Versification. Cette journée était offerte au Père Recteur. Deux classes, la Belles-Lettres et la Méthode, étaient invitées à constater le travail qui s'accomplissait en Versification.

On pouvait lire en tête du programme: "Danse créole" interprétée au piano par Guy Lemoine. Un mot de présentation par le président, Aimé Delaquis, nous avertit que nous allions assister au travail quotidien des Versificateurs.

La journée commence par une prière: "Seigneur, mon ami..." du Père Aimé Duval chantée par les "Six". Margis Matulionis, dans un travail intitulé "Les temps modernes", nous donne un aperçu du programme d'histoire en Versification et de sa valeur culturelle. Pierre Fiset vient ensuite nous lire un texte de Chateaubriand: "Combat de Mérovée et d'un chef Gaulois." Un groupe de Versificateurs, sous la direction de Jean LaRivière, nous dévoilent, par un travail d'analyse, les secrets de ce texte. Et sur cette étude, se termine la première partie du programme, ayant pour sous-titre: "L'après-midi de la veille."

La seconde partie, "Les temps libres", s'ouvre et se termine par deux pièces de musique, interprétées à la flûte par Jacques LaFlèche: "Gavotte" de Cossack et "Les Rameaux" de Gabriel Fauré. Roland Belot nous récite un célèbre monologue du "Merchant of Venice" et un groupe de Versificateurs interprètent "Je suis un fils déchu" d'Alfred Desrochers. S'intercalait, entre ces deux morceaux de mémoire, un questionnaire sur l'histoire dirigé par Margis Matulionis.

Cicéron était à l'honneur dans la dernière partie du programme. "Le lendemain avant-midi", titre de la dernière portion de la séance, mettait à l'affiche un extrait du "De Suppliciis" de Cicéron. Cette étude du texte était dirigée par Denys LaRivière.

Laurent Roy présenta un travail sur la religion. Il développa cette pensée: "Devenir quelqu'un." Pour boucler, Noël Joyal récita un poème de Marie Noël, "Prière". Le tout se termina par les quelques mots du Père Recteur qui remercia et félicita les Versificateurs pour leur beau travail.

• • •

## La Jeunesse Franco Manitobaine

Pour la septième année consécutive, les Jeunes Franco Manitobains viennent de clôturer leurs activités. Cette organisation a continué, cette année encore, sa magnifique tâche. Cependant il faut regretter le fait que la J.F.M. se soit encore limitée aux seuls Collégiens.

Au début de l'année, la J.F.M. organisa son salon annuel du livre. Elle organisa aussi plusieurs concours parmi les écoliers de nos écoles bilingues. On se souvient encore de son succès lors da la campagne d'abonnements parmi les Collégiens pour le journal **La Liberté et le Patriote.**

Pendant ce temps-là, notre équipe des relations extérieures, sous la direction de notre président Eugène Hogue, présentait un film français au couvent de St-Charles; assistait au Congrès de l'Association d'Education; soutenait les premiers pas des Jeunesses Musicales du Canada et se tenait en contact avec les différents mouvements de jeunes de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

Au cours des 2 semestres, nos différents comités ont bourdonné d'activités: journalisme, quêtes du "Sou de l'écolier", préparation de concours dans l'hebdomadaire collégial "La Feuille de Chou"...

La J.F.M. perdra cependant quelques membres. A tous ces finissants, Eugène Hogue, Maurice Marchand, Maurice Potvin, Richard Roy et Lucien St-Vincent, les Jeunes Franco Manitobains souhaitent bonne chance et les remercient de tous leurs bons offices au cours de ces dernières années.

## Permis retiré à un éditeur de la Bible

CITE DU VATICAN — L'"Osservatore Romano" rapporte que l'imprimatur accordé par l'archevêque de Milan à une maison d'édition pour la publication de la Bible en bandes illustrées a été retiré.

Le journal officiel du Vatican ne donne pas les raisons de cette mesure. Au moment de la parution des premières bandes illustrées, les Juifs italiens avaient protesté contre la "vulgarisation et la profanation" des Ecritures saintes.







Ci-dessus le nouveau coupé sport Bel Air, un hardtop deux portes Chevrolet de prix modéré que vient de lancer la General Motors pour satisfaire à la demande grandissante à l'égard des voitures hardtop. L'une des caractéristiques du coupé sport est l'absence de montants latéraux. Les fenêtres latérales disparaissent entièrement dans la carrosserie. Son style lui confère une silhouette leste et dégagée et offre un degré exceptionnel de visibilité.

# Rapport sur la tournée dans l'Ouest par le président du Cercle Molière

Les membres et amis du Cercle Molière se réunissaient lundi soir à la salle académique du Collège de St-Boniface pour la réunion mensuelle qui revêtit, cette fois, un aspect tout particulier. En effet, après la présentation du film suédois (en traduction française) "Elle n'a dansé qu'un seul été", M. Léo Rémillard, président du Cercle, et Mme Pauline Boutal, directrice de la troupe, donnèrent deux rapports très vivants de la récente tournée qui permit à tant de spectateurs dans tout l'Ouest d'applaudir les acteurs de St-Boniface. Après ces rapports, M. Robert Séguier lut un poème de sa composition qui permit à tous de saisir sur le vif les épisodes les plus gaies de cette triomphale tournée, puis il présenta quelques films de court métrage pris par lui-même et par Mlle Marie Masson au court du voyage jusqu'à Vancouver.

M. Rémillard a donc tracé un tableau de la grande aventure du Cercle Molière, s'en tenant plus particulièrement au côté administratif: il laissa à Mme Boutal le côté proprement artistique.

L'automne dernier, dit donc M. Rémillard, Mlle Suzanne Tremblay, déléguée officielle du Cercle auprès de la Manitoba Drama League et de l'organisation locale du Dominion Drama Festival, avait entendu dire qu'il était grand temps que des groupes d'amateurs d'art dramatique fassent leur demande pour des octrois. Un comité composé de Mme Boutal, Mlle S. Tremblay, MM. R. Trudel et D. Belair, du R. P. G. Ramaekers, S.J., et de Mgr A. D'Eschambault fut donc chargé d'étudier la question. Le but était alors d'obtenir un octroi, pour pouvoir construire un local pour les répétitions et aussi pour les décors.

Au cours d'un voyage dans l'est, Mgr D'Eschambault apprit d'un des directeurs du Conseil des Arts du Canada qu'on n'accorderait pas de dons pour construction de local, et donc qu'il serait préférable de demander un octroi pour une tournée. C'est ce qui fut fait.

La première requête (par Mme Boutal, qui agit par la suite comme agent de liaison auprès du Conseil des Arts) était de $12,000. M. Denis Belair, trésorier, avait estimé ce montant nécessaire pour remboursement de salaires à une troupe de 20 à 25 personnes (la pièce à jouer n'était pas encore choisie, mais on suggérait "La cuisine des anges" ou une pièce classique), pour payer les frais d'un agent de publicité, pour louer les salles, faire imprimer programmes et billets, etc. Le Conseil répondit au mois de novembre qu'il était prêt à verser la somme de $6,000 et proposait qu'on joue "Le médecin malgré lui" de Molière.

Après de nombreuses réunions, il fut décidé d'accepter l'offre du Conseil des Arts comme un honneur, puisque le Cercle Molière serait le premier groupe d'amateurs à obtenir un tel don, puis Mme Boutal accepta de diriger les acteurs, avec entente que Gilles Guyot serait son bras droit. On mit donc l'organisation de la tournée en branle, par la création du comité de la tournée: Mme Boutal, Suzanne Tremblay, Gilles Guyot, Denis Belair et Léo Rémillard.

Coordonnateur des émissions françaises du réseau de Radio-Canada à Winnipeg, M. Rémillard doit visiter les quatre postes français de l'Ouest au moins une fois l'an. Au début de décembre 1958 donc, il profita de sa visite annuelle pour rencontrer les directeurs des associations canadiennes-françaises et autres pour leur soumettre les projets du Cercle, et à partir de ce moment commença une correspondance assidue qui a gonflé une filière très volumineuse. Les relations furent aussi établies par télégrammes ou appels téléphoniques. Les endroits à visiter, les moyens de transport à adopter, le programme à suivre s'établirent graduellement. Et l'expérience a prouvé que les décisions prises étaient les meilleures.

Par exemple, on avait décidé de faire le trajet St-Boniface-Calgary par autobus. Les 16 voyageurs occupaient les sièges d'en avant, la compagnie Greyhound avait fait enlever les sièges d'arrière de sorte qu'on pouvait y placer une partie des décors et suspendre les costumes; l'autre partie se trouvait en dessous de l'autobus, dans le compartiment à bagages. L'ingéniosité des constructeurs de décors, Roland Tremblay aidé de Noël Boulet, fut d'une valeur inestimable. Pour ne souligner qu'un point: les boites qui servaient à transporter les accessoires devenaient des plates-formes sur la scène ou même des marches, selon le cas. C'était très simple, mais il fallait y penser. Il convient d'ajouter ici le nom de Mlle Christiane LeGoff qui a conçu ces décors, avec l'aide de Mme Boutal. Au cours de la tournée, que d'yeux émerveillés, même de professionnels du décor, devant cette petite merveille d'ingéniosité!

L'autobus eut aussi l'avantage d'éliminer les taxis de la gare à l'hôtel, de l'hôtel à la salle et vice versa, sans compter qu'il aurait fallu louer un camion pour transporter les décors. Le conducteur, M. George Elrick, devint l'un des membres de la troupe. Continuellement à la disposition des acteurs, il travaillait bénévolement au transport des décors, au montage, etc., si bien qu'à la fin du voyage il connaissait tous les détails aussi bien que les acteurs.

Du départ, le samedi matin 28 février, au retour, le jeudi matin 12 mars, tout marcha comme sur des roulettes. La température fut quotidiennement superbe. Ceux qui ont lu les comptes rendus de **La Liberté et le Patriote**, de La Survivance, des journaux anglais de Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Vancouver, savent que tous les critiques ont vanté les succès remportés partout. Tout simplement parce que tous donnèrent un rendement maximum, que chaque membre de la troupe fut un collaborateur exemplaire.

Pourtant, à jouer chaque soir, à voyager pendant des heures chaque jour, sans oublier les travaux d'arrière-scène et les rôles doublés, c'était extrêmement fatiguant et les nerfs risquaient de donner. Ce fut tout le contraire. Le sourire a été constamment au programme, même le rire.

M. Rémillard conclut son rapport en disant "Merci" à tous les membres de la troupe, à la directrice, aux personnes qui ont travaillé dans l'ombre: Denis Belair, trésorier qui a consacré plusieurs soirées aux comptes et revenus d'une telle entreprise et mis son expérience à contribution dans les comités spéciaux; Mmes Aimée Simons et Irène Lane qui s'occupèrent respectivement des costumes et du maquillage durant toute la tournée.

Il remercia aussi les membres du comité d'organisation qui firent des démarches pour obtenir au Cercle des fonds additionnels. Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., en effet forma un comité d'amis dont les démarches obtinrent des résultats tangibles, en particulier un don de $500 du gouvernement provincial. Le comité exécutif du Cercle se présenta lui-même au conseil de ville de St-Boniface et en reçut un autre don de $500. Les annonces du programme, sollicitées par le comité d'amis, assurèrent aussi quelques cents dollars. Ces amis étaient spécialement M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, l'hon. juge Alfred Monnin, MM. Joseph Boux, de Supercrete, M. Joseph Guay, échevin, Henri D'Eschambault, Maxime Desaulniers, Brunelle Léveillé, Hector Bergevin, les Pères R. Durocher et R. Bédard, etc. L'Association d'Education et la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg contribuèrent chacune $100. Des personnalités acceptèrent d'être patrons d'honneur. Enfin, dit M. Rémillard, merci à **La Liberté et le Patriote**, à CKSB, et à tous les oubliés.

"La troupe du Cercle Molière, conclut le président, a écrit une page d'histoire dans les annales du théâtre français au Canada. Ceux qui ont aidé à l'écrire en sont fiers, j'en suis certain, et tous ceux qui désirent voir l'épanouissement du bon, du beau, du vrai théâtre dans l'Ouest du pays s'associent à nos sentiments et sont fiers eux aussi des succès que le Cercle Molière a remporté et qu'il continuera d'obtenir."

Après ces paroles enthousiastes, M. Rémillard présenta aux auditeurs Mme Pauline Boutal, directrice de la troupe. Mme Boutal donna à son tour un aperçu de la récente tournée, s'attachant spécialement à ses aspects proprement artistiques. Ce petit bijou de discours fut en fait une vraie leçon d'art dramatique. Il paraitra dans le journal de la semaine prochaine, pour le profit de tous ceux qui, au dire de M. Rémillard, "désirent voir l'épanouissement du bon, du beau, du vrai théâtre dans l'Ouest du pays". Ceux-là constateront que Mme Boutal est digne de diriger le mouvement susceptible de combler leurs désirs.

## Lorette

**Assemblée coopérative**

L'assemblée annuelle des consommateurs de la Coopérative de Lorette eut lieu le mercredi 11 mars. M. Henri Bissonnette, président, ouvrit l'assemblée, invita M. l'abbé A. St-Laurent à réciter la prière et souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance. M. Paul Gauthier fut nommé président de l'assemblée et Mme Joseph Therrien, secrétaire.

Un compte rendu des dépenses et des recettes fut lu et expliqué par M. Joseph Chaballer. Les résultats de l'année 1958 sont des plus satisfaisants et quelques membres nouveaux se sont ajoutés à la liste.

M. l'abbé St-Laurent félicita M. V. Carbonneau et les directeurs du beau résultat de l'année. Depuis le début, le profit se chiffre à $17,000. Il donna un bref rapport du congrès du Conseil Canadien de la Coopération. Il termina en disant que le mouvement coopératif donne une idée chrétienne de la charité et que le commandement de Notre-Seigneur est de s'aimer les uns les autres. Travailler ensemble pour le bien social et la charité sociale.

L'élection des directeurs fut ensuite tenue: M. Roger Gauthier fut réélu et M. Paul Gauthier remplace M. Joseph-H. Manaigre, sortant de charge.

M. Paul Gauthier remercia les visiteurs et tous les assistants pour l'intérêt manifesté. Une tasse de café termina la réunion.

**Journée agricole**

Le mardi 17 mars s'est tenue une journée d'étude sur l'agriculture. Il y avait une quarantaine de personnes. M. Fernand Paquin, agronome du district est, ouvrit l'assemblée. Il parla sur le choix des graines de semences démontrant aux gens l'avantage de semer des graines certifiées et d'utiliser l'engrais chimique à chaque année. La différence se chiffre à quelques dollars par acre, ce qui en vaut la peine. Il était assisté des agronomes, MM. Jim Campbell et Norman Newson.

M. Paul Gauthier remercia les agronomes et les cultivateurs présents, ajoutant qu'il est certain que les gens sauront profiter de leurs conseils. Tous semblaient enchantés de cette journée.

**Partie de cartes**

Les paroissiens de Lorette ouest ont eu un vrai succès avec la partie de cartes du 1er mars. La somme rapportée sera encore pour les oeuvres paroissiales.

Voici les noms des personnes qui ont été chanceuses: prix de cartes, Mmes Alexina Manaigre et R. Marcoux, MM. John Grossman et Joseph St-Pierre; tirage, M. Gaspard Cournoyer ($10.00), M. Marcel Dupuis ($5.00), Mme Ad Grossman et M. Norman Tétreault (provisions), M. l'abbé R. Bélanger (literie) et Mme Joseph Cournoyer (coutellerie); bingo, MM. Horace Savoie, M. Ledressay, Jos. Lanthier et A. Dansereau, Mme Urbain Marcoux et Mlle Ghislaine Gobeil.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 5 avril et sera organisée par les gens de la partie St-Cuthbert.

## Les Lacordaires, à Toronto

TORONTO — Une organisation de langue française, fondée dans le Québec il y a plus de 20 ans pour aider à résoudre les problèmes de l'alcoolisme, inaugurera une section de langue anglaise ici dimanche.

L'Association des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc qui est entrée à Toronto par l'intermédiaire de citoyens francophones il y a environ quatre ans emploie plusieurs des méthodes utilisées par les Alcooliques Anonymes.





## LES GAIS MANITOBAINS



RESPONSABLES
Gabriel Dufault, Paul Baudry, Marie-Rose Gay, Lucienne Beaudry, Agnès Benoist, Dolorès Labossière, Jean Hébert, Laurent Gagné, Marlene Marshall et Claudette Clément

**Mot de l'aumônier**

En qualité d'aumônier des Gais Manitobains et en tant que membre responsable de ce coin je veux remercier la rédaction de notre journal **La Liberté et le Patriote** pour l'hospitalité qu'elle nous accorde. La rédaction consent à donner la chance à tout le monde de faire sa petite part pour que le journal devienne toujours plus intéressant et surtout plus engageant pour les lecteurs. Les responsables du coin espèrent le rendre plus engageant en demandant à plus de gens de contribuer des articles sur des questions d'actualité.

Les premiers à fournir ces articles sont évidemment les Gais Manitobains eux-mêmes; chacun des membres aura sa chance et devra écrire au moins un article durant l'année des activités du groupe. Ce sera pour ces membres une magnifique occasion de chercher à améliorer leur français écrit et de donner à leur jugement une nouvelle valeur.

Le coin a l'intention de s'adresser directement aux parents des Gais Manitobains pour sonder leurs opinions touchant les problèmes qu'ils ont en commun, c'est-à-dire problèmes d'éducation familiale, sociale et religieuse. Nous sommes convaincus (la soirée pour les parents du 18 janvier dernier est cause de cette conviction chez nous) que l'échange d'idées entre parents et jeunes étudiants sera des plus fructueux et pour les parents et pour les étudiants et facilitera peut-être une meilleure compréhension de part et d'autre. Dans leurs articles les parents présenteront ce qu'ils ont appris de l'expérience de tous les jours et les membres ajouteront à cela l'ardeur de leur esprit d'initiative (ce coin est le fruit concret de cette ardeur).

Un troisième groupe sur qui nous comptons pour avoir des articles est celui des anciens membres des Gais Manitobains. Ceux-ci seront sans doute capables de nous fournir des suggestions pratiques pour le meilleur fonctionnement du groupe, ce que tous les membres actuels veulent à tout prix.

Le groupe des Gais Manitobains est un groupe de gens pas compliqués du tout: il est un mouvement pour des jeunes en vue de leur faire apprécier davantage par la gaieté du chant et de la danse ce que l'héritage français a conservé de mieux. Chacun des membres est et veut rester ce que tout Gai Manitobain doit être en tout temps — gai "à la française".

A ces jeunes qui ont entrepris de rédiger ce coin dans notre journal, je souhaite le plus grand succès et tout le courage nécessaire pour mener à bonne fin les désirs qui animent leurs âmes généreuses de jeunes.

N.B. Il y a une petite correction à faire au sujet du premier article paru voilà deux semaines. L'auteur disait que le mouvement était tombé en panne et qu'il avait été inactif pendant quelques années — ce n'était pas là très précisément sa pensée. Ce qu'il voulait dire est ceci: parfois le groupe n'était pas très nombreux et à cause de cela a peut-être laissé l'impression de ne plus exister. Mais les chroniques du mouvement nous assurent que les activités du groupe n'ont jamais cessé même si elles n'ont pas été aussi nombreuses que les membres d'alors l'eussent désiré.

M. l'abbé Léo COUTURE,
aumônier.

**Galement!**

Galement, boum! Un instant de silence pour la prière. Après une demi-heure de folklore, tout le monde balance et tout le monde danse au thème de nos danses carrées. Suivent quelques polkas et grandes valses.

Vers trois heures, les Gais Manitobains, choisis voilà deux semaines, nous présentent ce qu'ils ont préparé. Dorénavant, il y aura plusieurs "concerts" de cette sorte pour mettre à jour, les différents talents de nos membres.

Premièrement, Alberto Bonomo chante "Volare" en Italien, "Santa Lucia" en Napolitain, "Au sud du Mexique" en Français et "La Paloma" en Espagnol. Anita Fourneaux l'accompagne.

Eugène Prieur suivit avec "Santa Lucia", cette fois-ci en français, et "Là-haut sur la montagne". Laurent Lamontagne, un talent bien connu, qui a récemment composé une chanson, a chanté tristement "Le fossoyeur". Alphonse Tétrault, un baryton sonore, réussit à nous dégourdir avec une chanson à répondre "Sur la route de Berthier". Enfin, aidé d'Alphonse, Laurent termine le concert en chantant sa propre composition, s'accompagnant sur sa guitare. On ne peut leur présenter tous que chaudes félicitations et leur souhaiter du succès.

Fatigués, les membres s'en vont clopin-clopant, mais le sourire aux lèvres comme le veut la tradition chez les Gais Manitobains.

Jacqueline CONSTANT,
secrétaire.

**Nouveaux membres**

Henriette Deremiens, Alberto Bonomo, Ronald Volk, Jeannette Pariseau, Judy Boux, Denis Boissonneault.

# Journée sportive "royale" à l'école de St-Norbert

ST-NORBERT — Telle était la question de premier intérêt depuis le jour où, à l'école, on avait fixé comme date d'un couronnement, le mardi 17 mars. Selon le désir unanime du groupe d'étudiants, on ne devait savoir que le jour même les noms de l'élu, ou de l'élue, et de l'escorte. Dans l'intervalle, le peu de temps libre que laissait le programme scolaire devait être employé avantageusement aux préparatifs de la fête, tandis que les équipes de ballon-volant et de ballon-panier étaient invitées à redoubler d'ardeur dans le but d'aiguiser leur adresse pour les grandes joutes finales. Les équipes, plus fidèles que jamais à arborer leurs insignes, se promettaient mutuellement une partie des plus ardues; les non-concurrents se rangeaient de part ou d'autre, mais laissaient à l'avenir le soin de faire connaître les champions.

**Grand ralliement**

Enfin le grand jour arriva. A 2 h. p.m., eut lieu le grand ralliement des élèves des grades IX à XII sur le terrain de jeux dans la cour du couvent. Les équipes de garçons prirent place sur la pièce préparée pour le ballon-volant — "Freshmen" (grades IX et X) contre "Philosophes" (grades XI et XII) — et se mesurèrent durant deux périodes de dix minutes. On ne sait s'il faut mettre le succès au compte de l'adresse, de la chance ou de la logique, toujours est-il que la victoire est restée aux "Philosophes".

Ensuite, on vit paraître sur le terrain de ballon-panier les deux équipes de filles — "Cardees" (rouge, grades IX et X) et "Geals" (bleu, grades XI et XII). Nouvelle lutte limitée, comme la précédente, à deux périodes de dix minutes. La journée est peu favorable aux jeunes, car, cette fois encore, ce sont les aînées qui montent leurs points hors de la portée de leurs opposantes. On acclame les champions "Geals" et "Philosophes", puis on quitte le terrain de jeux pour la continuation de la fête.

**Couronnement**

Après un court intermède à la salle des externes, tous sont invités à monter à la salle d'Activités sociales où une place est assignée à chacun. Aurèle Campeau, élève du grade XII, est maître de cérémonies. On annonce l'arrivée de la reine élue, Henriette Hébert, élève du grade XII; elle arrive escortée de la princesse du grade XI, Célina Cook; du prince des grades IX et X, Ronald Taillaire; aussi de la princesse des grades IX et X, Madeleine Préfontaine.

Après l'acclamation en l'honneur de la reine et de son escorte, on procède au couronnement. Soeur H. Neumann, principale du couvent, est appelée à placer la couronne sur le front de Sa Majesté, tandis que Soeur E. de Moissac rend le même honneur à la princesse du grade XI et Soeur Marie-Olive Sarrasin, à celle des grades IX et X. Ensuite, M. Gaétan Cormier, principal de l'école des garçons, vient décorer le prince de l'insigne de sa dignité.

Sa Majesté adresse la parole à ses sujets et les remercie de l'honneur qu'ils lui font de la choisir pour leur reine, même si ce n'est que pour un règne de quelques heures. Suit un joli programme de chant et de musique en l'honneur de la "Reine des Neiges".

**Souper-buffet**

La fête se change maintenant en une véritable agape, car des tables bien chargées apparaissent au milieu de la salle invitant à un souper-buffet tout intime. C'est une détente fort goûtée qui se termine par de bref discours de la part des principaux des écoles et des institutrices présentes. Les tables disparaissent, puis le chant et la musique se font de nouveau entendre. Le maître de cérémonies annonce la présentation de la coupe ce qui n'est pas sans causer une légitime fierté. Lucille Sabourin, élève du grade XII, vient, au nom des gagnants, recevoir des mains de Sa Majesté le trophée destiné aux "Champions des Sports".

**Interrogatoire**

Voici maintenant la dernière partie du programme. Dans un discours aussi éloquent qu'énergique le maître de cérémonies annonce que les perdants aux jeux devront subir un test d'intelligence et, s'ils sont trouvés suffisamment sains d'esprit, devront comparaître devant la Cour de justice, répondre à un interrogatoire sévère et se soumettre aux peines qu'on jugera bon de leur imposer. Alors arrive Gary Lagimodière, élève du grade XII, portant toge et béret, grimé au point d'avoir l'aspect d'un juge inexorable; il est accompagné de Victor Turski, élève du grade XI, coiffé d'un chapeau rouge et donnant l'impression d'être bien décidé à seconder les sanctions portées contre les coupables. Le juge appelle les accusés, les questionne, accepte difficilement des excuses, impose les plus drôles de pénitences et, aidé de son assistant, semble ne plus finir de scruter les billets que contient une boîte sur laquelle nous lisons en caractères imposants "I SAW".

Enfin, on ne peut tolérer plus longtemps cet état de choses. Juliette Champagne, élève du grade XII, accompagnée d'une délégation, se présente devant la Reine et proteste au sujet de ce qui vient de se passer. Elle dévoile la supercherie du mauvais juge et de son assistant, l'injustice des châtiments qu'ils ont fait subir aux accusés, etc., etc . . . puis elle supplie la Reine de permettre de faire châtier à leur tour ceux qui ont si mal usé de leur prétendu pouvoir. La permission est aussitôt accordée.

Et voici que les rôles changent. En présence de Sa Majesté, on arrête les nouveaux accusés. Aurèle Campeau et Lucien Faucher, élèves du grade XI, arrivent avec des cordes solides. On se sent pris d'une certaine crainte . . . Vont-ils les pendre? . . . Heureusement non, les accusés sont tout simplement liés et contraints à subir des pénitences qui sont, sinon plus dures que celles qu'ils ont infligées aux autres, au moins tout aussi bien inventées.

Ainsi finit la fête, disons "à la satisfaction de tous" puisque la "Reine des Neiges" a fait justice à son peuple.

Miria L'ARABE.

## Dunrea

**Semaine sainte et Pâques**

Profitant d'une température idéale, les fidèles de la paroisse ont été très assidus à tous les exercices de la semaine sainte.

Le jeudi saint: messe à 5 h., heure sainte le soir à 8 h. 30 et adoration nocturne jusqu'à minuit.

Le vendredi saint: chemin de la croix avec instructions à 10 h. a.m. et exercices propres à la liturgie du jour à 3 h.

Le samedi saint: l'office de la Vigile pascale commença à 10 h. 30 pour se terminer par la messe de minuit.

Il y eut, pendant ces trois jours, confessions et communions nombreuses avec deux messes le matin de Pâques.

Remerciements sincères au R. P. G. Jolicoeur, S.J., du collège de St-Boniface, qui vint prêter son concours à M. l'abbé J. Bertrand, curé.

Grâce à la coopération d'un paroissien, le sanctuaire du temple était paré, pour la fête de Pâques, d'une profusion de jolies fleurs variées.

**Va-et-vient**

M. et Mme Emmanuel Girardin et leurs enfants et M. et Mme S. Bocian, de Weyburn, sont venus visiter M. et Mme Léopold Girardin.

M. et Mme E. Beaupré recevaient la visite de MM. et Mmes Jos. Prescott, de St-Lazare, et T. Knook, de Glenora, accompagnés de leurs enfants.

Mlles Jacqueline, Françoise et Louise Boulet étaient en visite chez M. et Mme P. Boulet; MM. et Mmes Clément et Martial Boulet, de St-Boniface, chez M. Antoine Boulet; Mlle Jocelyne Souyri, de St-Boniface, chez M. et Mme Jos. Souyri; Mlle Antoinette et M. François Boulet, de St-Boniface et de Prince-Albert, M. et Mme Maurice Côté et leurs enfants, de Letellier, chez M. et Mme Albert Boulet; Mme Anna Boulet et ses fils, de St-Boniface, chez MM. et Mmes Arthur et Félicien Boulet; M. et Mme Fernand Légaré et leurs fillettes, de Brandon, chez MM. Lucien Légaré et A. Lavoie et Mme E. Aquin.

MM. et Mmes Aimé et Thomas Boulet jouissaient de la visite de leurs enfants de Killarney, Winnipeg et Somerset.

M. et Mme Louis Daigle ont eu la visite de M. Philippe Daigle.

M. et Mme Gérard Boulet et leurs trois enfants, Dorothée, Véronique et Billy, sont allés passer la semaine de Pâques à St-Boniface pour visiter leurs nombreux parents.

Mme Maria Toutant et ses filles, Claudette et Rita, se sont rendues à Montmartre pour passer quelques jours chez M. et Mme Damien Perron.



## St-Léon

**Décès**

Le jeudi 5 mars est décédée, à l'âge de 30 ans moins huit jours, Mme Georges Droux (née Marie-Florette-Winnifred Lemieux). La mort vint la frapper après une brève maladie à l'hôpital général de Morden. La mourante avait reçu les derniers sacrements des mains de M. l'abbé Roland Bélanger.

Mme Droux, fille de M. et Mme Nestor Lemieux, de Somerset, était née à Somerset, le 13 mars 1929. Elle fréquenta les écoles Archibald et Bruxelles. En 1948, elle épousa M. Georges Droux, de Manitou. Depuis trois ans, ils travaillaient sur une ferme.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux et ses parents, deux filles, Dorothy, 9 ans, et Deborah, 2 mois; six frères, Omer, d'Arrow River, Man., Célestin, d'Owen Sound, Ont., Euclide, de Chibougamau, P.Q., Nelson, d'Ile-de-Chênes, Man., Guy, de Port Arthur, Ont., et Alfred, de Somerset, Man.; deux soeurs, Mmes Albert Payette (Elodie) et Léopold Labossière (Florida), toutes deux de Somerset. Seul, M. Euclide Lemieux, était absent aux funérailles.

L'église de St-Léon fut remplie à capacité pour les funérailles qui eurent lieu le samedi 7 mars. M. l'abbé Roland Bélanger, curé, officiait, assisté de MM. les abbés Simon Nivon, de St-Léon, et O. Moquin, de Somerset. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient les cinq frères présents de la défunte et son beau-frère, M. Thomas Fisher, de Tuxedo, Man.

D'autres membres, parents de la défunte, qui assistaient aux funérailles étaient deux tantes, Mme Jos. Trottier et Mlle Bernice Lemieux, toutes deux de Winnipeg; Mme Marie Mireault et M. Pat. Ouellette, aussi de Winnipeg; MM. et Mmes Pete, Joe et I. Droux, tous de Manitou; Mme Thomas Fisher, présentement de Manitou, et Mme Richard Lenard, une amie intime, de Toronto.

## Ste-Anne-des-Chênes

**Caisse populaire**

Le lundi 16 mars avait lieu la 20e assemblée annuelle de la Caisse populaire à Ste-Anne-des-Chênes. A la demande de M. le président, le R. P. Armand Ferland, C.Ss.R., récita le "Notre-Père".

M. Joseph Tougas, président, souhaita la bienvenue et donna le rapport du bureau de direction. La Caisse compte 520 membres, une augmentation de 22 membres sur l'année précédente.

La gérante, Mme Annie Desautels, fit lecture du rapport financier. On remarque que l'actif est passé de $159,721.01 à $194,443.68. Les présidents des comités de surveilalnce et de crédit ont aussi lu leurs rapports.

Le rapport de la Caisse scolaire fut donné par M. Gilbert Tougas, gérant. Elle compte à date 54 membres, sans mentionner les autres membres qui font partie de la grande Caisse. A la fin de 1957, l'actif était de $126.48. En 1958, de janvier à juin, la somme de $106.26 fut déposée et de septembre à décembre, $90.15, ce qui fait un montant de $196.41.

Le prix d'entrée, une part de $5.00, fut gagnée par M. Gilbert Tougas. Près de 100 personnes assistaient.

**Conférences**

Le lundi 16 mars, à la salle paroissiale, avait lieu une conférence agricole. M. Fernand Paquin, agronome, souhaita la bienvenue et présenta les conférenciers. On donna de bons renseignements sur l'entretien d'une pelouse et sur la manière de planter des arbustes pour un brise-vent. M. Weir montra de belles vues de parterres bien entretenus et donna de bons renseignements.

Dans l'après-midi, près de 50 personnes assistaient aux conférences où on donna des renseignements sur le contrôle des mauvaises herbes et sur le grain de semence.

Les dames de la Société d'Agriculture ont servi le café dans l'après-midi. Merci à M. Paquin pour l'organisation de ces conférences.

**Clubs 4-H**

Le lundi 4 mars, Mlle MacLeod, économiste ménagères, rendait visite au club de couture qui s'était réuni pour l'occasion à la résidence de Mme Georges Dussessoy. Mlle MacLeod examina les travaux confectionnés par les membres et donna quelques conseils et remarques instructifs.

Les membres ont joui des vues présentées par Mlle MacLeod, des photos qu'elle avait prises au cours de son voyage en Europe l'été dernier. La présidente remercia Mlle MacLeod et tous retournèrent enchantées de la réunion.

Le club de jardin a tenu une assemblée générale au couvent le mardi 17 mars pour la réorganisation du club. 24 membres se sont enregistrés dans les projets 1-2-3-4 et 7 membres pour les patates.

Les officiers suivants ont été élus: Hubert Chaput, président; Emmanuel Bériault, vice-président; Nicole Préfontaine, secrétaire; Donald Demers, chroniqueur.

**Çà et là**

Mme John W. Finnigan est revenue à Ste-Anne, le 10 mars, après une absence de quatre mois. Elle a passé l'hiver chez ses fils et bru, M. et Mme Norman Finnigan, de New Westminster, C.-B.

Mme William Ducharme (Bernadette Perron), de Churchill, Man., visite ses frères, MM. Louis et Eugène Perron.

Mme Désiré Magnan est de retour chez elle après une promenade de deux mois chez des parents de Fannystelle.

**Fiançailles**

Le dimanche de Pâques, M. l'abbé L. Senez, curé de La Broquerie, bénit les fiançailles de Mlle Florence Pelletier, de La Broquerie, avec M. Marcel Tougas, de Ste-Anne. Félicitations à ces deux jeunes.



LE CERCLE MOLIÈRE PRÉSENTERA

**"Le Médecin Malgré Lui" et "La Fable du Secret Bien Gardé"**

***à Ste-Rose-du-Lac, Man.***

**LE DIMANCHE 5 AVRIL — RIDEAU: 3 H. P.M.**



# Mme R.-D. Bouchard, d'Aubigny, est décédée à l'âge de 86 ans

AUBIGNY — Mme Rose-Delinia Roy est décédée le 23 mars, après dix jours de maladie. Née à St-Arsène, P.Q., le 15 février 1873, elle épousa M. Gustave Bouchard à Manchester, le 25 décembre 1899. Son frère, M. l'abbé Alphonse Roy, bénit leur mariage. Vers 1905, tous les deux vinrent s'établir au Manitoba.

Mme Bouchard fêtait cette année ses noces de diamant. Pour cette occasion, quelques jours avant sa mort, les jubilaires recevaient de S. S. Jean XXIII une bénédiction spéciale avec indulgence plénière à l'heure de la mort. Le parchemin qui soulignait ce privilège leur fut remis par M. l'abbé R. Nadeau, curé.

La défunte donna vie à neufs enfants dont cinq sont encore vivants: Yvonne (Mme E. Fontaine), de Ste-Agathe, Alma (Mme C. Massinon), de Vancouver, Edna (Mme J.-M. Palud), d'Aubigny, Alice (Mme F. Palud), de St-Boniface, et Daniel, de Los Angeles, Cal. En plus, elle laisse dans le deuil 26 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Les prières d'usage furent récitées au salon funéraire Desjardins, le 24 mars, à 8 h. du soir. Les cérémonies liturgiques eurent lieu à l'église d'Aubigny.

**Remerciements**

La famille Bouchard remercie cordialement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par des fleurs, offrandes de messes, messages et prières, à l'occasion de ce deuil.

## Ste-Amélie

**Assemblée**

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le lundi soir 2 mars au presbytère. Onze membres étaient présents. M. l'abbé C. Vachon, curé, ouvrit l'assemblée et Mme E. Verhaeghe, présidente, souhaita la bienvenue aux membres.

Mme Helen Vandenpoele remplaçait comme secrétaire Mme B. Denis qui était absente.

Il fut décidé que des lettres seraient envoyées par Mme C. Archambault aux différents postes de radio pour les féliciter au sujet du programme "Sacré-Coeur".

Des membres furent demandés pour visiter l'école du district durant la semaine d'éducation.

Des directives furent données par le directeur. L'assemblée se termina par une bonne tasse de café servi par Mlle B. Langlois.

Le lundi soir 6 avril fut la date choisie pour l'assemblée générale. Toutes sont invitées à apporter leurs rapports.

**Çà et là**

Mme Alois Stomp est de retour chez elle après avoir subi une opération à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Félicitations à M. et Mme Jean Roche, de Ste-Rose, pour la naissance d'un fils, le 13 mars.

Mme E. Fuller fut la gagnante du service de vaisselle donné par M. Fred Pinette, du magasin général, et Mme J.-L. Corbel, d'un ensemble de marmites en acier inoxydable, donné par le magasin de M. L. K. Finney.

M. Gaston Roussin, employé à Thompson, est venu passer quelque temps avec sa mère.

Mme Pierre Coss est revenu chez M. et Mme G. Verhaeghe après avoir passé au-delà d'un mois chez ses filles de Winnipeg.

M. Gaston Labelle, employé à Dryden, est revenu chez lui.

M. Adélard Verhaeghe, employé à Dryden, est venu pour les vacances de Pâques.

M. et Mme E. Denis et leur fils sont allés passer la fin de semaine du 14 mars chez leurs fille et gendre, M. et Mme R. Crabb, de Neepawa.

M. et Mme T. Stroessar et leur famille, de Gimli, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Nick Stroessar.

Mme E. Denis, accompagnée de son fils, Robert, est allée rendre visite à son père, de Sarnia, Ont., et à sa fille, Mme G. Callerec, de Montréal.

M. Denis Vachon, employé à St-Boniface, est venu passer la fin de semaine chez son oncle, M. l'abbé C. Vachon.

## Saint-Claude

**Décès**

Mme Marie-Caroline Lapointe, de St-Claude, est décédée le dimanche 29 mars à l'hospice Taché, à l'âge de 72 ans.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Joseph et Harry; quatre filles, Mmes Clifford Monkman, Freda Barnes, John Deforel et Charles Rose; deux soeurs, Mlles Marie et Nancy Ducharme; deux frères, Daniel et Alex, et 16 petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 1er avril en l'église de Haywood. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

## Laurier

A une assemblée paroissiale tenue après la grand-messe le dimanche 22 mars, M. Louis Saquet fut élu syndic pour trois ans et M. Alphonse Verley, pour deux ans. Ils remplacent MM. André Saquet et Joseph Desroches.

Au gouret, le club de la paroisse remportait le premier prix au tournoi de Plumas. Après une victoire de 6 à 4 contre Bernie, il défaisait Plumas en finale par le score de 7 à 3. Les compteurs furent Eugène Assailly, 4 buts. Clément Bouchard et Lionel Gamache, 2 buts chacun, Patrice Letain, Daniel Delaurier, Maurice Bouchard, Adrien Clément et Laurent Therrien, un but chacun.

M. et Mme Gordon Bessie, de Biggar, sont retournés après une visite de deux semaines chez M. et Mme René Bouchard.

M. et Mme Bernard Jeannotte visitèrent Mme Alphonse Jeannotte, patiente à l'hôpital de Ste-Rose, et sont maintenant retournés chez eux à Regina, Sask.

Mme Eugène Clément est de retour d'un voyage de deux mois dans l'Est.

Mme Alphonse Bouchard est aussi de retour d'un voyage prolongé à St-Jérôme, P.Q.

## Starbuck

**Décès**

Mlle Exerine Dauphinais, de Starbuck, est décédée le mardi 24 mars à sa résidence, à l'âge de 73 ans.

Elle laisse dans le deuil un frère, Daniel, et deux soeurs, Mmes Alvin Rear et Joseph Campeau.

Le service fut chanté en l'église de Starbuck et l'enterrement eut lieu dans le cimetière local. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

## St-Laurent

**Va-et-vient**

Le sergent Edouard Combot, de l'Aviation canadienne, de St-Sylvestre, P.Q., en vacances au début du mois de mars, est vênu passer deux semaines chez ses parents, M. et Mme Pierre Combot. Il a aussi visité ses soeurs et beau-frère, M. et Mme Roger Lussier et Lucille, d'Edmonton. Il est retourné à son poste, la semaine du 15 mars.

MM. et Mmes Joseph et Lionel Allard et Léo Flamand assistèrent aux funérailles de leur oncle, M. Octave Allard, qui eurent lieu en l'église de Fort Garry le 17 mars.

## Les écoles paroissiales aux Etats-Unis

Deux lois viennent d'être promulguées aux Etats-Unis par le président Eisenhower en faveur des écoles paroissiales et privées qui ne poursuivent pas de but lucratif. La première de ces lois met à la disposition de l'enseignement libre, au cours des quatre prochaines années, un crédit de 887 millions de dollars. La seconde exonère des impositions fédérales les écoles en cause. Les écoles catholiques aux Etats-Unis accueillent plus de 4,700,000 élèves, représentant le 12.5 pour cent de la population scolaire de l'enseignement primaire et secondaire de l'ensemble du pays. Le nombre des étudiants universitaires suivant les cours des 225 Universités et Facultés catholiques s'élève à 332,000. Ces chiffres représentent, comparativement à l'année précédente, une augmentation de 127,000 élèves dans l'enseignement primaire, de 54,000 dans l'enseignement secondaire et de 12,000 dans l'enseignement supérieur.

**COURS DU GRAIN FOURNI PAR**

**JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED**

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. no 2 | 78.2 | 78.2 | 78.6 | 79.2 | .... |
| C.W. no 3 | 74.6 | 74.6 | 75.2 | 75.6 | .... |
| Fourrage no 1 | 70.6 | 70.6 | 71.2 | 71.6 | .... |
| Fourrage no 2 | 67.6 | 67.6 | 68.2 | 68.6 | .... |
| Fourrage no 3 | 64.6 | 64.6 | 65.2 | 65.6 | .... |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. no 2—6 rangs | 112.4 | 112.4 | 112.4 | 112.4 | .... |
| C.W. no 3—6 rangs | 110.4 | 110.4 | 110.4 | 110.4 | .... |
| Fourrage no 1 | 100 | 99.4 | 99.6 | 99.6 | .... |
| Fourrage no 2 | 99.4 | 99 | 99.2 | 99.2 | .... |
| Fourrage no 3 | 96.4 | 96 | 96.2 | 96.2 | .... |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. no 2 | 109⅛ | 109⅜ | 110 | 109⅞ | .... |
| C.W. no 3 | 103⅞ | 104⅛ | 104.6 | 104⅜ | .... |
| C.W. 2 rej. | 105⅜ | 105⅞ | 106.4 | 106⅜ | .... |
| C.W. no 4 | 96.4 | 96⅜ | 97.2 | 96⅞ | .... |
| Ergot | 92.4 | 92⅜ | 93.2 | 92⅞ | .... |
| Sur voie net | 109⅛ | 109⅜ | 110 | 109⅞ | .... |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Mai | 75⅛ | 75.2 | 75⅜ | 76⅛ | .... |
| Juillet | 74⅞ | 75⅛ | 73⅜ | 75⅜ | .... |
| Octobre | 74 | 74⅜ | 74.6 | 75.2 | .... |
| **ORGE —** | | | | | |
| Mai | 103⅜ | 102⅞ | 103⅛ | 103⅛ | .... |
| Juillet | 101.6 | 101⅜ | 101⅞ | 102⅛ | .... |
| Octobre | 100⅞ | 100⅞ | 101.2 | 101⅜ | .... |
| **LIN —** | | | | | |
| Mai | 297 | 298 | 302 | 300.2 | .... |
| Juillet | 289 | 290 | 294 | 292 | .... |
| Octobre | 281⅜ | 283.2 | 286.6 | 285.4 | .... |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Mai | 110.4 | 110⅝ | 111.2 | 110⅞ | .... |
| Juillet | 108⅜ | 109 | 109.2 | 109⅜ | .... |
| Octobre | 107.2 | 107⅝ | 108 | 108⅛ | .... |

# La Caisse Populaire de Lourdes tint sa 19e assemblée annuelle

N.-D.-de-LOURDES — Le 25 février à 8 p.m. avait lieu dans la salle paroissiale la 19e assemblée anuelle de La Caisse Populaire de Lourdes. Un bon groupe de sociétaires et visiteurs intéressés assistaient à cet événement annuel qui fait partie maintenant de la vie paroissiale, et si on en juge par le nombre et la variété des questions posées, les sociétaires savent et comprennent l'importance de l'oeuvre des Caisses dans leur vie individuelle et dans la vie paroissiale, et cherchent à rendre leur caisse apte à rendre encore de plus grands services qui rencontreraient davantage leurs besoins.

Après une prière par M. le Curé et la bienvenue du président, les différents rapports furent présentés. M. Antoine Chabbert, président, présenta le rapport des Directeurs; M. Pierre Charrière présenta le rapport du Comité de Crédit pour la 18e fois; M. Auguste Comte présenta le rapport du Comité de Surveillance. Tous trois firent remarquer les services de la Caisse qui se développent tous les jours et qui sont appréciés de plus en plus par les sociétaires, si l'on en juge par le nombre toujours grandissant des transactions faites avec la Caisse.

L'actif est passé de $320,426.25 au 1er janvier 1958 à $366,990.27 au 31 décembre 1958, un beau progrès avec un chiffre d'affaires de plus de $1,700,000 en 1958, et tout promet que les sociétaires continueront en 1959 d'utiliser de plus en plus la Caisse. On remarque une augmentation de $5,409.00 en parts et $38,681.14 en épargnes. Après avoir porté au Fonds de Réserve la somme de $962.00, les directeurs ont donné 3% d'intérêt sur l'épargne et 4¼% est proposé par les directeurs sur les parts, ce qui fut approuvé par l'assemblée. Soixante nouveaux sociétaires demandaient leur admission au cours de l'année.

Les directeurs pour 1959 sont: M. Antoine Chabbert, président, M. C. Le Moullec, vice-président, M. E. Roch, M. Léon Brunel, M. Marcel Beaudry qui est aussi secrétaire. M. Joseph Deroche est toujours le gérant.

Le Comité de Crédit: M. Pierre Charrière, président, et MM. Pierre et Paul Roch. Le Comité de Surveillance: M. Auguste Comte, président, et MM. Jean Bérard et J.-B. Bazinet.

L'assurance des prêts a été longuement discutée, et il a été décidé d'étudier davantage au cours de l'année le service d'assurances à la disposition des Caisses, par brochures et contacts individuels, avant de prendre une décision.

M. Pierre Frossais, qui est toujours présent à cette assemblée annuelle, fit remarquer l'augmentation de l'actif, le travail des comités, la tenue générale, les bienfaits possibles de l'assurance, et déplore comme dans trop de Caisse, dit-il, le manque d'intérêt pour étudier et pour servir dans les différents comités.

M. l'abbé A.-J. St-Laurent, propagandiste du C. C. C., invite tout le monde à étudier davantage les principes des Caisses, de s'en servir, de les utiliser, de se familiariser avec les services qu'elles rendent, et peuvent rendre, car c'est en connaissance de cause qu'on peut les améliorer et les défendre.

M. de Ambrosis, gérant de la Caisse Centrale, parla un peu du grand problème de 1958, la circulation des chèques des sociétaires qui semble se résourde normalement. Nous devons beaucoup, dit-il, à M. le Sénateur C. Vaillancourt, qui est le grand défenseur des Caisses.

M. le Curé félicita les sociétaires et dirigeants pour le bon fonctionnement de la Caisse, il rappela à tous l'obligation de rendre service, en acceptant les responsabilités que l'organisation demande de chacun. M. le Président remercia tous les assistants pour la part qu'ils avaient prise à la discussion et les orateurs invités pour leur magnifique contribution, le tout pour le plus grand bien de la CAISSE. Il invita tout le monde à prendre le café et à discuter encore ensemble, en famille, les problèmes et les possibilités de la Caisse de N.-D.-de-Lourdes.

## N.-D.-de-Lourdes

**Partie de cartes**

Le 22 février avait lieu la partie de cartes annuelle des Dames Auxiliaires de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. L'assistance fut assez nombreuse, malgré le mauvais état des chemins.

Les gagnants aux cartes furent Mlle Emma Simon, Mme Auguste Chaperon, MM. Albert Delaquis et Frank Lesage. Les prix de consolation furent gagnés par Mlle Elise Fouasse et M. Norbert Dacquay.

Il y eut aussi plusieurs parties de bingo. Deux prix furent tirés durant la soirée: une couverture de laine, gagnée par M. Henri Linossier et une boîte-surprise, par M. Paul Avanthay.

Au programme récréatif, il y eut plusieurs morceaux d'accordéon exécutés par Mme Jerry Badiou, accompagnée au piano par Mme Lionel Badiou. Un chant intitulé "L'hirondelle et le papillon" fut rendu par Mmes Raymond Delaquis et Jerry Badiou et Mme Joseph Bazin les accompagnait au piano. Une déclamation "La campagne" fut très bien rendue par Mlle Lucille Dacquay.

Pour terminer le programme, les jeunes athlètes vinrent intéresser l'assistance avec leurs jeux dans plusieurs tours d'acrobatie. Vive les jeunes! Merci à leur entraîneur, M. l'abbé O. Larochelle.

Un succulent goûter fut servi par Mme J.-B. Pantel, aidée des Dames Auxiliaires.

Le maître de cérémonies, M. Raymond Delaquis remercia, au nom des Dames Auxiliaires, tous les généreux donateurs et tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réussite de cette belle soirée.

## *Les marchés*

**BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES**
(Commission House Prices)
31 mars 1959

**BEURRE**

| | |
|---|---|
| Crémerie | .63 |

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

**OEUFS**

| | |
|---|---|
| Grade A large | .31 |
| Grade A moyens | .26 |
| Grade A petits | .14 |
| Grade B | .18 |
| Grade C | .12-.13 |

**VOLAILLES**

| | Grade A | Grade B | Grade C |
|---|---|---|---|
| Plus de 6 lbs | .26-.28 | .22-.24 | .13-.14 |
| 5-6 lbs | .25-.26 | .20-.22 | .12-.13 |
| 4-5 lbs | .21 | .17 | .10-.11 |
| Moins de 4 lbs | .18-.19 | .13-.14 | .09-.10 |
| **POULETS** | | | |
| Plus de 5 lbs | .18 | .16 | .10 |
| 4-5 lbs | .16-.17 | .13-.14 | .09 |
| Moins de 4 lbs | .13 | .10 | .07 |

**Marché aux bestiaux**

| | |
|---|---|
| **Bouvillons:** | |
| De choix | $23.50-$24.50 |
| Bons | 23.50- 24.50 |
| Moyens | 21.50- 23.00 |
| Ordinaires | 18.00- 21.00 |
| **Génisses:** | |
| Bonnes | $22.00-$23.00 |
| Moyennes | 19.50- 21.50 |
| Ordinaires | 18.00- 19.00 |
| **Vaches:** | |
| Bonnes | $19.00-$19.50 |
| Moyennes | 17.00- 18.50 |
| 'Canners' et 'Cutters' | 12.00- 16.00 |
| **Taureaux:** | |
| Bons | $19.00-$20.00 |
| Ordinaires | 17.00- 18.50 |
| **Veaux de boucherie:** | |
| De choix | $29.00-$31.00 |
| Bons | 29.00- 31.00 |
| Moyens | 24.00- 28.00 |
| Ordinaires | 16.00- 23.00 |
| **Porcs:** | |
| Grade A | $22.50 |
| Truies | 11.50- 11.50 |
| **Moutons:** | |
| Bons | $19.00 |



## Willow-Bunch

**Décès**

Le samedi 7 mars eurent lieu les funérailles de M. Ernest Gosselin, décédé à l'hôpital St-Boniface le lundi 2 mars, à l'âge de 37 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, assisté de MM. les abbés Alfred Bouchard et L. Rodrigue, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil fut conduit par M. G. Langlois. Les porteurs étaient MM. Simon et Adrien Beausoleil, Maurice Lalonde, Georges Gosselin, le président et le secrétaire de l'Union des travailleurs d'Estevan.

Ce fut le premier service dans la nouvelle église paroissiale. L'assistance fut très nombreuse.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née May Venne, et sept enfants de 3 à 16 ans, d'Estevan; ses parents, M. et Mme Raymond Gosselin, de Willow-Bunch; deux frères, Rosaire et Roch, de Willow-Bunch, et cinq soeurs, Stella (Mme Jacques Raboud), de Willow-Bunch, Marie (Mme Thorndick), de Toronto, Françoise (Mme Lafleur), de Montréal, Evelyn (Mme Karchuk), de Yellow Grass, et Bernadette (Mme Hensen), de Medicine Hat. Tous étaient présents aux funérailles.

**Remerciements**

La famille Gosselin remercie tous ceux et celles qui lui ont aidée ou manifesté leur sympathie, soit par offrandes de messes ou autrement, à l'occasion de ce deuil qui vient de la frapper.

**Çà et là**

Mgr Rodrigue Lussier, d'Assiniboia, et MM. les abbés L. Folks, de Rockglen, J. Lukas, de Fife Lake, et Lucien Rodrigue, de St-Victor, étaient de passage au presbytère, dernièrement.

MM. Laurent Mondor et Jos. Lalonde sont allés à Regina, dernièrement, pour assister au congrès de la Caisse populaire provinciale.

Mme A. Bekar, d'Edmonton, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Donat Joyal, récemment.

M. et Mme Raymond Souillet et leur famille, de Biggar, Sask., ainsi que Jean, Gérald et Lorraine Souillet, rendirent visite à leur père, M. André Souillet, et autres parents, le 22 mars.

Mlle H. Beauregard, d'Assiniboia, est venue visiter des amies, récemment.

MM. Raymond Boulianne et Henri Hellman et le R. F. Justinien, E.C., allèrent à Saskatoon, les 10, 11 et 12 mars, pour assister au congrès provincial des commissaires d'écoles. M. R. Boulianne y retourna le jeudi 19 mars pour le congrès des commissaires catholiques.

M. et Mme Frank Bellefleur, d'Assiniboia, sont venus visiter leurs enfants de Willow-Bunch, le lundi 16 mars. Mme Inch les accompagna. Elle rendit visite à Mme Jos. Bonneau.

M. Léonard Bourdages alla visiter des parents et amis de Montréal durant quelques jours avant de prendre le chemin du retour après la délégation qui eut lieu à Ottawa dernièrement.

—M. L. Sylvestre fut patient à l'hôpital d'Assiniboia durant quelques jours, dernièrement.

Les offices de la semaine sainte furent suivis avec grande piété. L'assistance fut très nombreuse.

La plupart des jeunes travaillant au loin sont venus visiter leurs parents et amis durant le congé de Pâques.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, et Mlle Lucie Lavallée, de Ponteix, ont visité leurs parents et amis, le jour de Pâques.

**Baptême**

Le 22 mars: Jean-Michel-Joseph, fils de Denis Cayer et de Rita Leduc, né le 15 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Eudore Beauregard, de Scout Lake.

## Montmartre

MM. Honoré Ferraton et Jean Faubert allèrent à Saskatoon pour affaires.

M. Max. Coupal est revenu enchanté de son voyage dans l'Est.

M. Roland Coupal s'est rendu à Ottawa pour la "Marche vers Ottawa".

MM. et Mmes Martial Beaudin et E. Thévenot ont passé Pâques chez M. et Mme Louis Thévenot, de Somerset, Man.

M. Ted Théoret a rendu visite à ses parents de Domremy.

M. et Mme René Lavoy, de Prince-Albert, sont en visite chez M. et Mme Walter Lavoy.

M. et Mme Lucien Perras, de Guy, Sask., étaient en visite chez leurs parents.

M. et Mme Laurent Perron et leurs enfants, Ronald, Raymond et Kathleen, de St-Pierre-Jolys, Man., visitèrent M. Victor Perron.

M. Wilfrid Cyr, de Debden, était en visite chez M. et Mme Damien Perron, ainsi que Mme Maria Toutant, accompagnée de ses filles, Claudette et Rita.

M. Hervé Perras a été nommé gardien de l'école neuve.

M. René Giroux et son fils, Henri, se rendirent à Gravelbourg pour ramener les collégiens, Wilfrid et Cyrille Giroux, Paul Joubert et Bernard Perron, pour passer leurs vacances chez leurs parents.

Mlle Léa Lafontaine passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Urgel Lafontaine.

Etaient en visite chez M. le Dr L. Préfontaine: son père et sa mère, M. et Mme Préfontaine, de Prud'homme.

## Toronto, Ont.

**Décès**

Le jeudi 5 mars est décédée à Toronto, Mme Gary Sandrin, née Clara Catherine Coleman, de 28, Cornelius Parkway.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère Mme Eugénie Coleman, de Toronto; un fils, Stephen; trois frères, Pat, de Kingston, Ont., Joseph et James; trois soeurs, Mmes A. Smith (Prudence), de Meyronne, Sask., P. Theis (Antoinette), de Admiral, Sask. et Ted Boniface (Agnès). Son père, M. John Coleman et une soeur, Mme Irène Phippard, l'ont précédée dans la tombe.

Les funérailles ont eu lieu le 9 mars en l'église St-Mathieu. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Holy Cross à Toronto. Le salon mortuaire Lynette était en charge des arrangements funèbres.



M. Gérard Brady, directeur de l'hebdomadaire "L'Homme libre" de Drummondville, P.Q., présente une revue des journaux hebdomadaires à l'émisison "Regards sur le Canada français", tous les dimanches à 12 h. 15 p.m., à CKSB. M. Brady mentionne souvent l'une ou l'autre nouvelle puisée dans "La Liberté et le Patriote". Après la revue, il s'entretient des sujets les plus divers avec un journaliste ou un autre invité de marque. On voit ci-dessus M. Gérard Brady, au centre, en compagnie de M. Lucien Fontaine, à droite, président de l'Association des hebdomadaires de langue française, et M. Pierre-Etienne Chayer, à gauche, réalisateur de cette série. (Photo Radio-Canada)

## Storthoaks

**Va-et-vient**

M. le Dr Honorius Millette et son épouse, de Lestock, sont venus rendre visite à leur mère, Mme R. Millette.

M. et Mme Thomas Dubois, d'Estevan, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Ernest Dubois.

M. Charles Millette est allé à Winnipeg pour affaires.

M. et Mme Albert Chicoine et M. L. Chicoine se sont rendus à Regina pour visiter M. Lucien Chicoine, patient à l'hôpital des Soeurs Grises, ainsi que leur beau-frère, M. Salomon Russell, qui a subi une opération.

M. Félicien Henrion est allé en voyage d'affaires à Ponteix.

M. et Mme Edouard George, de St-Boniface, ont passé la semaine sainte au presbytère.

Sont venus visiter des parents à l'occasion de Pâques: M. et Mme Elisé Beaudoin et leur fils, Roland, d'Alberta, chez M. et Mme Osias Beaudoin; M. et Mme Oscar Desrochers et leurs trois enfants, de St-Boniface, chez M. Arthur Chicoine et chez M. et Mme Jules Pierret; Mlles Odélie et Diane Filteau, de Regina, chez leurs grands-parents, M. et Mme Osias Beaudoin; Mlles Lilliane et Jeannette Peters, de Winnipeg et de Regina, et M. et Mme Albert Lévesque, chez M. et Mme Earl Peters; Mlle Rose-Hélène Lapierre, de Regina, chez Mme Hélène Lapierre; Mlles Adeline et Jeannine Blérot, Louise et Thérèse Bodin et M. M. Bourbonnière, de Winnipeg, chez M. et Mme Henri Blérot; Mme Yvonne Paradis, de Saskatoon, chez son fils, M. Henris Paradis; M. Aimé Dumaine, chez M. Jean Dumaine.

M. et Mme Roméo Tourigny sont allés à Regina où Mme Tourigny subit un examen médical. A leur retour, ils ramenèrent les collégiens de Gravelbourg, Laurent Tourigny, Léonard Chicoine, Emile Paradis et Edouard Demas, qui vinrent passer les vacances de Pâques dans leurs familles.

M. et Mme Joseph Gentes, de Forget, M. et Mme Caron, de Montmartre, M. et Mme L. Lambert et leurs enfants, de St-Ambroise, Man., rendirent visite à leur tante, Mlle Mélina Gentes, patiente à l'hôpital de Redvers, et à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Urbain Beaudoin.

Prompt rétablissement à MM. Gilles Beaudoin et Vital Raymond, patients aux hôpitaux de Gainsboro et de Redvers respectivement.

Le R. P. J.-P. Aubry, O.M.I., de Lebret, est venu prêter mainforte à M. l'abbé George, curé, pour les exercices de la semaine sainte qui furent suivis avec assiduité et avec une piété remarquable par tous les paroissiens. Un grand nombre de communions furent distribuées.

**Partie de hockey**

Félicitations aux braves joueurs de hockey de Storthoaks qui remportèrent la coupe pour la sixième année consécutive. La partie finale leur donna une victoire éclatante avec un pointage de 9 à 2. La coupe fut présentée par M. Luc Lemieux, d'Alida, au capitaine André Chicoine qui remercia par quelques mots appropriés. M. Sid Mann remercia tous les joueurs en général. Une foule très enthousiaste acclama les vainqueurs.



## Dumas

**Va-et-vient**

Etaient en visite chez leurs parents pour la fête de Pâques: Mlle Thérèse Boulet et M. Richard Lamontagne, de Winnipeg, M. et Mme Fernand Larrivée et leur fils, Lionel, et Mlle S. Rollin, de Regina, M. et Mme M. Torgunrud, de Portage-la-Prairie, M. et Mme Steve Burkes et leurs enfants, M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, Daniel et Colette, d'Alida.

M. et Mme Maxime Gilliard et leurs enfants, Eveline et Francis, de Belleview, sont venus visiter leurs oncle et tante, M. et Mme R. Zébière, et leurs soeurs et beaux-frères, de Kennedy et Wawota.

Mme L. Marion, de Virden, rendit visite à Mme R. de La Brely et à M. Léon Guerin, de Wawota.

M. et Mme Ernest Thériault et leurs enfants, de Mutrie, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet.

MM. Alphonse Lamontagne et R. Zébière, Mmes J. Pothier et G. Lemoine sont de retour dans leur foyer après un séjour à l'hôpital.

**Shower**

Le samedi 28 mars, un shower eut lieu en l'honneur de Mme E. Carpentier (née Anita Larrivée) à l'occasion de son retour de Montréal. Toutes ses amies lui offrirent de jolis cadeaux et un délicieux goûter fut servi. Bienvenue à Anita et à son mari.

## Ponteix

**Décès**

Le jour de Pâques, à 3 h. 20 p.m., M. Victor Gauvin s'éteignait paisiblement entouré de son fils prêtre, le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., de son épouse, de ses autres fils, Charles, Philibert et Gérard, et de sa fille, Mme André Dubourt.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 1er avril, à 10 h. a.m.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

**Partie de cartes**

Le dimanche 22 mars avait lieu la deuxième partie de cartes d'une série, organisée par Mmes Armand Piché, Alphonse Roberge, Raoul Morin, Roland Vermette, Arthur Stringer, Napoléon Provençal, Hubert Mercier et Georges Rouleau. Ces dames désirent remercier tous ceux qui leur ont aidé à faire de cette soirée un si beau succès. La somme réalisée s'élève à $888.35.

Les gagnants des prix au whist furent Mme Arthur Vallée et Mlle Irène Brière. Les prix furent donnés par Mmes Réal St-Cyr et Armand Piché. M. François Briand gagna le prix pour hommes.

M. F. Goddu, de Frenchville, a gagné $15.00 et Mlle Lorraine Shaff, $10.00, dons de M. et Mme Gédéon St-Cyr. Mlle Gisèle Stringer a gagné $15.00 de marchandises, données par Mme Adrien Privé. Mme Fernand Larochelle a gagné $10.00 de provisions alimentaires, données par M. Armand Piché.

Les autres gagnants furent M. Gaston Richard, une chemise de nylon d'une valeur de $10.00, don de M. Lucien Piché; Mme Maria Campeau, une couverture de laine blanche, don de Mme Aurore Perreault; M. Alfred Thibault, une paire de draps de coton couleur pastel, don de Mlles Germaine et Marie Stringer.

D'autres dons importants furent offerts: $40.00 par M. et Mme Jean Stringer, $25.00 par M. le Dr et Mme Strohhofer, $25.00 par M. et Mme Alphonse Rouleau et plusieurs dons de $10.00 et $5.00 par ceux du groupe de L à Z.

**Va-et-vient**

M. et Mme Henri Chorel et leur fille, Eveline et M. et Mme Aurèle Perreault se sont rendus à Morinville pour assister aux funérailles de leur neveu et cousin, M. Maurice Chevalier, décédé accidentellement à l'âge de 21 ans.

M. et Mme P. Berger et leurs filles, Marguerite et Irène, de Youngston, Alta, visitent MM. et Mmes Philippe Brisson, Léo Robert et Antoine Legault.

Les 21 et 22 mars, le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, ses frères, Philibert et Gérard, et sa soeur, Cécile, et le mari de cette dernière, M. E. Jones, de Regina, étaient au chevet de leur père et beau-père, M. Victor Gauvin, malade depuis plusieurs mois, et visitaient leur mère et bellemère au Manoir.

Le R. P. L. Gauvin revint mardi soir et aida au ministère à l'occasion de Pâques. Il a donné un sermon aux deux messes de Pâques.

## Prince-Albert

**Va-et-vient**

L'honorable sénateur W.-A. Boucher a passé les vacances de Pâques avec sa famille, puis retournera à Ottawa pour la session au Parlement fédéral.

M. et Mme G. Blain et leur famille ont passé quelques jours chez des parents et amis de Saskatoon. Mme Léona Blain, en route pour Edmonton, les accompagnait jusqu'à Saskatoon.

M. et Mme John O'Byrne et leurs enfants étaient les hôtes des familles Arcandi Trudeau, G. Dion et Gérard Pagé, ces jours derniers.

Avant son départ, Son Exc. Mgr Léo Blais assista à la prise d'habit de deux nouvelles religieuses, reçues dans la congrégation des Soeurs de Notre-Dame de la Croix. Ces jeunes novices, Mlles Fernande Lajeunesse, de Debden, et Maria Vereyken, de Cantal, ont pris les noms de Soeur Marie-Béatrice et Soeur Maria-Goretti. Le R. P. P. Lachance, O.P., présidait et le R. P. J. Drouin, O.P., curé de la paroisse St-Joseph, agissait comme maître de cérémonies. Il y eut réception et souper auxquels participèrent les syndics, les membres du clergé et les parents des nouvelles religieuses.

**Légion canadienne**

A leur dernière assemblée, des plans furent soumis afin de prélever des fonds pour l'ameublement d'une chambre de quatre lits pour les vétérans dans la nouvelle aile de l'hôpital Victoria Union. A cet effet, une circulaire fut envoyée à tous leurs membres afin de recueillir les fonds nécessaires pour cette noble cause.

Plusieurs nouveaux membres furent initiés et huit nouvelles demandes d'admission furent acceptées.

Des insignes pour membres ayant plus de 25 ans de service dans la Légion furent présentés aux camarades Bill Lamb et Norman Evans par M. le Dr A. H. Goodwin.

## Debden

**Notes historiques**

Les colons arrivés en 1912, 1913 et 1914 réalisèrent bien vite le besoin d'une école, et la première ouvrit ses portes en 1915 à 30 élèves. M. A. Desaulniers et Mlle Anna Tremblay y enseignèrent successivement la première année.

La deuxième école fut bâtie en 1921. Elle avait deux classes et un peu plus tard il devint nécessaire d'en aménager deux autres. L'école actuelle, construite en 1951 et 1955, comprend huit classes. Les religieuses de la Présentation de Marie prirent charge de l'enseignement en août 1942. MM. Narcisse Cyr, Johnny Lajeunese et Emile Couture formaient la première commission scolaire dont M. Victor Harvey était secrétaire.

**Çà et là**

M. le curé est allé dans le Québec et aux Etats-Unis en visite et voyage d'affaires.

La Rév. Sr Thérèse-du-Sacré-Coeur, du couvent de Debdén, présidente du comité de l'enseignement du français en Saskatchewan, s'est rendue pendant le congé de Pâques à une réunion de ce comité tenue à Vonda.

M. l'abbé A. Coursol, de Prince-Albert, a prêché une retraite à 53 élèves de l'école supérieure, les 6, 7 et 8 mars.

M. et Mme Conrad Paquette sont de retour d'un voyage dans l'Est.

M. et Mme Hector Brunet prolongent leur séjour au sud des Etats-Unis.

Etaient en visite dans leurs familles et chez des amis à l'occasion de la fête de Pâques: Mlle Claire Boudreau, institutrice à Delmas; Mlle Solange Desrochers, institutrice à Prince-Albert; MM. Edgar Ruel, Clément Jean, André Paquette, Roger Cyr, Marcel Pouliot, Louis Blais et Gilles Bilodeau, du collège Notre-Dame de Prince-Albert; M. Fernand Huot, du collège de Battleford; M. et Mme Théodore Préfontaine et Mlle Lilianne Savard, de Saskatoon; Mlles Solange et Hélène Lajeunesse, de Prince-Albert; Mlles Juliette Blais et Cardinal, de Duck Lake; MM. et Mmes Florian et Hubert Robin, de Damour; MM. Roland et Raymond Lepage, René Savard et Ronald Huot.

Les comités de l'ACFC de Debden et Victoire ont tenu une réunion conjointe d'étude le 24 mars.

Mmes Emile Couture, Eugène Durette et Robert Laitre, MM. Alphonse Duret et Omer Chrétien et la fillette de M. et Mme Roger Desjardins ont subi des examens et traitements à l'hôpital de l'Université de Saskatoon et tous sont maintenant en repos dans leurs familles.

M. Wilfrid Cyr est allé à Regina pour examens médicaux et, de là, s'est rendu en visite au Manitoba.

M. Charles Bujold, de l'Aviation canadienne, et sa famille, d'Edmonton, en route pour la France où M. Bujold est transféré, sont en visite chez M. et Mme Pamphile Bujold.

**Extrait de "Vie française"**

L'éminente dignité de l'agriculture lui vient de sa fin. C'est la seule profession indispensable à la subsistance du genre humain. Malgré les découvertes scientifiques et les progrès industriels, elle restera toujours la nourricière de l'humanité. En multipliant plantes et bêtes, elle contribue au renouvellement de la création.



# Le message de Pâques du Pape

CITE DU VATICAN — Voici le texte du message de Pâques du souverain pontife Jean XXIII:

En cette soirée encore voilée de tristesse par le souvenir de la mort du Sauveur, mais déjà envahie par des frémissements de joie dans l'attente de Sa sainte résurrection, notre voix vient à vous, chers fils d'Italie et du monde entier, qui vous disposez à célébrer religieusement la solennité de Pâques.

D'ici quelques heures, dans les majestueuses cathédrales et les chapelles perdues des terres de mission, toutes les paroisses, celles des villes et celles des humbles villages épars sur les monts et dans les campagnes, partout où une communauté chrétienne se réunit avec foi et amour autour de ses prêtres — résonnera joyeusement dans le coeur de la nuit le chant de l'"Exsultet" et s'élèvera le premier "Alleluia" de la suave mélodie grégorienne.

Tandis que vous attendez avec impatience cette nouvelle, nous vous adressions, chers fils, notre parole. C'est le nouveau pape, cette année, qui avec vous célèbre la fête de Pâques, appelé qu'il est à diriger comme chef visible l'Eglise, dont le divin Ressuscité est l'invisible et unique chef. Quelle merveilleuse preuve de la pérennité de la sainte Eglise, corps mystique du Christ, qui reçoit continuellement du Rédempteur la vie et l'immortalité, émouvante confirmation du fait historique de la résurrection de Jésus, survenue il y a vingt siècles, et qui constitue le soutien solide de la société chrétienne, l'aliment sûr de sa foi, motif de son espérance, force de sa charité.

**L'Eglise participe à la vie du Christ**

L'Eglise est vivante, comme son divin fondateur est vivant. L'Eglise avance avec la force même de la vie, comme Jésus, après s'être soumis aux servitudes de la nature mortelle, franchit victorieusement la barrière de pierre que ses ennemis ont dressée pour garder sa tombe.

L'Eglise aussi a eu au cours des siècles des ennemis qui ont cherché à l'enfermer comme dans un tombeau et qui en ont chaque fois célébré l'agonie et la mort. Mais elle a en soi la force invincible de son fondateur, et avec lui elle est toujours ressuscitée, pardonnant à tous et assurant la sérénité et la paix aux humbles, aux pauvres, à ceux qui souffrent, aux hommes de bonne volonté.

Voilà le sens de la fête imminente de Pâques, le sens que nous aimons à vous proposer avant tout, chers fils, afin que votre fidélité à l'Eglise ne chancelle jamais, mais qu'au contraire, enracinés et fondés dans la charité, vous sachiez participer avec joie et avec générosité à la vie de votre mère, certains de son assurance victorieuse, prêts à lutter pour la défendre, à vous dépenser pour son extension, unis pour lui rendre témoignage: "vous appliquant — comme dit saint Paul — à conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix: un seul corps et un seul esprit, de même que vous avez été appelés par votre vocation à une seule espérance, un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous et pour toutes choses et en nous tous".

**Mystère de mort et de vie**

Le joyeux mystère qui va se renouveler en cette nuit de veille et de prière n'a pas seulement la signification à laquelle nous avons fait allusion, mais il a aussi une valeur qui atteint chaque chrétien dans le sanctuaire intime de sa vie spirituelle, pour le configurer au Christ ressuscité. Pâques est pour tous un mystère de mort et de vie. C'est pour cela que, selon le commandement exprès de l'Eglise, que nous vous rappelons paternellement, tout fidèle est invité à cette époque à purifier sa conscience par le sacrement de la pénitence, en la plongeant dans le sang de Jésus, et il est appelé à s'approcher avec le plus de foi du banquet eucharistique pour se nourrir de la chair vivifiante de l'Agneau immaculé. Le mystère de Pâques est donc de mort et de résurrection pour chaque croyant.

En mettant l'accent sur les souffrances du Seigneur, qui a voulu être pour nous "objet de mépris, le dernier des hommes, l'homme des douleurs qui connaît la souffrance", les cérémonies de Pâques invitent à mourir au péché, à "rejeter le vieux ferment . . . Le ferment de la malice et de l'iniquité" pour devenir une nouvelle créature. Si celui qui est le fils de Dieu par nature a voulu "se faire obéissant jusqu'à la mort et à la mort sur une croix", nous, qu'il a rendus fils de Dieu par grâce, nous avons le devoir d'imiter et de reproduire ses actes.

**Mort au péché et aux passions**

Le fait d'appartenir au christianisme nous donne part à ce mystère de mort spirituelle avec le Christ, selon l'exhortation de l'apôtre, que nous aimons vous répéter: "Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que nous avons été baptisés? Nous avons été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que comme le Christ a ressuscité de la mort par la gloire du Père, nous vivions nous aussi d'une vie nouvelle . . . Que le péché ne règne donc plus dans votre corps mortel".

Notre Pâque est donc pour tous une mort au péché, aux passions, à la haine, aux inimitiés, à tout ce qui est source de déséquilibre, d'amertume et détournement, dans l'ordre spirituel et matériel. En fait, cette mort n'est que le premier pas vers un but plus élevé, car notre Pâque est aussi un mystère de vie.

**Le christianisme: paix, joie, amour, vie qui se renouvelle**

Nous devons l'affirmer avec la même assurance que les apôtres, et vous chers fils, vous devez être convaincus que cette vie inestimable, peut seule donner valeur et paix à l'existence quotidienne. Le christianisme n'est pas cet ensemble de contraintes dont parle à la légère celui qui n'a pas la foi, mais il est paix, il est joie, il est amour, il est vie qui se renouvelle toujours, comme la poussée secrète de la nature au début du printemps.

La source de cette joie est dans le Christ ressuscité, qui affranchit les hommes de l'esclavage du péché, et les invite à être avec lui une nouvelle créature, dans l'attente de l'éternité bienheureuse. Avec quelle force pénétrante résonneront d'ici peu les paroles de l'épître de la messe: "Si donc vous êtes ressuscités avec le Christ, cherchez les choses d'En Haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu, pensez aux choses d'En Haut, non à celles de la terre. Car vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu. Quand le Christ, votre vie, apparaîtra, alors vous aussi apparaîtrez avec lui dans la gloire".

Durant tout le temps pascal, l'Eglise fera résonner la joyeuse nouvelle: "Surrexit dominus vere". "Le Seigneur est vraiment ressuscité". Il faut en dire autant de chacun de ses frères: "Surrexit vere" . . . Il est vraiment ressuscité celui qui était en état de péché. Ils sont vraiment ressuscités ceux qu'affligeaient le doute, la défiance, la peur, la tiédeur . . . Elles sont ressuscitées les victimes de la tribulation, de la douleur, de l'oppression, les malheureux.

**Voeux aux fidèles**

Tel est le voeu que nous formons, chers fils, avec l'affection paternelle de notre coeur, de ce coeur, qui partage les joies et les épreuves de tous ceux que la miséricorde de Dieu nous a confiés. Notre prière monte avec ferveur vers le Divin Sauveur pour tous et pour chacun de vous: pour les prêtres et pour les âmes consacrées à Dieu, pour la jeunesse hardie et pensive, espoir de l'Eglise, pour les familles chrétiennes, spécialement celles qui avec plus de fidélité et de plus grands sacrifices conservent en leur sein le précieux dépôt de nombreux enfants, pour ceux à qui l'âge avancé fait entrevoir avec une ferme espérance la Patrie céleste, pour ceux qui étudient, qui enseignent, qui travaillent, spécialement pour les ouvriers qui accomplissent de pesants travaux durant les heures du jour et de la nuit, pour les malades, qui nous sont si chers. A tous nous voulons assurer que non seulement notre prédilection particulière les suit constamment, mais aussi que leur vie, même si elle est cachée et humble, est grandement précieuse aux yeux de Dieu: "Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo".

**Que la paix règne parmi les nations**

Nous élevons aussi une prière pour que la paix, fille de la douceur et de la bonne volonté, puisse régner durablement parmi les nations encore inquiètes des nuages qui de temps en temps assombrissent l'horizon, nous prions pour les chefs d'état qui sont d'accord avec nous pour reconnaître que leur haute vocation ne les érigent pas en arbitres mais tuteurs des peuples, auxquels ils doivent assurer le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, nous prions pour ceux qui, quatorze ans après la fin de la dernière guerre, souffrent encore de ses conséquences, et nous prions de façon spéciale pour ces vénérables frères et pour ces fils, vraiment chers entre tous, qui, privés de leur famille, de leur patrie, de la liberté même, sont une preuve vivante et douloureuse des maux qui frappent l'humanité quand manquent la vraie paix et ses fruits authentiques.

**Tendresse pour la Bulgarie**

— Et qui ne voudra nous comprendre et nous pardonner si, élevé par une disposition singulière de la Providence à embrasser dans notre sollicitude pastorale et paternelle toutes les nations de la terre, également appelées et préparées le long des siècles à la foi et à la grâce de Jésus Sauveur, notre coeur ne sait retenir un mouvement de tendresse plus ardente pour les fils d'un peuple fort et bon, que nous avons rencontré le long de notre chemin et dont nous avons partagé la vie durant les années les plus vigoureuses de notre existence — de 1924 à 1935 — de part et d'autre de la chaîne des Balkans, tandis que nous exercions un ministère spirituel dans des sentiments partagés de respect et de fraternité chrétienne? Nous aimons à rappeler avec une affection toujours vive ces braves gens, laborieux, honnêtes et sincères, leur belle capitale Sofia, qui nous ramène à l'antique Sardique des premiers siècles chrétiens et aux époques nobles et glorieuses de leur histoire.

Voici désormais bien des années que la vision de ce cher pays s'est éloignée de nos yeux, mais toutes ces aimables connaissances, personnes et familles, restent présentes dans notre coeur et dans notre prière quotidienne.

Au souvenir des Bulgares, en cette Pâque du Seigneur, la première de notre pontificat, nous aimons associer à nos voeux, à notre salut et à notre bénédiction tous les autres que successivement nous rencontrâmes sur les routes du Proche-Orient, et aussi de l'Occident: Turcs, Grecs et Français, qui se sont tous montrés également aimables envers notre humble personne, et que nous aimons tous également dans la lumière et dans l'amour du Christ.

**Charité, justice, amour**

O Sauveur de toutes les nations, ô Jésus, innocente victime pascale, qui avez réconcilié les pécheurs avec le Père, répandez tout don souhaité sur tous et chacun des membres de la famille humaine, afin que votre lumière, qui est sur le point de s'allumer de nouveau, chasse des esprits les ténèbres de l'erreur, purifie le fond des coeurs, éclaire pour chacun le chemin de sa propre vocation, suscite dans le monde universel une volonté ardente de charité, de justice et d'amour.

# Réunion annuelle, le 19 mars, de la Caisse populaire de Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le jeudi 19 mars avait lieu la réunion annuelle de la Caisse populaire locale. Plus de 80 membres avaient répondu à l'appel.

Mme Roberta Bilodeau, vice-présidente, souhaita la bienvenue aux visiteurs, aux délégués des autres Caisses populaires et aux membres. Puis, elle proposa M. Léonard Bourdages comme président actif, pour l'après-midi.

Le procès-verbal de l'assemblée du 24 mars 1958 fut lu et adopté. Le rapport des activités de la Caisse pendant l'année 1958, présenté par Mme R. Bilodeau, fut accepté à l'unanimité.

Les comptes, comme ils étaient le 31 décembre 1958, ont été soigneusement examinés par les membres présents; plusieurs questions posées à bon escient ont reçu des explications plus que satisfaisantes.

Le détail des dépenses et des revenus pour 1958 fut aussi minutieusement scruté par les sociétaires; après de multiples questions et des réponses appropriées, cet item important fut adopté sans division.

L'assemblée décida qu'un intérêt de 3 pour cent serait payé encore, pour 1958, aux détenteurs de parts.

Un long rapport de l'auditeur Walter F. Cooke, de Kindersley, prouva que les affaires de l'organisation locale étaient excellentes, que les livres étaient bien tenus et que les preuves des transactions étaient vraies et correctes.

Au chapitre des élections, voici les membres élus comme directeurs pour trois ans: MM. Léonard Bourdages, A.-M. Lautier et Robert Clarke. Les directeurs sont donc, outre ces trois nouveaux élus, Mme Roberta Bilodeau, MM. Marcel Mondor, Robert Langlois et Joseph Lalonde. Deux nouveaux élus, MM. M. J. Reich et J. Paliuck, forment avec M. Roméo Martin, le comité de surveillance.

Sur demande de M. Paul Lapaire, le gérant donna un exposé très pratique pour permettre aux sociétaires d'emprunter de la Caisse populaire, afin de faciliter au magasin coopératif la vente de $20,000, de bons remboursables dans cinq ans, au taux d'intérêt de 5 pour cent.

On remarquait parmi les visiteurs: M. J. Bouthillier, gérant de la Caisse populaire d'Assiniboia, M. Bruce Wilson, gérant de la C.P. de Lang, M. Pierre Fradette, gérant de la C.P. de Radville, M. E.-H. Bilodeau, gérant de la C.P. de Laflèche et directeur de la Ligue des Caisses populaires du district no 2, et M. G.-A. Charbonneau, directeur de l'Education de la Ligue des Caisses populaires de la Saskatchewan.

**Quelques idées recueillies**

Depuis la fondation de la Caisse populaire de Willow-Bunch, il a été prêté plus de $2,500,000 aux sociétaires; environ $250,000 ont été payés aux membres en dividendes et prêts d'assurance.

En 1958, des prêts ont été consentis à 293 membres, dont 156 fermiers.

Le temps où l'on n'avait besoin de personne est passé. Aujourd'hui, plus que jamais, nous dépendons les uns des autres. La Caisse populaire offre de l'aide et du support: elle est donc une oeuvre plus charitable, plus chrétienne.

Les membres du bureau des directeurs et des comités des prêts et de surveillance travaillent bénévolement pour le bien de leurs concitoyens. Seuls, le gérant et son assistante sont salariés. Mais tous ont à coeur le bien-être des résidants de la localité et travaillent en conséquence.

Les officiers de la Caisse populaire invitent tous les citoyens à fréquenter leur bureau soit pour emprunter, soit pour y déposer leurs épargnes. Il y a une assurance sur l'épargne et sur les prêts.

Avant de consentir un prêt, les membres du comité examinent consciencieusement le caractère de l'emprunteur. Ce n'est pas tant l'homme que l'on considère que la sûreté du remboursement de la somme empruntée.

Par le truchement des comités, l'argent prêté est à la disposition de ceux qui en ont besoin parmi les gens de la localité; l'intérêt revient à la Caisse et reste dans le village.

A l'assemblée des directeurs le samedi 21 mars, Mme Roberta Bilodeau fut élue présidente; M. Léonard Bourdages devint vice-président.

Encourageons la Caisse populaire!

## Gravelbourg

**Va-et-vient**

M. et Mme T. W. Phillipson, de Lethbridge, Alta, sont en visite chez leurs parents.

Mlle Liliane et M. Théodore Legault, Mlle Thérèse Morin, M. et Mme Claude West et leurs enfants sont en promenade dans leurs familles.

M. et Mme Elphège Morin et leur fillette, de St-Boniface, sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Adonias Morin.

M. et Mme Adonias Morin sont revenus après avoir passé trois semaines de vacances à Calgary, Edmonton et Donnelly.

## Jackfish

**Parties de gouret**

L'équipe de gouret de "Jackfish Comets" a joué sa dernière partie de la ligue contre Poplar Dell, le samedi soir 21 mars. L'équipe de Poplar Dell fut victorieuse avec un pointage de 10 à 2. Le trophée lui fut présenté par M. Neil Palestine.

Le mardi soir 24 mars, les meilleurs joueurs d'Edam, Lake Russell et Jackfish se mesurèrent avec l'équipe de Poplar Dell et gagnèrent la partie au compte de 6 à 5. Les recettes aidèrent à défrayer les dépenses occasionnées lorsqu'un jeune joueur de Poplar Dell fut blessé à la partie du samedi soir.

**Soirée**

Le dimanche soir, dans la salle paroissiale, eut lieu une soirée du bon vieux temps organisée par l'équipe de gouret. Plusieurs personnes mirent en valeur leurs talents par des chansons, poésies, pantomines et quelques morceaux de musique. Il y eut une bonne assistance et tout le monde semblait jouir de la soirée. Le tirage fut gagné par Mlle Claudette Bru.

On remercie le R. P. C. Roussel, O.M.I., curé, les dames qui ont aidé à préparer la soirée et qui ont servi le goûter et tous ceux qui ont participé au succès de cette veillée.

**Çà et là**

Du 17 au 25 mars, les parents des élèves ont eu l'avantage d'interviewer les maîtresses pour discuter ensemble sur l'éducation des écoliers de la paroisse.

## Sintaluta

**Va-et-vient**

M. et Mme Roch Fortin sont allés en fin de semaine chez leurs enfants, M. et Mme Laurent Fortin, de Dominion City, Man.

Etaient en visite chez M. et Mme Fred Dolter pour Pâques: leur fils, Clément, et M. et Mme J. Seberley, de Moose Jaw; chez Mme Henri Oudot: les familles Noël Oudot, de Davidson, Charles Oudot, de Lac Marguerite, et T. Earnshaw, de Sintaluta; chez M. et Mme Marcel Français: les familles Jean Français, de Lac Marguerite, et Paul Français, de Sintaluta; chez M. et Mme Jos. Pitre: M. et Mme Georges Neider et leurs enfants, de Rouleau, M. Miller et sa fille, de Regina; chez M. et Mme Paul Français: M. et Mme Maurice Couesian et leurs enfants, de Cédoux.

M. et Mme Bud Wright, de Regina, sont venus chercher leur fils qui était en garde chez ses grands-parents, M. et Mme Fred Dolter, pendant leur voyage à Cedar Rapids, Iowa, où ils visitèrent leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Jack Knott.

**Anniversaire de naissance**

Le 24 mars, un groupe de dames de la paroisse se sont rendues chez Mme Marie Shapech pour lui souhaiter joyeux anniversaire à l'occasion de ses 91 ans et lui ont offert plusieurs cadeaux. La vénérable nonagénaire les a reçues avec son bon sourire et les a bien remerciées. Ensuite, elle a ouvert ses paquets et lu ses nombreuses cartes venant de ses enfants, petits-enfants et amis éloignés.

Mme Marie Shapech habite Sintaluta depuis 60 ans. Elle a toute sa lucidité, lit sans lunettes et n'a aucune infirmité, sauf qu'elle est un peu sourde. Sa fille, Mme Pat Egan, prend soin d'elle.

## Radville

**Çà et là**

M. Armand Verot, qui était employé par la compagnie Imperial Fuel depuis un an, a été nommé agent de la compagnie et commençait ce nouveau travail le 1er avril. M. S. Binns, agent pendant les derniers 7 ans, a été transféré à Weyburn.

Le 22 mars, les Chevaliers de Colomb de Radville et de Minton ont tenu leur réunion régulière à Ceylon. Après la lecture des rapports qui furent approuvés, un délicieux goûter fut servi par les Chevaliers de Ceylon. Le frère Roy Mcgrath, qui s'était rendu comme délégué à Ottawa le 10 mars, a donné un intéressant rapport de son voyage. Un film intitulé "Vacances à Vaskesiu" a été présenté par le frère W. Kimball.

M. et Mme Paul Vigoureux et leur fils, André, de Gladmar, ont profité du beau temps pour venir faire leurs marchés à Radville et visiter leurs parents et amis.

Sont hospitalisés actuellement: Mmes Roger Bourassa, Lucien Fradette et Hélène Uyterhagen et M. François Bourassa.

## Saint-Louis

**Décès**

Le 8 mars, M. Henri Begrand, représentant du comté de Kinistino à la Chambre législative de la Saskatchewan, est décédé à l'âge de 63 ans. Né en Belgique, il est venu résider à Hoey avec ses parents en 1896.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Phyllis Papen; une fille Anita (Mme A. Dubé), de Miles City, Montana; deux fils, Henri, de St-Louis, et Robert, de Miles City; cinq petits-enfants et un frère, Fernand, de Hoey.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de St-Louis le 11 mars. Une foule très dense, recueillie et sympathique, y assistait. L'hon. T. C. Douglas était au premier rang, ainsi que 31 autres membres de la Chambre de Regina.

M. l'abbé L. Leclerc, curé, fit la levée du corps. Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale de Prince-Albert, chanta le service, assisté de MM. les abbés A. Houle et J.-A. Beaulac, comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr Léo Blais donna l'absoute. M. l'abbé A. P. Leslie, de Wakaw, assistait au choeur.

Les porteurs étaient l'hon. I. C. Nollet, ministre d'agriculture, MM. Fernand Begrand, Albert et Emile Dupuis, Eugène Pourbaix et Edouard Vandale.

L'inhumation se fit dans le cimetière Memorial Garden de Prince-Albert. La maison funéraire McKenzie, de Prince-Albert, était en charge des funérailles.

## Frenchville

**Partie de cartes**

La dernière partie de cartes de la série eut lieu le dimanche soir 22 mars. On remarquait parmi les présents quelques étrangers, M. et Mme Paul Hayner et leur fils, Freddie, d'Admiral, M. et Mme Albert Auger, de Ponteix, et Mme Laurent Dumont, de Val Marie.

Les premiers prix des cartes furent gagnés par Mme Jos. Lavallée et M. Henri Hamel; les prix de consolation, par Mme Guy Beauchamp et M. Arthur Dupuis; les prix d'entrée, par M. Marcel Entem et Mlle Patsy Lavallée. Plusieurs parties de bingo suivirent le jeu de cartes et divers beaux prix furent gagnés.

La soirée se termina par un délicieux goûter et rapporta la somme de $186.70. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce succès.

**Baptême**

Anita-Louise, fille de M. et Mme Lionel Ruest, née le 15 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Carrier, de Mankota, grands-parents de l'enfant.

**Çà et là**

Mmes André et Frank Goddu allèrent chercher leurs filles, Gloria et Marie, au collège Thévenet de Gravelbourg, le mercredi 25 mars.

M. Albert Goddu alla aussi chercher son fils, Réal, étudiant au collège de Gravelbourg.

Mlle Diane Goddu, coiffeuse à Shaunavon, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme André Goddu.

M. Ted Facette et sa famille, de Val Marie, étaient de passage chez M. Jean Entem, dimanche dernier.

## Bellegarde

**Çà et là**

M. et Mme Marcel Martine se sont rendus à Gravelbourg pour assister au drame de la Passion, représenté par les collégiens. Cette séance sera répétée de nouveau les 5 et 6 avril à Lebret. Le rôle principal était rendu par Georges Martine, de la paroisse, qui représentait Jésus-Christ. M. et Mme Martine ramenèrent avec eux les collégiens de la paroisse qui vinrent passer les vacances de Pâques dans leurs familles.

Mlles Lilianne Sylvestre, Eva et Alma Gervais, M. et Mme C. Lytch, MM. Arthur et Patrick McEvoy étaient de passage dans leurs familles pour Pâques.

Le R. P. J. Lazure, O.M.I., de Lebret, vint aider à M. l'abbé E. Toupin, curé, durant la semaine sainte.

Une partie de cartes au profit de l'église, organisée par les jeunes de la paroisse, eut lieu le 22 mars et rapporta la somme de $227.00.

Il y eut une soirée récréative, organisée par les Chevaliers de Colomb, le jour de Pâques.

Mme Henri George est allée passer quelques jours chez sa fille, Mme Albert Sylvestre, de St-Boniface.

Mme Henri Wilvers est revenue de l'hôpital de Regina où elle fut patiente durant quelques jours.

M. et Mme Henri Bauche sont de retour de leur voyage au Texas.

M. et Mme Armand Paulhus ont vendu leur ferme à M. Ken Borrison, d'Antler, et iront s'établir à St-Boniface à la fin d'avril. Tous leur souhaitent bonne chance dans leur nouvelle entreprise.

**Naissance**

A M. et Mme Félix Martine (Cécile Bourgeois) est née une fille, Mariette-Hélène.

## Cours de philosophie thomiste au collège St. Thomas More

SASKATOON — Du 6 juillet au 15 août, deux cours de philosophie thomiste seront donnés par les Pères Basiliens à l'Université de la Saskatchewan.

Voici les détails de ces cours, tels qu'ils paraissent dans le prospectus universitaire:

Philosophie M 101, introduction historique à la philosophie, donnée par le R. P. Wilfrid Dwyer, C.S.B.

Philosophie M 292, éthique, donnée par le R. P. Leonard Kennedy, C.S.B. Des conférences seront basées sur l'éthique d'Aristote à Nicomaque et l'éthique de saint Thomas d'Aquin.

Pour plus de détails concernant ces cours, procurez-vous le prospectus universitaire en vous adressant à l'Université de la Saskatchewan, Saskatoon.

## Redvers

**Çà et là**

Grâce à une belle température, les offices de la semaine sainte furent suivis avec dévotion par un très grand nombre de personnes. Le soir du jeudi saint, l'église était comble et tous les assistants s'approchèrent de la sainte table. La fête de Pâques fut célébrée avec grande solennité et on put admirer la nouvelle église qui vient d'être terminée, mais surtout le tabernacle en bronze qui fut installé le vendredi saint.

Prompt rétablissement à M. Salomon Roussel, père, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

**Baptême**

Rachelle - Anita - Marie, fille d'Ernest Buisse et d'Elise Millette. Parrain et marraine, Pierre et Anita Buisse, oncle et tante de l'enfant.

## Coderre

**Çà et là**

Un incendie d'origine inconnue a complètement détruit la demeure et le garage de M. Alexandre Fortin dans l'après-midi. Le feu se propagea si rapidement que Mme Fortin et sa fille ont eu juste le temps de prendre leurs manteaux et de sortir de la maison en flammes. M. Fortin et son fils, Gérard se sont infligés des blessures aux mains en enfonçant des vitres pour s'assurer que toute la famille était sortie. Aucune assurance ne couvre les dommages.

Un shower est préparé par les dames de la Ligue Féminine Catholique pour le 7 avril à la salle de la Légion. En même temps, M. Ivan Coderre est à la tête d'un comité de secours pour venir en aide aux sinistrés. On se rappelle que le mois dernier le gendre M. et Mme Fortin, M. Henri Laberge, se faisait tuer dans un accident de la route à Kincaid.

La série de partie de cartes s'est terminée le dimanche 29 mars. Cette dernière soirée était sous le patronage de la C.J.C. Il y eut quelques parties de bingo, de whist, chant à l'unisson, morceaux d'accordéon, une lecture amusante par le maître de cérémonies, M. Gérard Poisson, et une vieille complainte chantée par Mmes Baptistine Perras et Armand Desnoyers.

M. et Mme Hilarion Marceau ont visité leur fille, Diane, garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme J. Reimer.

Mme Eddie Coderre est revenue après un séjour à l'hôpital de Gravelbourg.

**Naissance**

A M. et Mme Gérald Wirges (Claire Gaucher) est né un fils à l'hôpital de Gravelbourg le 15 mars.

# Les paroissiens de Ferland fêtent leur pasteur, M. l'abbé J. Bernier

FERLAND — Le dimanche soir 22 mars avait lieu, à la salle paroissiale, une soirée-surprise pour fêter l'anniversaire d'ordination de M. l'abbé J. Bernier, curé. La salle était remplie de paroissiens et d'amis venus jouir du programme présenté par les élèves de l'école du village, sous la direction des Rév. Srs Joseph-de-Jésus et Ignace-Marie.

Après une adresse à M. le curé, lue par M. Joseph Couture, marguillier, les élèves exécutèrent des pièces, du chant et des compliments avec une aisance et une candeur ravissantes.

Pour rendre les hommages de la paroisse au complet, les paroissiens se joignirent aux élèves en contribuant au programme par des pièces musicales, déclamations et chants. M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles, venu pour l'occasion, invita les paroissiens à des chants à répondre "Y en a pas comme vous" et "Les Bernier ne périront pas".

M. Ephrem Bouffard, marguillier en charge, offrit à M. le curé, au nom des paroissiens, en témoignage d'estime et d'affection, une berceuse fauteuil. M. Trefflé Brisebois fut le porte-parole des gens de langue anglaise. Léopold Morin présenta un cadeau au nom des enfants de choeur qui sont si chers au coeur de leur pasteur. Lorraine Couture offrit aussi un souvenir au nom des jeunes filles, Guides et Jeannettes.

M. l'abbé Bernier, en termes choisis et émus, remercia les paroissiens de leur étroite collaboration à l'organisation de cette soirée, tout spécialement les dévouées religieuses qui sont toujours les précieuses collaboratrices de toutes les organisations paroissiales, ainsi que les enfants qui sont pour M. le curé un objet de prédilection.

L'agréable soirée fut terminée par un goûter servi par les dames.

Les paroissiens eurent l'honneur d'avoir parmi eux pour cette joyeuse fête MM. les abbés Adrien Chabot, curé de Vanguard, Georges Thuot, curé de Mankota, M. l'abbé Roger Ducharme et le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg.

**Loterie**

Une loterie organisée au profit des Guides et Jeannettes eut lieu le 22 mars. Les gagnants furent M. Noé Chabot (un petit poêle de camp), M. Hector Hébert (un appareil photographique) et Mlle Marie-Paule Laberge (une nappe).

**Va-et-vient**

Etaient de passage à Regina pour affaires: M. l'abbé J. Bernier, M. et Mme Valmore Couture, Mme Alfred Chabot, MM. René Couture, Roger Fournier et G. Desharnais.

M. et Mme Médeiger Chabot ont passé quelques jours à Moose Jaw.

Mme Jeannine Laberge et ses deux enfants, de Coderre, ont passé une semaine chez M. Alex. Laberge.

M. et Mme Sylvio Clermont sont revenus de Regina, ramenant avec eux leur fille, Suzanne, qui est en convalescence après intervention chirurgicale.

M. et Mme Gilles Lizée et Mlle Mariane Fournier, de Gravelbourg, ont visité des parents, dernièrement.

Les justes fondent plus leurs intentions sur la grâce de Dieu que sur leur sagesse, et quelque chose qu'ils entreprennent, ils mettent toujours leur confiance en Dieu. — Imitation.




## Les "cousins" écrivent . . .

Chère cousine Josette,

Je vais décrire le portrait physique de mon petit frère, Claude, qui est âgé de cinq ans.

Avez-vous déjà rencontré un petit diable plein de charmes? C'est chose étrange, n'est-ce pas? Bien, nous en avons un dans notre maison. Oui, c'est mon frère, "Coco". Ses cheveux sont couleur de tire et frisés. Coco n'aime pas à se faire peigner. Ses yeux sont bleus comme le ciel manitobain et pétillent d'intérêt et de curiosité. Ses joues sont rondes et roses comme les pommes McIntosh. Il a une petite taille qui le fait paraître plus charmant. Il est plein de vie. Dès six heures du matin, il se fait entendre et voudrait que tout le monde se lève pour lui faire des façons. Mais sans lui, la maison serait triste et vide, car il répand de la joie partout où il se trouve.

Votre petite cousine,
Michelle Hébert, grade VI,
165, rue La Vérendrye,
St-Boniface.

* * *

Je suis un petit garçon de 7 ans. C'est maman qui écrit pour moi, car je vais à l'école anglaise Archwood School. Mais je parle français chez nous avec papa et maman et mes frères. Ma maîtresse anglaise est Mme Wood et celle du catéchisme est Mlle Lavoie, je l'aime bien. Maman me lit des belles choses de vous dans **La Liberté et le Patriote.**

Votre petit cousin,
Henri L'Heureux,
539, rue Tremblay,
St-Boniface.

* * *

Le Coin des jeunes est bien intéressant. J'aime bien le lire toutes les semaines et j'espère bien que tous les enfants et même les grandes personnes l'apprécient.

J'ai dix ans, je suis dans le grade cinq. J'aime bien ma maîtresse.

J'aime lire de bons livres. Je prends des leçons de piano, je suis dans le grade six et je prends les examens de musique.

Je suis un peu jeune pour lire le journal en entier, mais je m'intéresse beaucoup à votre page.

France Duperreault,
Zenon Park, Sask.

* * *

C'est aujourd'hui, mon jour préféré, car c'est vendredi, jour de composition, et on vous écrit pour la première fois. Je reçois **La Liberté et le Patriote** et je m'intéresse beaucoup à ce coin. J'ai vu votre petite message de la saint Valentin et c'est comme cela que je me suis décidée de vous écrire.

J'ai 12 ans et je suis dans le grade sept. Mon sujet favori est le français. J'aime beaucoup les compositions, mais je vais m'efforcer pour écrire une lettre, car je suis pauvre en cette partie de français et comme j'ai la chance de pratiquer, c'est le temps.

Une cousine,
Rolande Gaudet, grade VII,
St-Isidore de Bellevue, Sask.

* * *

Je suis dans le grade deux. Mon nom est Denis. Je vous envoie une petite histoire pour vous faire plaisir.

**Mon petit chien**

Un jour on a vu onze petits chiens dans la neige. Neuf étaient gelés. Deux n'étaient pas gelés. Alors j'en ai pris un. Il s'appelle Noiré. Il reste dans l'étable. Il est tout noir. Je lui fais dire sa prière. Je le fais sauter pour avoir sa viande. Il aime à courir. J'aime mon petit chien. Il m'aime aussi.

Denis Grimard, grade II,
Prud'homme, Sask.

Chère cousine Josette,

Je vais vous écrire une petite lettre. La voici. Comment allez-vous? Si vous allez pas bien, dites-le moi, et je vais prier pour vous et je vais demander au bon Dieu de vous guérir. On va tous prier pour vous. Car on vous aime beaucoup.

Aurevoir. Votre petite cousine,
Annette Rivard, grade II,
Prud'homme, Sask.

* * *

Bonjour, cousine. Mon petit chat est blanc. Son nom est Mini. Il est joli. J'aime mon petit chat.

J'aime aussi à jouer, sauter et courir J'ai 7 ans au grade I.

Petit cousin,
Gérard Campagne,
Ste-Anne, Man.

**N.B. Gérard, je remercie beaucoup ta maman pour sa gentille lettre. Continue à faire des efforts et tu réussiras. C.J.**

* * *

Chère cousine Josette,

Je vous écris aujourd'hui au nom de toutes les petites Marionnettes de l'école Marion.

Nous vous remercions pour un si beau et intéressant Coin des jeunes. Je le lis à tous les vendredis et je pense qu'il devient de plus en plus intéressant. Nous vous remercions aussi pour nous encourager à écrire de belles compositions dans notre belle langue française. Je vous remercie aussi pour celles qui ont eu des prix et celles qui ont eu leurs compositions écrites dans **La Liberté et le Patriote.**

Que le bon Dieu vous bénisse et encore une fois, merci beaucoup pour tout.

Une cousine qui vous aime bien,
Lucille McCarthy,
Ecole Marion, St-Boniface.

* * *

Chère cousine Josette,

Au nom des petites Marionnettes, je vous félicite. Vous avez un beau Coin des jeunes dont vous devriez être fière!

Les lettres et compositions que vous montrez sont très belles. Les élèves, à qui appartiennent ces compositions, apprécient beaucoup ce que vous faites (j'en suis une!).

Les messages du cardinal, etc., sont toujours de nature à nous faire du bien.

(Pour dire la vérité, nous n'avons pas de **La Liberté et le Patriote**, mais nous empruntons celle du voisin qui est notre grand ami.)

Alors, soyez assurée que nous lisons vos articles et j'espère qu'un jour nous pourrons nous abonner à ce journal qui est des plus intéressants.

Une représentante
du grade VI, no 3
de l'école Marion,
Diane Vermette.

**N.B. J'espère bien moi aussi Diane, qu'un jour vous vous abonnerez au journal. Merci pour ta lettre encourageante. C.J.**

* * *

**Ma poupée**

C'est bien curieux, mais quand j'étais petite, je pensais qu'à neuf ans, je ne regarderais plus les poupées. Là, j'ai onze ans, et je ne puis pas m'empêcher de jouer avec elles. Chaque fois que je vois une poupée, je ne peux pas m'empêcher de la minoucher.

Il faut donc dire que je possède une poupée et je la nomme Christine. J'en prends bien soin et je l'aime beaucoup.

Tout en apprenant la couture, je lui fais des petites robes et des jupons. Elle est très belle dans le bleu, car elle a les cheveux roux et de grands yeux bleus. Cette jolie poupée fut un cadeau de ma marraine et je ne puis jamais m'en séparer.

Dorothy Boulet, grade VI,
Dunrea, Man.

---

Un microbe, au tournant d'une veine, tombe nez à nez avec un autre microbe à l'oeil éteint, à la mine défaite.

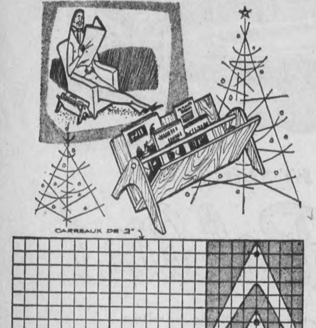
"Que vous est-il donc arrivé, mon pauvre ami?"

"Ah! ne m'en parlez pas; mon cher! J'ai bien peur d'avoir attrapé la pénicilline!"

## Pour les bricoleurs

Voilà du nouveau, direz-vous. Cette semaine, au lieu d'écrire (les gars font souvent la moue devant un article) j'ai décidé de présenter quelque chose de spécial pour mes cousins du sexe fort. Ceux que le bricolage intéresse s'en réjouiront sûrement. Et les autres, essayez pour voir. En tout cas, donnez-m'en des nouvelles, car j'ai d'autres plans de bricolage à vous offrir. Si vous n'avez pas le temps de mettre ces plans à exécution dès maintenant, gardez-les pour les vacances. Parlez-en à vos amis qui flânent ou qui s'ennuient. De toutes façons, écrivez-moi pour me dire ce que vous en pensez. Pas de grandes phrases. Je connais ça, les gars! Ils préfèrent la simplicité, qui est d'ailleurs une de leurs belles qualités.

Cousine JOSETTE.




Un porte-revues qui peut être fait en une soirée par tout bricoleur, constitue un cadeau approprié et un supplément utile à l'ameublement du salon ou du boudoir.

Le porte-revues illustré ci-haut, a été taillé dans du contreplaqué de sapin Douglas de ¾" d'épaisseur. La tige qui sert de poignée a ¾" de diamètre et sert à déplacer le porte-revues.

Les dimensions suggérées apparaissent sur le plan détaillé ci-dessus. Le porte-revues illustré a deux pieds de long et environ 14 pouces de haut, mais on peut en fabriquer de toutes grandeurs, toutes proportions gardées, en utilisant le même système.

La forme des pattes peut être modifiée selon les goûts, et les pièces se scient facilement avec une scie à découper.

Le porte-revues peut être émaillé d'une seule couleur pour s'harmoniser avec les teintes de l'appartement. On peut aussi le couvrir d'une mince couche de peinture ou de teinture que l'on essuie de façon à faire ressortir le grain du contreplaqué de sapin Douglas. Les pores des bouts seront remplies de mastic, sablées et recouvertes de shellac puis, légèrement sablées de nouveau pour obtenir un fini lisse.

Le dessus des panneaux qui sont vendus présablés, n'exige que très peu de préparation pour la finition. Quel que soit son fini, le porte-revues se construit à peu de frais, tout en étant un accessoire très appréciable dans n'importe quelle pièce ou l'on s'adonne à la lecture.

Texte d'après William et divers auteurs

## SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 12

Images de Marie Pignal







ARRIVÉE CHEZ LE FIANCÉ

LE REPAS DE NOCE

1. Le jour du mariage arrive. Le départ de la jeune fille de la maison de ses parents et son entrée en la demeure de son fiancé constituaient l'essentiel de la cérémonie.
Voici la toilette de la mariée. Sur la robe brodée on jette un léger voile, une couronne représentant une des villes du royaume d'Israël est posée sur sa tête.

2. Puis un cortège de jeunes gens amis du fiancé précède le couple qui marche sous un dais orné de branchages; les flûtes, les tambourins, le luth, les trompettes mènent grand bruit dans les rues où le soir apporte sa fraicheur.

3. Voici Joseph introduisant Marie en sa demeure. Le secret divin qu'ils partagent fait autour d'eux comme une zone de silence et de bonheur dans la joie bruyante qu'il est de mise de montrer en Orient pour un mariage populaire.

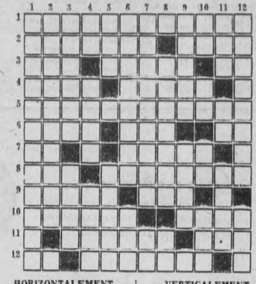
4. La fête se termine par un repas en la maison du jeune ménage. Marie et Joseph sont joyeux et émus en ces prémices de ce qui va constituer "la Sainte Famille". Simples et bons, ils acceptent la joie un peu bruyante de leurs invités.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Maître Laurent Marcoux**, de l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay, 702, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Man.

## Nos Mots Croisés
— No 53 —



**HORIZONTALEMENT**

1—Vengeances.
2—Fêler en étoile. — Conduirai.
3—Pronom. — Docteur musulman. — Premier.
4—Genre de myriapodes. — Genre d'anonacées.
5—Qui cause de la démangeaison.
6—manière de voir. — En ce lieux-ci. — Sym. de l'or.
7—Pronom. — Qui nous concerne.
8—Eclat de voix. — Terrains couverts d'une herbe épaisse et courte.
9—Canard sauvage. — Epoque.
10—Se dit de la neige qui tombe. — Est après.
11—Roi de Thèbes. — Sainte.
12—Dans. — Anciennement, chemin.

**VERTICALEMENT**

1—Regret de sa faute, avec amendement.
2—Caractère de ce qui agit sans réflexion.
3—Velue.— Genre de diptères.
4—D'un verbe gai. — Epoques. — Fils de Pandion.
5—Choisi. — Disposés.
6—Genre de sélaginacées — Ordre prescrit.
7—Qui vit dans le sable. — Métal.
8—Bâtiment de guerre — Sym. du sodium.
9—Plante grimpante. — Routes de ville.
10—Lettre reçue — Possédé. — En les. — Fatigué.
11—Liquide. — Sienne. — Loi.
12—Qui imitent les actions des autres. — Trois fois.

**SOLUTION DU PROBLEME No 52**

**Horizontalement:** 1. Frétillement; 2. Régalien — Tue; 3. Ebat — Retirer; 4. Quiète — Eres; 5. Usera — Ara; 6. Méritoires; 7. Nient; 8. Tente — Paitre; 9. Ant — Décri; 10. Ba — Tronçon; 11. Leu — Tine; 12. Egalement — Or.

**Verticalement:** 1. Fréquentable; 2. Rébus — Iena; 3. Egaiement — La; 4. Tâtèrent — 5. Il — Tarte — Rue; 6. Lire — Do; 7. Lee — At — Pente; 8. Entérovaccin; 9. Irai — Iront; 10. Etre — Ratine; 11. Nues; 12. Ter — Assentir.

## Les 'millions' des écoliers montréalais

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Pris isolément, les dépôts confiés par chaque élève aux caisses scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal ne constituent pas de bien gros montants, sans doute; on n'est pas riche à cet âge. Mais groupés ensemble les comptes des déposants formaient vers la fin du mois dernier une fort belle somme, soit plus de $2,900,000. Collectivement, les écoliers montréalais sont millionnaires.

Ce qui surprendra peut-être, c'est que la majorité d'entre eux sont membres actifs des caisses. Le nombre des déposants dépasse soixante-douze pour cent de l'effectif des écoles de la Commission. Ils sont plus de cent mille à mettre de côté, toutes les semaines ou tous les mois, quelques pièces de menue monnaie qu'ils renoncent à dépenser dans l'achat de friandises ou de bibelots, pour se créer sagement un fonds d'économies. Les épargnes ainsi accumulées atteignent en moyenne vingt-cinq dollars pour chacun d'eux. Ce qui n'est pas si mal, si l'on retient que l'on a affaire à une forte proportion d'enfants et d'adolescents.

L'important en l'occurrence est non pas de les voir devenir possesseurs de comptes imposants, mais de les accoutumer à la pratique de l'épargne, de les habituer pour cela à faire des actes de volonté par lesquels ils s'interdisent de céder à leurs caprices devant la moindre tentation de dépense, contrainte qu'exige la formation du caractère, et en même temps de leur faire saisir directement, par leur propre expérience, l'utilité d'avoir à leur disposition des réserves sur quoi ils peuvent compter quand se présente la nécessité d'achats pleinement justifiés.

Les caisses scolaires existent depuis 1949. Instituées dans l'incertitude de ce qu'elles pourraient donner, elles ont en fait complètement réalisé les espoirs de leurs créateurs. C'est un succès, sans conteste, que d'être parvenu à leur gagner plus de cent mille déposants qui ont amassé en dépôts et intérêt plus de $9,500,000 en dix ans. C'en est un autre de plus grande valeur encore que d'avoir inculqué à tant de jeunes le goût de l'épargne et tout à la fois les habitudes de modération et de prudence qu'il a pour effet de développer.

Marius GIRARD
(La Presse)

## Au poste CBWT

**Emissions françaises**

L'émission française du samedi 4 avril présentera de 11 h. 30 a.m. et 1 h. 30 p.m.: "Les trois mousquetaires", "Inspecteur Blaise", "Pépinot" et "Music Hall" qui mettra en vedette Annie Gould, Pierre Thériault, l'équilibriste Albert Kerwich, Paul Berval, Jean-Claude Deret et Denis Drouin.

Le dimanche 5 avril, "Théâtre populaire" sera à l'affiche de 3 h. à 4 h. p.m. Il n'y aura qu'une heure de télévision française pour ce dimanche.

**Avis**

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

## Pouvez-vous identifier les cris?

**Voici des noms d'animaux, ainsi que des mots désignant leurs cris. Pouvez-vous les mettre en bon ordre?**

| | |
|---|---|
| 1—L'ABEILLE | 17—PARLE |
| 2—LE CHEVAL | 18—GROGNE |
| 3—LA PIE | 19—BELE |
| 4—LE PERROQUET | 20—HENNIT |
| 5—LE MOUTON | 21—CHANTE |
| 6—LA CIGALE | 22—CROASSE |
| 7—LE SERPENT | 23—BOURDONNE |
| 8—L'ELEPHANT | 24—SIFFLE |
| 9—LE CORBEAU | 25—BRAIT |
| 10—LA POULE | 26—HURLE |
| 11—LA GRENOUILLE | 27—CAQUETTE |
| 12—LE LION | 28—JACASSE |
| 13—L'ANE | 29—JAPPE |
| 14—LE CHIEN | 30—BARRIT |
| 15—LE COCHON | 31—COASSE |
| 16—LE LOUP | 32—RUGIT |

(Réponses dans cette page)

## L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

**Le trophée Vézina**

Jacques Plante a gagné haut la main le trophée Vézina et les $1,000 qui accompagnent la présentation de cette preuve de la valeur d'un gardien de buts. Plante a été le seul gardien de buts régulier de la ligue à n'avoir pas été déjoué 200 fois cette saison. Tous les autres ont été déjoués au moins 200 fois, alors que Plante n'a été trompé dans sa vigilance qu'à 154 reprises. C'est quand même une belle différence qui s'explique par le fait que Plante est le meilleur gardien de buts de la ligue, un point, c'est tout. Les cris de fausse indignation que Jack Adams et Phil Watson ont fait entendre en apprenant la nouvelle voulant que Plante ne pouvait participer aux dernières joutes de son club prouvent quand même la valeur de Plante. S'il était si mauvais, pourquoi s'occuper de lui! Pourquoi accuser les Canadiens de ne pas mettre tout en oeuvre pour gagner? C'est donc reconnaître que, sans Plante, les Canadiens ne peuvent pas gagner régulièrement! Attendons donc avec patience la publication du club des Etoiles de la Nationale, afin de savoir si les "experts" sont d'accord avec Adams, Watson et compagnie.

Les Canadiens entrent avec confiance dans les éliminatoires, même s'ils ont connu une assez piètre fin de saison. Est-ce parce qu'ils étaient assurés de participer aux éliminatoires que les hommes de Toe Blake ont semblé faiblir? Nous en doutons et nous attribuons ces défaillances à deux facteurs: l'absence de Richard et de Geoffrion, avec les changements de ligne que ces absences ont occasionnés; deuxièmement, la lutte pour le championnat des compteurs. On a semblé plus intéressé, à Montréal, à voir Moore et Béliveau gagner cette course qu'à toute autre chose. Mais maintenant que les éliminatoires approchent, il va falloir surveiller la puissante machine du Tricolore: une défaite dès les premières joutes de la semi-finale ne serait pas une mauvaise chose pour les joueurs de Blake qui n'en reviendraient que plus décidés que jamais.

**Imlach en évidence!**

Punch Imlach, qui a dû prendre, cette saison, la décision difficile de remplacer son camarade et ami, Bill Reay, à la tête des Leafs de Toronto, sera certainement un candidat sérieux au titre de meilleur instructeur de la Nationale. Non pas qu'il soit supérieur à Blake des Canadiens, mais parce qu'il est parvenu à grouper plusieurs jeunes autour de deux ou trois bons vétérans et de faire croire à tout ce monde qu'ils formaient une équipe de hockey capable de rivaliser avec les meilleurs clubs de la Nationale. Imlach a fait un travail impressionnant chez les Leafs et il semble certain qu'il redonnera à cette équipe un peu de la gloire que les Leafs ont accumulée immédiatement après la guerre. (A propos, y a-t-il encore des gens à Toronto, qui parlent de Maurice Richard comme d'une vedette du temps de guerre?) Imlach n'a pas de formule magique: il ne fait que suivre attentivement le jeu de chacun de ses joueurs, et il tente d'y découvrir les bons points pour les mettre le plus en valeur. Imlach nous a déjà déclaré, alors qu'il dirigeait les As de Québec: "Nous gagnons des joutes en marquant des buts. Il faut découvrir, chez un joueur, la manière dont il peut compter le plus facilement et développer ce bon côté de son jeu. S'il est un compteur dangereux, il finira certainement par améliorer son jeu défensif, et l'adversaire l'aidera en le surveillant, au lieu de concentrer ses efforts à l'attaque."

Imlach va peut-être convaincre ses joueurs qu'ils sont meilleurs que les Bruins: il parle déjà de la peau de l'ours! S'il échoue, il aura quand même convaincu le grand public que la direction des Maple Leafs avait raison de lui faire confiance. Si les Smythe, père et fils, peuvent maintenant retirer leur nez des affaires de l'équipe, Toronto donnera peut-être du beau jeu, au lieu de se distinguer par la brutalité de ses joueurs. La leçon des dernières saisons a peut-être porté des fruits. Les éliminatoires nous le diront sans doute.

---

Nous n'apprécions aucun plaisir à moins d'en être subitement privé. — DODD.

## Le concours Jeunesse de l'A.C.E.L.F.

QUEBEC — L'association canadienne des éducateurs de langue française patronne encore le concours annuel Littérature-Jeunesse. Celui-ci s'adresse à tout citoyen canadien qui remplit les conditions établies. Il est couronné par des prix de $500, offerts par le gouvernement de la province, pour chacune des trois catégories.

Le concours comprend en effet trois sections: a) Albums d'enfants, contes et féeries; b) Romans-Aventures; c) Spécialisations: histoire, géographie, vulgarisation scientifique, religion, divers (à l'exclusion de tout manuel scolaire et ouvrage traduit d'une autre langue).

Le grand prix de chaque catégorie peut être fractionné ou n'être par décerné. On accorde aussi des mentions honorables (sans prix en argent), destinées à souligner la valeur d'ouvrages non primés.

Le jury, composé de six membres, est anonyme jusqu'à la proclamation des résultats du concours. Son jugement est sans appel. Les travaux doivent être adressée avant le 15 novembre prochain à Concours Littéraire-jeunesse, au soin du Secrétaire de l'ACELF, salle 338, 3, Place Jean Talon, Québec 2, P.Q.

Chaque concurrent doit envoyer, par poste recommandée, trois copies dactylographiées de son manuscrit. Pour assurer l'impartialité du jury, tout concurrent conservera l'anonymat en signant son manuscrit d'un pseudonyme. Seul, le secrétaire de l'ACELF détient, sous pli fermé, les noms correspondant aux pseudonymes. Le nom véritable de l'auteur n'apparaîtra que dans la lettre de présentation.

## LES CRIS . . .

1—L'abeille . . . bourdonne
2—Le cheval . . . hennit
3—La pie . . . jacasse
4—Le perroquet . . . parle
5—Le mouton . . . bêle
6—La cigale . . . chante
7—Le serpent . . . siffle
8—L'éléphant . . . barrit
9—Le corbeau . . . croasse
10—La poule . . . caquette
11—La grenouille . . . coasse
12—Le lion . . . rugit
13—L'âne . . . brait
14—Le chien . . . jappe
15—Le cochon . . . grogne
16—Le loup . . . hurle

**AUCUNE HESITATION**

Un homme était en train de remplir une formule que lui avait adressée le gouvernement. Une des questions était: "Quel est votre supérieur immédiat?" Sans hésiter, l'homme écrit: "Ma femme".

## Recette de chez nous

Il est regrettable qu'une recette pascale nous soit parvenue trop tard pour le concours. Nous tenons quand même à la publier et remercions Mme R. Grimard, de la province de Québec, de sa gentille lettre attachée à la recette.

**Jambon glacé**

Faites mijoter le jambon dans suffisamment d'eau pour le couvrir jusqu'à ce que tendre, 25 à 30 minutes par livre. Gardez la marmite recouverte et l'eau juste au point de mijotage. Enlevez la couenne et marquez la surface grasse de carreaux. Couvrez cette surface du mélange suivant: 1 tasse de compote aux pommes, 1 c. à thé de moutarde, 2 c. à table de cassonade, 2 c. à table de farine. Placez un clou de girofle dans chaque carreau. Faites cuire à 400 degrés pendant 15 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit d'un beau doré.

**Glaçages recommandés pour jambons rôtis**

**1er glaçage** — Mélangez ½ tasse de cassonade, ½ tasse de chapelure, 1 c. à thé de moutarde, ¼ tasse de jus de fruits secs. Versez sur le côté gras.

**2e glaçage** — Mélangez ½ tasse de sucre granulé et le zeste râpé d'une orange. Etendez sur le côté gras. On peut verser du sirop d'érable, du miel, du sirop de maïs sur le jambon ou les utiliser au lieu du sucre dans les glaçages précédents.

Mme R. Grimard, Charny,
Comté de Lévis, P.Q.

*Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"*

# MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS



**NUMERO 20**

— Il décline, dit-il.

— Ne peut-on rien pour lui? demanda le marquis, anxieux.

Les deux médecins s'écartèrent, tinrent conseil. Une ressource restait: une transfusion de sang.

— Si nous trouvions un homme fort...

Brandon se toucha la poitrine:

— Je suis là.

— Vous!

Corentin de Montcan s'avançait.

— Je suis à votre disposition, dit-il. Il m'a sauvé la vie, je m'estimerai heureux de l'aider à reprendre la sienne. Je suis vigoureux, jamais je n'ai eu un jour de maladie. Personne autre que moi ne le sauvera, je le jure.

Brandon prit la main du jeune homme, la serra.

— Je vous comprends, dit-il. Et nous acceptons.

**CHAPITRE XXXIV**

L'opération réussit. Le sang revint lentement aux joues du moribond qui poussa un faible soupir et rouvrit les yeux.

— Il est sauvé, dit Brandon.

Corentin sourit:

— Ma dette est payée, dit-il.

Le marquis vint dans la chambre et annonça:

— M. Fayolle, le régisseur, est ici avec le brigadier de gendarmerie.

— Je suis sur la trace des braconniers, Docteur, dit le gendarme. Si je puis voir M. de Pomereuc...

— Impossible, dit Brandon avec fermeté. Il a besoin du repos le plus absolu. Son parent qui se trouve au château pourra vous fournir des renseignements.

— Le monsieur qui a été attaqué la nuit dernière?

— Précisément.

Le valet appelé pour chercher Philippe rapporta l'information que le visiteur était déjà parti pour la gare.

— Peut-être pourrai-je le rejoindre avant l'arrivée du train, dit le brigadier. En tous cas, on pourra le retrouver à Paris.

Gaëlle, toujours inconsciente, paraissait s'affaiblir. Raymond s'était endormi. Après quelques temps, il se réveilla et, en mots entrecoupés, murmura:

— Gaëlle! Viens... viens... près de moi.

— Impossible, mon vieux. Elle est en visite chez des amis et ne peut être ici que demain, affirma audacieusement Brandon.

— Demain!

Le malade soupira et détourna la tête. Après un instant, il demanda:

— Brandon, ai-je eu le délire?

— La fièvre le donne toujours un peu, amène des rêves, des illusions.

— J'ai rêvé que... Tu dis qu'elle n'est pas au château?

— Il te faudra prendre patience, mon ami.

— Merci, mon Dieu, merci, murmura le blessé. Imagine-toi que j'ai rêvé que... Tu me dis qu'elle n'est pas ici? Quand la reverrai-je?

— Prends un peu de patience. Reconnaîtrais-tu l'homme qui t'a frappé?

— Oui... si je le voulais. Je crois que je vais me rendormir.

"Pauvre garçon! pensa Brandon. Autant vaudrait peut-être la mort pour toi; de perdre cette femme aimée te serait un coup terrible. Je me demande si une émotion violente arracherait Gaëlle à cette atonie, lui donnerait un désir de vivre qui combattrait l'insidieux effet du poison."

Les premiers rayons de l'aube éclairaient le visage pâle sur l'oreiller. Brandon prit un siège près du lit.

Après un court sommeil, Raymond se réveilla; la conscience lui revint et aussi la mémoire de ce qu'on lui avait affirmé être un cauchemar. Il avait vu Gaëlle prendre le poison de la main de Philippe de Pomereuc. Par bonheur, elle était en sécurité.

Pendant que dans sa tête ces pensées s'agitaient, il entendit un mouvement dans la pièce voisine, puis une sorte de soupir, l'effort de quelqu'un qui reprend sa respiration. Il se souleva sur son coude.

Le même soupir... Il tendit l'oreille pour saisir le murmure de mots à peine articulés:

— Raymond!

Il frissonna et regarda autour de lui. Délirait-il de nouveau?

— Non, murmura-t-il, je ne délire pas, je suis au château de Kergentelec, j'ai été blessé.

— Raymond!

C'était la voix de Gaëlle, une voix faible et implorante. Son coeur battait avec force. D'un effort surhumain, il rejeta ses couvertures et sortit de son lit. La chambre tourna autour de lui, ses pieds étaient de plomb. La voix, celle de Gaëlle, répétait dans une plainte:

— Raymond, venez, venez!

S'accrochant aux meubles, Raymond se traîna dans la chambre d'où venait la voix.

Sur le lit, sa femme, sa femme bien-aimée, était là, ayant l'apparence d'une morte.

Il jeta un cri, vint au lit et tomba sur ses genoux.

— Gaëlle! Gaëlle, ma femme chérie! ...

Les yeux de la jeune femme cherchèrent les siens.

— Gaëlle, tu me reconnais, ton mari, oh! mon aimée, mon aimée! Ils l'ont tuée, il est trop tard, trop tard.

Brandon s'était écarté.

Raymond se leva lentement, dominant sa faiblesse, et se jeta sur le lit.

— Gaëlle, je suis là, je suis là, je t'aime. Je t'aime, ma chérie. Oh! mon Dieu, sauvez-la, permettez qu'elle vive. Gaëlle, parle-moi!

Une lueur éclaira les yeux de la demi-morte; ses lèvres murmurèrent encore un appel, si faible que seul l'intéressé pouvait l'entendre.

— Raymond, mon amour!

Il posa sa tête contre la sienne.

**CHAPITRE XXXV**

Son second crime commis, Philippe de Pomereuc avait attendu, puis était descendu avec précaution. Il n'aurait pu rester dans la maison et faire face à Brandon ou au marquis. Il avait l'impression que les murs allaient lui tomber sur le dos. Une demi-heure à l'air du dehors calmerait ses nerfs.

Il sortit sur la terrasse et l'arpenta. Il rentrait quand il vit le brigadier sortir du château.

S'il lui était resté de l'audace, il se serait montré. Peureusement, il se cacha derrière une des grandes urnes, et essuya la sueur de son front.

Il aurait dû rentrer, il n'en eut pas la force. Il revoyait la jeune femme pâle absorbant le poison. Etait-elle morte? Si Poison avait dit vrai, aucun obstacle ne s'élevait plus entre lui et la fortune convoitée.

Son errance le conduisit sur les bords du lac. Il entendit un mouvement. Quelqu'un sortait de l'ombre des peupliers: Juliette.

Elle ne l'avait pas vu venir. Il fut tenté de la laisser passer, mais elle releva la tête et le vit. Elle se rejeta en arrière. Il lui saisit le bras.

— Tais-toi, dit-il durement. Où vas-tu?

— Je retourne au château. Je vais tout confesser... J'ai voulu fuir, je ne le puis.

— Tu as perdu la tête. Leur dire! Vois-tu les conséquences?

— Tant pis! Elle était si gentille pour moi...

— C'est bon, retourne, vends-moi en même temps, maintenant que la chose est faite et que personne n'a aucun soupçon.

— Vous l'avez tuée?

Elle s'assit à terre et s'enfouit le visage dans ses mains.

— Ecoute, Liette, cela ne te ressemble pas. A quoi sert de gémir? Garde ton sang-froid.

— Partez. Je prendrai sur moi tout le crime. Qu'importe ce qui m'arrivera. Je ne tiens plus à la vie.

— Tu garderas ta langue. Jure-le moi, ou...

— Je ne pourrai. Il faut avouer, Philippe, sa vie en dépend.

Le regard qu'il dardait sur elle l'épouvanta. Il avait perdu tout contrôle sur lui-même et, lui ayant saisi les bras, l'avait fait tomber sur ses genoux.

— Lâchez-moi! Laissez-moi aller!

— Jure!

— Jamais!

Il baissa le capuchon qui la coiffait, en pressa l'étoffe sur sa bouche.

Elle lutta quelques minutes, quelques minutes seulement, et retomba inerte.

Il la redressa, secoué de la même terreur éprouvée quand il avait frappé Raymond. Pourtant, si elle était réduite à jamais au silence, aucun témoin ne resterait.

— Je suis un imbécile, pensa-t-il. Il serait facile de la tuer. Mais qu'en ferais-je ensuite? La jeter dans le lac? On le draguerait et je ne serais que le plus vulgaire assassin.

Il alla tremper son mouchoir dans l'eau et l'appliqua sur le front de la malheureuse.

— Maintenant, relève-toi.

— Laissez-moi aller... n'importe où.

— Non, tu me suivras. Je n'ai plus confiance en toi, et tu ne peux plus te fier à toi-même, petite maudite.

— Maudite! Je le suis.

— Cesse de pleurnicher. Nous ne pouvons revenir sur ce qui est fait. Tu vas me suivre; tu y étais prête l'autre jour.

— Je ferai ce que vous voudrez, mais ne soyez pas trop dur.

— Cela dépendra de toi. Reprends ton manteau et viens, appuie-toi sur mon bras.

Elle obéit servilement, comme un chien.

— Où me conduisez-vous?

— A la gare la plus proche. Je veux t'arracher à la tentation.

— Nous serons arrêtés.

— Un risque à courir, moins dangereux que de te laisser rentrer au château.

— Je n'y retournerai plus, je ne pourrais plus voir cette malheureuse jeune femme.

Quand ils furent sur la grande route, le roulement d'une voiture fit Philippe se retourner.

— Une voiture, dit-il, un dog-car du château?

— Oui.

— Attends-moi, ne bouge pas.

Il fit signe au cocher de s'arrêter.

— Où allez-vous?

— A la gare, Monsieur.

— Une bonne chance que vous passez là. Laissez-moi la voiture et je la reconduirai moi-même. On attend plusieurs personnes; il n'y aura pas de place pour vous.

Sans aucun soupçon, le cocher céda son siège. Philippe fit monter près de lui Juliette qui s'était cachée derrière un tronc d'arbre.

— Je serais rejoint à la gare de Kergentelec, dit-il. Je vais gagner la station suivante. En poussant le cheval, nous serons encore à temps.

Quand le dog-car entra dans la cour de la gare, le train était attendu dans trois minutes, juste le temps de prendre deux billets pour Paris.

— Nous n'irons pas jusqu'à Paris, déclara Philippe, nous nous arrêterons en route. D'ailleurs, je crois meilleur de mettre sur-le-champ à exécution ma résolution de m'embarquer pour le Mexique.

Juliette ne répondit pas. Elle réfléchissait et essayait de se tracer une ligne de conduite. Philippe assassin ne lui inspirait plus qu'une profonde aversion. Pourtant, sa rancune n'allait pas jusqu'à souhaiter qu'il fût puni de son crime. Décidée à ne pas s'embarquer avec lui, elle le suivrait jusqu'au port; elle tenait à s'assurer qu'il quittait la France. Quand au Havre, elle lui déclara: "Ne prenez pas de billet de passage pour moi. Je reste en France," l'hypocrite affecta un chagrin profond, un désespoir amoureux. Au fond, cette décision lui plaisait fort, convenait surtout à l'état de sa bourse. Il eût été bien empêché de faire la double dépense, et si Juliette n'avait pas pris les devants, c'est lui qui eût trouvé un prétexte pour la laisser derrière lui.

Après le départ du paquebot, l'abandonnée vint à Paris. Une de ses parentes était supérieure d'une communauté hospitalière qui recevait des pensionnaires. Sûre du bon accueil, elle lui demanda asile.

**CHAPITRE XXXVI**

Leurs fusils sous le bras, le Dr Brandon et Corentin de Montcan rentraient de la chasse, leur gibecière pleine; ils ne s'entretenaient pas du sport, mais des châtelains de Kergentelec.

— Vous dites que pour Mme la comtesse il n'y a pas de changement?

— Ce n'est pas sa faiblesse physique qui m'inquiète, c'est son état mental, le refus de ses facultés de fonctionner.

— Vous n'avez pas l'espoir d'une guérison?

— Je crois au contraire qu'une commotion pourrait l'arracher à cette atonie. Il faut attendre.

— Son mari la voit-il? demanda Corentin, hésitant.

— Oui, tous les jours; il profite du moment où elle dort.

— Ce serait dangereux pour elle qu'elle le vît?

— Je le crains, et je ne veux pas courir le risque. Sur tout autre sujet que les derniers événements, elle a retrouvé sa mémoire, elle jouit de la société de Mlle Fayolle, elle cause avec elle, et même fait de la musique. Une autre femme charmante, Mlle Fayolle.

Corentin approuva distraitement.

— Comment M. de Pomereuc compte-t-il agir envers les deux misérables, son cousin et la femme de chambre?

— Il ne portera pas plainte.

— Il ne les fera pas arrêter, ne les fera pas punir?

— Je ne le crois pas. Et il a raison. Il ne veut pas que son nom honorable soit traîné dans la boue; il n'a pas soif de leur sang. Cette impunité apparente ne libère pas les criminels, la crainte d'être pris les poursuit sans cesse, chaque pas dans l'escalier les fait trembler et leurs nerfs ne résistent pas longtemps à cette tension perpétuelle.

La vue de Raymond venant à leur rencontre interrompit leur conversation.

— Vous avez vu Mme de Pomereuc? Comment est-elle? demanda le docteur.

— Toujours la même.

— Mlle Fayolle est près d'elle?

— Elle y a été tout l'après-midi. Elle est arrivée un instant après votre départ.

— C'est elle qui va me donner des nouvelles. C'est la plus vaillante infirmière et la plus dévouée que j'ai jamais vue à l'oeuvre.

— Pour moi, dit Raymond, après ma promenade, j'éprouve le besoin de faire un somme.

— Une bonne idée, approuva le docteur.

Pendant que Léone et le Dr Brandon causaient, Gaëlle se trouvant seule un instant, éprouva le désir d'essayer ses forces et de quitter sa chambre. Elle sortit dans le couloir et ouvrit la porte de "l'antre" de Raymond.

(A suivre)



L'ensemble "Londres", de Dior, composé d'une robe et d'un gilet de lainage gris et noir démontre la nouvelle ligne tailleur. L'encolure est ornée d'un foulard en taffetas noir et gris.

La robe d'après-midi "Dalls", de Dior, en soie shantung de couleur brune Havane fait ressortir la nouvelle ligne féminine, donne un effet plus large aux épaules et place la taille à la ligne normale.

# Horticulture, sujet d'actualité

**Cet article fait partie d'une série de causeries que l'auteur donne à l'heure actuelle au poste CKSB, tous les samedis à 12 h. 45 p.m.**

## Votre jardin potager

Bonjour, chers auditeurs. Cordiale bienvenue à tous et particulièrement à ceux que ces causeries sur l'horticulture rejoignent pour la première fois, puisque la voix de CKSB s'est faite plus puissante.

Au cours des émissions précédentes, nous avons considéré brièvement les différents aspects de votre parterre. Depuis, vous avez sans doute sérieusement songé à ce que vous désirez faire dans ce domaine en 1959. Votre parterre, grand ou petit, doit être accueillant, intime, reposant et agréable. Vous en êtes fiers, s'il est conforme à vos goûts, s'il répond à toutes les nécessités de la famille, et, proportionné aux réserves de votre bourse. Intimement rattaché à la maison avec le fond de verdure de ses grands arbres, le cadre d'arbustes et de fleurs, le magnifique tapis vert du gazon, il doit aussi s'harmoniser naturellement avec le paysage environnant.

Aujourd'hui, je veux aller avec vous visiter votre jardin potager, ce qui me donnera l'occasion de vous aider à résoudre quelques-unes de vos difficultés en cet endroit.

**Votre sol**

Il vous faut le prendre tel qu'il est, le connaître; l'améliorer si c'est nécessaire. La divine Providence a doté nos vastes plaines canadiennes d'un sol remarquablement riche et fertile. La grave responsabilité de maintenir la haute qualité de son sol incombe à tout jardinier. La base de ses succès présents et futurs en culture potagère repose sur son habileté à administrer avec sagesse et intelligence ce sol qui est son premier capital. A son état naturel, cette terre est généralement trop lourde. De plus, vous devez nécessairement retourner au sol en engrais organique et chimique, ce que la récolte précédente en a prélevé. La vigueur des différents légumes, le rendement et la qualité de la dernière récolte indiquent les déficiences du sol.

Les principaux engrais organiques sont: les fumiers pourris, les terreaux ou composts, le sable et la mousse acide. Ces matériaux incorporés à la terre se transforment rapidement sous l'action des bactéries. La décomposition des substances organiques donne l'humus qui rendra le sol friable, spongieux, apte à absorber et à retenir l'humidité, ce qui constitue les conditions idéales pour les légumes.

Cependant ces engrais organiques ajoutent au sol peu de matières minérales assimilables. Pour mieux équilibrer la culture de vos légumes, vous devez ajouter une petite quantité d'engrais chimique, très concentrés en éléments fertilisants, dont les résultats sont merveilleusement rapides. Ces engrais se rencontrent sous divers noms commerciaux et souvent sous différentes formules adaptées aux exigences spéciales des cultures ou des sols. Ces fertilisants sont simples ou composés. Un engrais simple ne renferme qu'un des éléments suivants: azote, acide phosphorique, potasse. Un engrais composé en contient deux ou même trois. Les engrais chimiques commerciaux sont tous excellents, s'ils sont choisis et appliqués pour corriger les déficiences de la terre et en rapport avec le genre de culture.

Le sol noir et lourd de la vallée de la Rivière Rouge, soigneusement amendé avec engrais organiques déjà mentionnés, à l'occasion du labourage ou du bêchage à l'automne, exigera probablement deux livres d'engrais chimique "11-48" ou "16-20" pour chaque rang de cent pieds de légumes au printemps. Les sols légers sablonneux, pauvres en matières organiques (humus) sont plus exigeants parce que moins absorbants. Les engrais chimiques qui leur conviennent renferment les trois éléments: azote, acide phosphorique et potasse sous une formule à trois chiffres.

Les fertilisants chimiques s'appliquent seulement au printemps, lorsque les jeunes plants de légumes indiquent déjà les rangs. On le distribue à la main ou avec le semoir de légumes, à 4 ou 5 pouces des plants de chaque coté du rang. L'engrais est ensuite mélangé au sol de surface avec un rateau. S'agit-il des plants de tomates, choux ou autres légumes plantés distancés les uns des autres? Une petite poignée dispersée autour de chaque plant et mêlée au sol, puis arrosée, sera certainement satisfaisante. Rappelez-vous toujours que ces poudres fertilisantes ne doivent pas entrer en contact avec les racines, les feuilles ou la tige des plants.

Chers auditeurs, je crois que ces données sont fondamentales pour assurer votre succès en jardinage cette année. Il vous sera très agréable de constater souvent leur vigoureuse croissance au cours de la belle saison. Votre expérience vous a sans doute appris aussi que les légumes sont des êtres vivants, qu'ils requièrent, comme les enfants et les animaux, des soins assidus. Il leur faut un milieu favorable à leur croissance: c'est le sol fertilisé, bien cultivé et égoutté. Les plus frileux exigent des protections au printemps et quelquefois à la fin de la saison. Au cours d'un été sec comme celui de 1958, l'arrosage hebdomadaire s'impose; s'il est impossible, des binages fréquents maintiendront un meilleur degré d'humidité au sol et surtout empêcheront celui-ci de se durcir.

**Les grains de semence**

Au Manitoba, la saison de croissance est courte, son minimum est de 95 jours et son maximum 120 jours. Le choix des variétés hâtives est une autre garantie de succès. Achetez dès maintenant vos variétés de choix chez votre grainetier local; exigez des graines de qualité, autant que possible vérifiez le pourcentage de germination souvent indiqué sur l'enveloppe qui les contient. Beaucoup d'espèces de légumes sont maintenant représentées dans le grand style des variétés hybrides. Quoique plus dispendieuse, la haute valeur de leurs légumes compense la différence des quelques sous d'achat de ces graines. Il vous intéressera sans doute d'essayer dans ce domaine, les tomates, les oignons, les concombres et les blé d'Inde hybrides cette année. Je vous souhaite sincèrement le plus beau jardin de votre carrière pour 1959.

Ici, le Frère Laflamme de la Maison St-Joseph, à Otterburne.

# Les pommes... brosses à dents?

Récemment, une étude qui dura 2 ans fut complétée en Angleterre: Selon le rapport qui en fut publié dans le British Dental Journal, elle indique que les pommes sont un facteur important dans la prévention de la carie dentaire chez les enfants.

Au cours de l'expérience, un groupe d'enfants mangea régulièrement des pommes, immédiatement après les repas et collations, tandis qu'un autre groupe semblable d'enfants de même âge et disposition n'en mangea pas.

Durant ces expériences, dont la durée fut de deux ans, les enfants du groupe qui mangeait des pommes gardèrent leurs dents et leurs gencives beaucoup plus saines que les autres et, à la fin de cette période, ils avaient vraisemblablement moins de cavités et des gencives plus saines.

Le but de cette étude d'expérimentation était de vérifier la valeur des pommes dans la prévention de la carie dentaire. La profession dentaire a depuis longtemps recommandé la consommation d'aliments fibreux, pour maintenir la santé buccale, et fait remarquer que la quantité de carbohydrates raffinés consommés continue d'augmenter chaque année; il en est de même dans l'incidence des maladies dentaires et tout spécialement de la carie dentaire.

Le brossage des dents immédiatement après les repas est un moyen efficace d'enrayer la carie dentaire, mais c'est une tâche que les enfants n'aiment pas. Un des buts de l'étude était de déterminer l'efficacité de la consommation des pommes comme substitut du brossage de dents.

L'essai commença avec un groupe de 195 enfants mangeant des pommes, et un groupe de 164 surveillé quant à l'abstention. Les groupes diminuèrent pour diverses raisons. Au bout de deux ans, il y avait encore 90 enfants dans le groupe consommant des pommes, et 81 dans le groupe surveillé.

Après un an, un an et demi, et deux ans, le groupe qui recevait des pommes comportait une plus grande proportion d'enfants qui n'avaient aucune maladie des gencives en comparaison avec le groupe surveillé.

Au cours de la période de recherches, les caries ont augmenté à un rythme plus élevé dans le groupe surveillé, que dans celui où les enfants mangeaient des pommes. Le pourcentage de molaires non cariées atteintes au cours de la période d'observation a été plus élevé dans le groupe surveillé lors de chacune des quatre phases d'observation.

"L'effet des pommes semble être double", selon la déclaration du rapport. "Premièrement, le pH bas de la pomme stimule la salivation, qui est à son tour augmentée par la mastication des fragments de pomme fibreuse. En second lieu, l'action mécanique de nettoyage de la pomme en contact avec les dents et gencives, en présence d'une grande salivation, enlève les débris et stimule les tissus gingivaux.

"Ces recherches ont eu pour but de vérifier l'effet de l'emploi des pommes dans la réduction des maladies dentaires. Les résultats obtenus furent encourageants, et sembleraient justifier l'établissement d'une étude de longue haleine pendant une période beaucoup plus longue".



"Mille façons d'apprêter les pommes", tel est le sujet d'une intéressante plaquette de 20 pages destinée à la ménagère, faite par la division de l'information du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa. Préparée par les spécialistes de la section des consommateurs, la publication décrit en outre le classement, l'entreposage et l'emballage des pommes. On y trouve également un calendrier montrant l'inventaire des ventes au cours de l'année pour chacune des 18 variétés de pommes canadiennes. Adressez votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, Ontario.

# Bonjour, printemps; Bonjour, gaieté!

Toutes les femmes de goût seront bien de cet avis: cette année, la mode est d'autant plus jolie qu'elle ne montre aucune excentricité, pas une seule extravagance sous prétexte de réminiscence ou de rappel.

**L'ensemble tailleur**

Il ne saurait être question de printemps sans tailleur. Et depuis longtemps ce mot ne veut plus dire le costume d'allure masculine, mais bien toutes les plus agréables adaptions qu'on a pu faire d'un même thème. Et cette saison ce qui florit (j'allais dire, presque sans me tromper, ce qui fleurit) c'est l'ensemble composé d'une robe et d'une jaquette, ou d'une robe et d'un manteau, long ou trois-quarts. Chacune des deux pièces est faite du même tissu et de la même teinte. Il s'agit donc de véritables ensembles et non pas de recherche de contrastes.

C'es tellement ravissant que je crois qu'il sera difficile d'y résister. Et pratique aussi. En effet, cette robe, qui escorte l'ensemble, vous pourrez la porter seule, dès que la saison permettra de sortir en taille. Vous la mettrez aussi sous un autre manteau, s'il fait un peu frais et quand vous la portez avec son complément, vous êtes tout à fait dans la note.

Cette robe est généralement droite, quelquefois froncée légèrement à la taille, munie ou non de poches coupées, c'est-à-dire presque invisibles. La jaquette courte a des airs de boléro et si elle est courte, elle vient tout de même jusqu'à hauteur de la place normale de la taille, ce qui fait, en résumé, que l'on peut dire que la mode Empire est retournée dans le tiroir aux vieilles lunes.

**Un détail: les boutons**

Sur une foule de modèles, vous remarquez combien les boutons sont mis à l'honneur. De gros, d'énormes boutons pour la plupart et justement parce qu'ils sont placés là comme motif décoratif, ils sont faits de beaux matériaux: nacre, corozo, cuir (pour les modèles sport,) verre, métal. Les boutons de métal, or ou argent sont très brillants. La plupart sont unis mais on en voit aussi de ciselés. Et je vous donne ici un petit conseil, en passant: si vous avez quelque part au fond d'un tiroir ou d'une boîte, de beaux boutons anciens, sortez-les, voyez s'ils ne pourraient pas s'assortir à votre ensemble printanier, comme genre ou comme ton; ils lui donneront encore plus de personnalité. N'ayez aucune crainte s'ils sont gros, c'est justement ce que demande la mode.

**La question de longueur**

Question brûlante s'il en fut jamais. Eh bien rassurez-vous: elle sera solutionnée selon vos désirs, c'est-à-dire que vous pourrez aussi bien porter vos robes à hauteur du genou qu'en bas, mais tout de même pas tout à fait à mi-jambe. Un pouce plus haut est le maximum.

**Les coloris**

Bonjour, printemps, bonjour, gaieté...

Les couleurs à la mode, cette saison, sont vives et ont demandé à la palette des grands coloristes de leur donner la première place. Il y a des verts allant des tons de la jungle au vert doux de la laitue. Et puis toute la gamme des violets (comme les violettes du printemps) allant jusqu'au mauve des orchidées. Du blanc, pur ou légèrement teinté de crème (off white) et bien entendu, du rouge allant du paprika au rouge insistant des oeillets. Du rose aussi, ainsi que du jaune riche et chaud comme le soleil d'Espagne. Vous voyez que vous avez le choix.

**Les manteaux**

On fait, cette saison, les manteaux de printemps dans les plus beau tissus qui soient. Des tissus très légers, mais cependant chauds, souples, ravissants. La forme des manteaux en soi est simple. Ils sont souvent droits, avec un col plus ou moins volumineux et des manches trois quarts. Et eux aussi sont fermés par de gros, d'énormes boutons, presque aussi larges que des soucoupes de demi-tasses à café. Quand ils ne sont pas de même tissu que le manteau, ils sont en métal ou en nacre. L'important est qu'ils soient très gros.

Et naturellement, au printemps, vous portez avec votre manteau ou avec votre ensemble vos parures de fourrure: visons, écureuils ou martres en parures de forme animal ou en étoles, à moins que vous ne préfériez, ce qui s'avère toujours si pratique, en ce qu'elle se porte presque quatre saisons sur quatre, une jaquette de fourrure. Il s'en fait de tous les pelages et à tous les prix. C'est un objet qui dure très longtemps surtout quand on en prend soin parce qu'il n'a presque pas d'usure.

**Les chapeaux**

Mon Dieu!... qu'en dire? On a vu, dans les récentes expositions, autant de grands chapeaux que de petits, des coiffes, des bandeaux, des cônes, des drapés, des chapeaux de fleurs, d'autres qui sont en eux-mêmes une seule fleur, enfin, tout ce que l'imagination toujours fertile des modistes peut nous offrir au début d'une saison.

La mode est née toute gracieuse, toute gaie, toute printanière. Avec quelle joie nous allons lui faire accueil...

Odette OLIGNY.




**Q. — Je lis toujours avec grand intérêt votre courrier qui nous rend de grands services. Pourriez-vous me donner le nom et l'adresse d'un graphologue de Montréal ou des environs, car je ne crois pas qu'il y en ait au Manitoba. Merci bien sincère.**

**VIOLETTA.**

R. — Je vous remercie très sincèrement de vos bonnes remarques, chère madame. Je regrette que, cette fois-ci du moins, je ne puisse vous venir en aide. Je ne connais pas de telle adresse, mais je la demande pour vous aux intéressés du courrier. Je me ferai un plaisir de la publier, si on veut bien me faire parvenir cette adresse.

* * *

**Q. — Est-il correct pour une jeune femme mariée de porter sa bague de fiançailles sur la main droite? Quelques alliances sont larges et il me semble qu'il serait plus seyant et moins encombrant de porter l'alliance seule sur l'annulaire de la main gauche. Merci de vos bons conseils. Ils sont toujours très utiles.**

**YEUX NOIRS.**

R. — Il me semble qu'il serait préférable de faire amincir l'alliance ou la monture de la bague de fiançailles, afin qu'elles puissent être portées ensemble à l'annulaire gauche, plutôt que de mettre la bague de fiançailles sur le doigt de la main droite ce qui indique généralement la rupture de celles-ci. Consultez donc un bon bijoutier. Il saura vous conseiller sur ce qu'il y a de mieux à faire. Votre intérêt est fort apprécié et je vous en remercie.

* * *

**Q. — Dans mon livre "La semaine sainte 1957", on lit, ce qui regarde la célébration de la fête du jeudi saint: la messe doit être célébrée le soir, à l'heure la plus opportune; cependant, on ne doit pas commencer avant dix-sept heures, ni après vingt heures (heure solaire ou heure légale), soit entre 5 h. et 8 h. du soir. Pour régler une discussion avec ma maîtresse qui nous dit que la messe peut-être célébrée entre 4 h. et 9 h. du soir à notre heure, auriez-vous l'obligeance de nous renseigner? Merci.**

**GRADE SIX.**

R. — L'idée de l'Eglise en ce qui concerne les nouveaux règlements pour les offices religieux de la semaine sainte est de revenir le plus près possible de l'heure où les événements qu'ils commémorent ont eu lieu. C'est donc pour cela que la messe du jeudi saint qui commémore l'institution du sacrement de l'Eucharistie est célébrée maintenant vers le soir, puisque c'est au cours du repas principal que Notre-Seigneur l'a institué. C'est l'évêque de chaque diocèse qui fixe les heures exactes entre lesquelles les saints Mystères doivent être célébrés, d'après les directives qu'il a lui-même reçues de Rome. Ainsi, dans le diocèse de St-Boniface, par exemple, les heures fixées sont: entre 4 h. et 9 h. Ces heures suivent évidemment celles des endroits. Que ceux-ci aient l'heure normale ou l'heure avancée, peu importe.

* * *

**Q. — Croyez-vous pouvoir m'aider? On me dit que ma langue "marche des deux bouts". C'est vrai: je parle beaucoup, trop même, et je dois avouer que je ne suis pas toujours charitable. J'ai déjà perdu des amies à cause de ma langue trop bien pendue. C'est plus fort que moi. Avant que je ne perde tous mes amis, aidez-moi. Merci.**

**BAVARD.**

R. — Puisque vous vous rendez compte de ce vilain défaut, il vous faut vouloir vous corriger. C'est bien simple, n'est-ce pas? Mais ce ne vous sera pas aussi facile que cela. Tout de même, je puis vous assurer qu'il en vaut la peine, car, à part de perdre des amis, vous ne semblez pas réaliser qu'en manquant à la charité, vous commettez des péchés qui peuvent être très graves. Voyons, ce n'est pas plus fort que vous, mais vous aimez bavarder. Quand on vous raconte quelque chose, ne demandez pas de détails, essayez de contrôler votre curiosité. Efforcez-vous de garder chaque jour un petit secret, même sans importance. Avant de vous lancer dans une conversation, réfléchissez et demandez-vous si ce que vous allez dire sera utile ou si vos propos rendront quelqu'un heureux. Si votre réponse est "non", taisez-vous. Je vous crois encore assez jeune pour arriver à vous vaincre et je vous souhaite le courage de le faire, car quand votre réputation sera faite, les gens vous fuiront comme la peste. Le carême a beau être fini, il n'est jamais trop tard pour pratiquer la charité chrétienne et je vous engage fortement à le faire pour votre bien et pour celui de ceux qui vous entourent.

* * *

R. — **UN JEUNE HOMME DU QUEBEC** désire correspondants ou correspondantes du Manitoba. Je publie son adresse avec plaisir: M. Clément Bernier, C. P. 142, Matane, comté de Matane, P.Q.

* * *

R. — **UNE CORRESPONDANTE EN DEUIL DE SON PERE** serait très obligée, si des lecteurs et lectrices avaient l'amabilité de lui faire parvenir la page 11 de notre journal du 20 mars. Son adresse est: Mlle Ovilda Bruneau, C. P. 245, Willow-Bunch, Sask.

LOUISE.

# Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 1

**Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443**
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

**TISANE CISBEY** — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

**ON DEMANDE** — Opératrices expérimentées pour coudre pantalons "Jeans", vêtements d'extérieur, sur machine simples ou spéciales. Donneront aussi entrainement à commençantes âgées de 16 à 24 ans S'adresser à 55, rue Arthur, Winnipeg. 48-752-1C.

**NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES** au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555. 48-738-T.F

**AUGMENTEZ VOS REVENUS** en vendant nos produits, remèdes de famille, à base d'herbages. Tisanes et tablettes, dans votre territoire. La meilleure proposition jamais offerte. Norbert Enr., Case postale 762, Place d'Armes, Montréal, P.Q. 48-745-1P.

**ON DEMANDE** — Mécanicien d'expérience pour réparations de machines à coudre. Pour grande manufacture progressive. S'adresser à Western Shirt & Overall Mfg. Co. Ltd., 55, rue Arthur, Winnipeg. 49-761-2C.

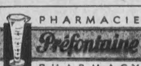
**ROVATZOS**
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

**Pas de cheveux gris . . .**
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

**GUERTIN Frères**
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
**HAVEN LUNCH**
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
**Reliance Typewriter Co.**
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bureau WHitehall 2-7052
Résidence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg


PHARMACIE
**Préfontaine**
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

*Mesdames!*

Faites-vous donner votre permanente de printemps et d'été
chez
**Golden Beauty Salon**
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
**$5.95** et plus
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille.
**Golden Beauty Salon**
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie.
Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

**PERSONNEL**

**VOUS VOUS SENTEZ VIEUX!** Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

**AVEZ-VOUS DES DISPOSITIONS** pour la vente? Partez en affaires pour vous-même avec produits garantis qui se vendent toute l'année. Généreuse commission, nombreuses possibilités. Ecrire à: Familex, Dept 8, 1600 Delorimier, Montréal.

**SI VOUS AVEZ DES ARBRES A FAIRE COUPER** — Signalez: CEdar 3-8603. 1-787-3C.

**OFFRES D'EMPLOIS**
Service Civil du Canada

**OPERATEURS DE RADIO** (requis: certificat valide de compétence radiophonique, de 1ère ou de 2e classe) $282.50 - $320; dans divers centres du Département du Transport, district des Services de l'air de Winnipeg.

On peut obtenir les détails et formules de demande aux Bureaux de poste, aux bureaux du Service National d'Emploi, ou encore à la Commission du Service Civil, chambre 702, Bureau de poste général, 266, avenue Graham, Winnipeg 1, Manitoba. 59-W585

**POUR FAIRE FAIRE RAPPORTS D'IMPOTS** — Signalez: CHapel 7-6082. 49-757-3C.

**DAMES DE LA CAMPAGNE** — Vous pouvez vous assurer d'un bon revenu régulier en prenant des commandes pour AVON COSMETICS & TOILETRIES dans votre localité. Aucune expérience nécessaire. Commencez dès maintenant pendant que des territoires ruraux profitables sont à votre disposition. Ecrivez à Boite 677, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 1-677-1C.

**CORSETIERE SPENCER**
Corsets et supports faits sur commande pour femmes et hommes. Mesures prises avec soin. Téléphonez ou écrivez pour demander un rendez-vous. Mme LaRivière est remplacée par Mme Lilliane Evans, 47, Elm Park Rd., St-Vital. Signalez: CHapel 7-4507. 48-747-T.F.

**OCCASION POUR VENDEUR** — Nous avons une vacance à notre personnel de vente. Voici une excellente occasion pour vendeur ou vendeuse bilingue d'immeubles. Expérience un avantage, mais pas essentielle. S'adresser en personne au gérant de ventes, Frank Simonite Ltd., 370, rue Colony, Winnipeg. 1-785-1C.

**ON DEMANDE** — Homme de 28 à 45 ans, bon vendeur, belle personnalité, ayant plusieurs années d'expérience de vente ou de travail commercial lui ayant donné contact avec le public. Si vous possédez ces qualifications, il y a une place pour vous dans une compagnie établie depuis 60 ans. Bonne chance d'avancement et on commence à gagner immédiatement d'après un plan financier généreux. Ecrire à Boite 789, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 1-789-1C.

**A LOUER** — 236, rue Kitson. Logis: 4 pièces. Propre et moderne. Signalez: CEdar 3-5388. **A VENDRE** — 120 acres de terrain en guéret d'été sur section 21-6-4, angle Otterburne et St-Pierre. Aussi: semoir hydraulique "M. Moline 24" avec accessoire pour engrais chimique. Presque neuf. Moitié prix. Signalez: CEdar 3-5388. 1-788-1C.

**A LOUER** — Logis: 3 pièces. S'adresser à édifice Banque Canadienne Nationale, St-Boniface. 50-776-1C.

**A LOUER** — St-Boniface. 197, rue Masson. Grande chambre fournie. Facilité de cuisine. Près Basilique. Signalez: WHitehall 3-5304. 1-792-1C.

**A LOUER** — St-Boniface. 155, rue La Vérendrye. Logis fourni: 2 pièces. Cuisine et salon-chambre. Soubassement. Entrée privée. Libre 1er mai. Signalez: CEdar 3-2635 le soir, CHapel 7-3664, le jour. 1-795-2C.

**POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE** de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

Horloger suisse
**Louis Matile & Fils**
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

**PIANOS ET ORGUES A VENDRE**
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
**Mid-West Rendering Ltd.**
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
**ARPIN REALTY**
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

**Installations Electriques**
R. J. Garand — ALpine 3-0017 — 1078, Bernier Bay
R. Meyres — ALpine 3-5178 — 35, Burning Bush Bay
Entrepreneurs en électricité

**On demande vieille monnaie et vieux timbres**
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

**A VENDRE** — St-Boniface. 378, Place Gaboury. Maison neuve. Bon revenu. Signalez: CEdar 3-6569. 48-754-T.F.

**A VENDRE** — St-Boniface. Maison 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3356. 25-456-T.F.

**A VENDRE** — St-Boniface. 443, rue St-Jean-Baptiste. Maison neuve: 7 pièces. Bon revenu. Pas de commission à payer. 1-791-2C.

**A VENDRE** — Rue St-Jean-Baptiste, près blvd Dollard. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Age: 15 ans. Excellente condition. Comptant requis au montant de l'hypothèque procurable Prix: $11,900. Téléphone: CEdar 3-1122. 1-790-1C.

**A VENDRE** — 511, rue Cherrier. Bungalow: 5 pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage à l'eau chaude. Possession immédiate. $800 comptant. Balance comme loyer. Pour plus de renseignements, signalez: SPruce 2-3937, Frank Simonite Ltd. 1-786-1C.

**A VENDRE** — St-Boniface. Commerce de quincaillerie établi depuis 30 ans. Loyer mensuel du magasin $75. Vendrait stock et accessoires: $8,000. Moitié ou tout comptant. Possession immédiate. S'adresser à Boite 751, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 48-751-T.F.

**POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES** de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-590-T.F.

**A VENDRE**
Grains de semence de qualité:

| | |
|---|---|
| Blé "Selkirk" 99% de germination | $1.50 minot |
| Orge "Parkland" 99% de germination | $1.25 minot |
| Avoine "Rodney" 99% de germination | $0.70 minot |

Pris dans les graineries à Maison St-Joseph, Otterburne, Man.
49-764-4C.

**POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE** de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F.

**SYLVESTRE REALTY**
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
39-648-T.F.

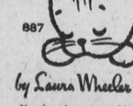
**Propriétés immobilières**
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

**VETERANS REALTY**
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

**St-Boniface** — Duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500.
**St-Boniface** — Maison non-moderne: 7 pièces. 4 chambres à coucher. $8,500. Comptant: $1,500.
**St-Vital** — Près Norwood. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. $12,200. Termes.
**Winnipeg centre** — Maison de convalescence: 20 pièces toutes fournies. 40 patients présents. Revenu mensuel: $5,000. Lot: 100 x 120'. Prix réduit: $79,000. Termes.
**Région Treherne** — Ferme: 320 acres. 100 cultivées, 150 prêtes à labourer. Bons chemins. Eau abondante. $6,500 comptant.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
50-779-1C.






Numéro du patron: 887
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)
Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont,
(non à Winnipeg)
Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse:





*Ernst Liddle & Wolfe Ltd.*
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Le procès informatif de Mère Marie-Anne, fondatrice de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne (Lachine) s'est terminé, en mars dernier, au Palais cardinalice de Montréal, par l'apposée des scellés sur les documents du procès par Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Nous voyons à cette occasion autour de Son Eminence le cardinal, dans l'ordre habituel, M. l'abbé Robert Yergeau, Notaire actuaire; Son Exc. Mgr M. Lajeunesse, O.M.I., évêque titulaire de Bonusta, juge délégué; le R. P. Joseph Morabito, O.M.I., postulateur; le R. P. Paul-Marie Pilon, O.P., promoteur de la foi; M. l'abbé Roland Blouin, notaire adjoint; le R. P. Azarie Ménard, O.M.I., vice-postulateur; M. l'abbé Pierre Lafortune, vice-chancelier à Montréal. (Cliché CCC)



La photo ci-dessus a été prise lors de la présentation d'un don par les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher aux Soeurs Servantes de l'Immaculée-Conception, le mercredi soir 25 mars, pour payer les 14 tableaux du chemin de croix érigé dans la chapelle de l'hospice ukrainien pour vieillards et infirmes, rue Aberdeen, Winnipeg. L'on voit, de gauche à droite, M. J.-R. Doiron, Sr Alexandra (Berthe Doiron), Sr Supérieure, M. le docteur P.-E. LaFlèche, grand chevalier du Conseil Provencher, et le grand chevalier du conseil (ukrainien) St-Joseph. Soeur Alexandra entrait chez les Soeurs Ukrainiennes et adoptait le rite byzantin, le 27 septembre 1912, sur recommandation de Son Exc. Mgr Adélard Langevin, O.M.I. Après avoir enseigné le violon quelques années, elle fut envoyée en 1920 à l'école normale, puis affectée à l'enseignement à Winnipeg et à Yorkton. Vers 1930, après son cours de garde-malade, elle se dévoua à l'hôpital de Wellington, Alberta. En 1941, supérieure fondatrice d'un hospice pour vieillards à Dauphin, elle vint suivre un cours spécial à Winnipeg et obtint un diplôme d'ingénieur. Vers 1950, elle était nommée supérieure de l'hospice des dames à Komarno, Manitoba. Elle continue à se dévouer au service des vieillards à Winnipeg depuis 1956, en service de nuit.

(Photo Thomas Doiron)

Le journal parvient à presque chaque individu de chaque localité, non pas à une fraction des auditoires. C'est pourquoi il est le médium de publicité le plus efficace de la nation.

**A VENDRE**



**St-Boniface** — Cottage moderne: 5 pièces. Près Basilique. $12,500.
**St-Boniface** — Duplex moderne: 7 pièces. $14,500.
**St-Boniface** — Duplex: 6 pièces. $6,900
**St-Boniface** — Maison moderne: 5 pièces. $10,400.
**St-Boniface** — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.
**St-Boniface** — Duplex moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile. Prix: $10,000.
**St-Boniface** — Commerce d'épicerie et de viandes à louer avec logie attenant. Bon chiffre d'affaires. Une occasion spéciale.
**Norwood** — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile. $14,300. Termes faciles.
**Norwood** — Bungalow moderne: 6 pièces. Beau district. Chauffage: air climatisé à l'huile. Grande salle de récréation au sous-sol. Prix: $16,700.
**Norwood** — Duplex moderne: 9 pièces. Près Holy Cross. Chauffage: air forcé, huile. Double lot. Prix: $16,500. Termes faciles.
**Chemin Ste-Marie** — Maison: 5 pièces, et autres bâtiments. Lot: 2½ acres. $8,500 ou échangerait pour ferme d'environ 200 acres.
**Ferme de 160 acres**, 110 acres en culture. Bonne maison et autres bâtisses. Eau en abondance. Près école. $7,500.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
1-794-1C.

**ON DEMANDE FILLES OU FEMMES**
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

## Au Sacré-Coeur

**Le 26 nous célébrons le 25 . . .**

Le 26 avril, nous célébrerons le 25e anniversaire de l'ouverture du Club du Sacré-Coeur. Nous vous avons déjà parlé de nos plans. Pour rigoler un peu à l'occasion de ces célébrations, une comédie en un acte intitulée "Monsieur Jordonne" sera présentée.

Venez en grand nombre, amis du Sacré-Coeur, applaudir les artistes que je vous présente sans plus tarder: M. Barre, surnommé Jordonne (Raymond Lajoie), M. Placide Menuet (Emile Dupas), Gaétan Menuet (Roland Boulet), Verjon, ex-associé de M. Barre (François Gallais), Ernest, caissier de M. Barre (Philippe Perrin), Mme Barre (Rita Nollette), Suzanne, sa fille (Claudette LaFlèche).

Sous l'habile direction de Philippe Bourbonnais, vous pouvez d'avance espérer jouir de votre soirée. Aide à la direction, Flora Gareau; costumes et accessoires, Jeannine Maître.

Pour demeurer jeune, mêlez-vous aux jeunes; pour ce, acceptez notre invitation à la soirée du 26 avril prochain.

Au cours de la soirée, vous pourrez goûter les talents cachés des artistes en herbe. Et pour vous rappeler le vieux temps, oh! pardon! "les jeunes d'il y a 25 ans" ont promis de nous donner de leurs souvenirs.

Hâtez-vous de choisir votre reine . . .

## La programmation de Radio-Canada pour les quatres postes de l'Ouest

CKSB St-Boniface, Manitoba
CFRG Gravelbourg, Sask.
CFNS Saskatoon, Sask.
CHFA Edmonton, Alberta

Résumé de l'entrevue par Henri Bergeron de MM. Roger Rolland, Jean Saint-Georges, Marc Thibault et Bruno Comeau (entrevues 2, 3, 4 et 5).

**La premières émission** est une présentation de la série par Léo Rémillard.

**Deuxième émission:** M. Roger Rolland, directeur régional des programmes pour la radio et la télévision:

M. Rolland déclare tout d'abord que son travail consiste à coordonner les émissions de radio et de télévision de Radio-Canada. Il parle des problèmes que pose cette coordination, notamment le réajustement auquel il a fallu soumettre les émissions de la radio, lors de l'avènement de la télévision. Une des conséquences de cette revision fut la concentration des émissions radiophoniques commanditées. Celles-ci sont recherchées par Radio-Canada, puisqu'elles procurent une augmentation de revenus, mais la Société en surveille touojurs la qualité. Sur ce sujet, M. Rolland ajoute que Radio-Canada diffuse des émissions pour tous et que la commandite peut surement y trouver sa place. Henri Bergeron termine l'entrevue en souhaitant que les échanges radiophoniques est-ouest, comme ceux qu'a provoqués l'émission **D'un océan à l'autre**, se renouvellent plus souvent.

**Troisième émission:** M. Jean Saint-Georges, délégué de Radio-Canada auprès des postes privés.

M. Saint-Georges établit tout d'abord que ses fonctions sont actuellement de représenter la Société Radio-Canada auprès des postes privés de langue française au Canada; il y en a environ soixante. Il ajoute que près de la moitié de ces postes sont affiliés au réseau français de Radio-Canada. Dans ce groupe se trouvent les quatre postes français de l'Ouest, les quatre sentinelles françaises de l'Ouest canadien. Il a rappelé qu'il a déjà visité CKSB à St-Boniface et qu'il se propose de visiter cette année CFRG à Gravelbourg, CFNS à Saskatoon et CHFA à Edmonton.

Ces quatre postes de l'Ouest, a poursuivi M. Saint-Georges, occupent une place particulière, dans le coeur de Radio-Canada, au point qu'on leur a donné un représentant permanent en la personne de M. Léo Rémillard, qui est installé à CBW, à Winnipeg; c'est l'agent de liaison entre Montréal et les Prairies et le représentant des quatre postes auprès de Radio-Canada.

M. Saint-Georges dit ensuite quelques mots du problème que pose le décalage d'heures entre Montréal et l'Ouest, décalage qui oblige Radio-Canada à enregistrer presque toutes ses émissions à Winnipeg, afin que les auditeurs de l'Ouest puissent les entendre à des heures convenables.

Il a terminé en disant que si les auditeurs francophones de l'Ouest ont des suggestions à faire à Radio-Canada, concernant la programmation par exemple, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Rémillard, qui se fera leur ambassadeur.

**Quatrième émission:** M. Marc Thibault, directeur du Service des émissions éducatives et des affaires publiques.

Interrogé sur ce que comporte son service, M. Thibault a rappelé Radio-Collège, qui a été créé vers 1940-41 et dont l'existence fut d'une quinzaine d'années. Après l'avènement de la télévision, Radio-Collège est devenu, par suite de sa fusion avec le Service des causeries le Service des émissions éducatives et des affaires publiques. M. Thibault a ensuite parlé des domaines divers que couvrent les émissions de son service et mentionné quelques-unes de ces émissions. Il a souligné le fait que la télévision a forcé les membres de son personnel à penser des émissions télévisées moins spécialisées, ce qui a permis d'orienter différemment les émissions radiophoniques et de leur imprimer un nouvel essor.

**Cinquième émission:** M. Bruno Comeau, directeur du Service des nouvelles.

Le directeur du Service des nouvelles a tout d'abord établi que le travail des quatorze membres de son personnel consiste à renseigner les auditeurs des réseaux français au moyen de 65 bulletins de nouvelles par semaine dont cinq d'une demi-heure, à 6 heures du soir, sans compter la Revue de la semaine, le samedi soir. Il a énuméré quelques-uns de ces bulletins de nouvelles.

Interrogé sur les sources d'information de son service, M. Comeau a dit que ce sont les agences de nouvelles principalement. Il a terminé en précisant que les auditeurs de l'Ouest qui veulent communiquer des nouvelles à Radio-Canada peuvent le faire par l'entremise de M. Léo Rémillard.

**WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED**
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

## Le charbon est moins économique que l'huile

OTTAWA — La Banque du Canada est d'avis que le charbon est moins économique que l'huile pour le chauffage de son nouvel immeuble à Halifax.

C'est la réponse que le ministre des Mines, M. Comtois, a donnée en Chambre des Communes à M. H.-J. Robichaud, député libéral de Gloucester, qui voulait savoir pourquoi la banque utilisait l'huile bien que le gouvernement lui ait demandé de se chauffer au charbon.

MADRID — "Il y a des poissons dans le lait", s'exclama une ménagère de Santa Cruz de Tenerife alors qu'elle déversait le litre qu'on venait de lui livrer dans une casserole. En effet, de minuscules poissons sautaient à la surface du liquide, démontrant qu'il venait d'être baptisé avec l'eau d'un étang voisin.

## AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que THE HOLINESS MOVEMENT CHURCH IN CANADA et THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA feront demande au Parlement du Canada, lors de sa session actuelle, ou prochaine ou suivante, d'un Acte les incorporant sous le nom de THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA, lequel Acte entrainera l'amalgamation de THE HOLINESS MOVEMENT CHURCH IN CANADA et de THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA dans la nouvelle corporation et, en plus, pourvoira entre autres à la disposition des biens, meubles et immeubles, détenus présentement par THE HOLINESS MOVEMENT CHURCH IN CANADA et THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA et à la gérance, direction et organisation de la corporation amalgamée et de la façon par laquelle les églises et congrégations locales s'associeront avec, ou se désassocieront de la nouvelle corporation, aux règlements et à la discipline de la dite corporation ainsi que d'autres sujets expliqués en détail dans le contrat et exécutés par THE HOLINESS MOVEMENT CHURCH IN CANADA et THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA.

Donné à Ottawa, ce 27e jour de février 1959.

THE HOLINESS MOVEMENT CHURCH IN CANADA et THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA
par leurs solliciteurs,
GOWLING, MacTAVISH, OSBORNE & HENDERSON,
88, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario.

**JOURS D'AUBAINE**
au
*Pacifique Canadien*
dans l'ouest du Canada

TARIFS "COACH" ALLER ET RETOUR
entre
WINNIPEG et

| | |
|---|---|
| SASKATOON | $19.10 |
| Vous économisez | $12.15 |
| REGINA | $14.50 |
| Vous économisez | $9.20 |
| EDMONTON | $32.25 |
| Vous économisez | $20.50 |
| FORT WILLIAM | $17.00 |
| Vous économisez | $10.85 |
| PORT ARTHUR | $17.20 |
| Vous économisez | $10.90 |
| CALGARY | $32.25 |
| Vous économisez | $20.50 |

Valable à l'aller LES 14 et 18 AVRIL. Vous devez commencer votre voyage de retour dans les 10 jours qui suivent la date d'achat de votre billet. Des tarifs d'économie correspondants sont offerts pour voyager entre d'autres points
**Voyager par train, c'est voyager à bon compte**
Tous renseignements de votre agent.
*Pacifique Canadien*
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

**À CKSB**




soyez à l'écoute
3 h. 05 à 3 h. 55 p.m.
le samedi
pour entendre
**LE RANCH RUSCO**
et les troupes variées de musiciens

Ce programme vous est présenté avec les hommages de Rusco Products (Manitoba) une des compagnies affiliées à Supercrete Ltd.

**La Sauvegarde**
L'assurance-vie est un devoir social et familial.
La plus ancienne des compagnies canadiennes-françaises d'assurance-vie.
Payés aux assurés ou à leurs bénéficiaires en 1957, près de $2,600,000.

**Demandez nos polices familiales**
UNE SENSATION DANS LE DOMAINE DE L'ASSURANCE-VIE
Toute la famille protégée par la même police
★
**Nos représentants**

MANITOBA

| | | |
|---|---|---|
| Philippe Arsène Perron | Gérant | St-Eustache. |
| Philippe Perron | Agent général | 680, rue Langevin, St-Boniface. |
| Edouard Lachance | Agent spécial | 299 Eugénie, Norwood, St-Boniface. |

SASKATCHEWAN

| | | |
|---|---|---|
| Hervé Leblanc | Gérant | Vonda. |
| Edouard Ethier | Agent spécial | St-Isidore de Bellevue. |
| Laurier Chabot | | Ferland. |
| Georges Lacasse | | Ferland. |

Organisateur général: Raymond Denis, 152, Notre-Dame est, Montréal.

**CHEZ HUOT** on trouve ce qu'il y a de plus nouveau en fait de costumes et de pardessus
PARDESSUS DE PRINTEMPS $39.50 et plus — COMPLETS TOUT FAITS $49.50 et plus
**CHEZ HUOT**
200, avenue Provencher — Téléphone CHapel 7-3795
Heures d'affaires: 9 h. a.m. à 6 h. p.m. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.